

# CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Ouverture d'un **débat** sur

## le Droit à l'initiative

à partir de l'expérience du Sous-Marin de Vitrolles

DOSSIER **L'école  
hors-les-murs**

Équilibre en région Poitou-Charentes  
Point de vue sur les artistes bénéficiaires du RMI  
Musiciens cherchent soutiens à la diffusion  
Creative Activity For Everyone - Irlande  
Sur la piste du Théâtre du Campagnol

## édito

À lire les récits des acteurs culturels présentés dans ce numéro, on a vraiment du mal à se convaincre que notre société serait en panne. Partout où se tournent nos regards, nous découvrons un foisonnement d'idées, d'envies, d'efforts et d'énergie, des trésors d'inventivité déployés par les membres de la société civile pour créer sur leur territoire du lien, de l'espoir et du vivant, du vibrant.

Si panne il y a, sa source doit plutôt provenir d'un mauvais dosage des fluides que d'un défaut d'usinage des pièces et rouages mécaniques. Les moteurs sont prêts à tourner, mais demandent à être correctement huilés et alimentés par un carburant non polluant.

Daniel Redler, de l'association Arfacs, nous montre dans son "point de vue" que le nombre de jeunes artistes bénéficiaires du RMI va croissant. Et la plupart ont le désir d'exploiter cette aide individuelle pour construire un projet professionnel très souvent tourné vers une création d'activité. Dans le même temps, les besoins d'accompagnement à ces créations augmentent, mais se mettent difficilement en place.

L'expérience du Sous-Marin de Vitrolles, qui nous donne l'occasion d'ouvrir un débat sur le Droit à l'initiative, témoigne de la capacité des jeunes à bâtir des espaces publics de convivialité mêlant adroitement des visées de prévention, d'insertion et d'expression culturelle, et le dommage causé à dix années d'efforts par l'apparition de brusques revirements politiques.

Les aléas de la riche et longue vie du Théâtre du Campagnol soulignent, eux aussi, des possibles frictions entre pouvoirs locaux et opérateurs culturels. Des milliers de spectateurs ont vu leur mémoire revivre dans les spectacles du Campagnol, des centaines d'enseignants et d'acteurs sociaux ont sollicité la compagnie pour les former aux techniques théâtrales, qu'ils désiraient exploiter dans le cadre de leur travail éducatif. Mais par deux fois, les élus des communes sur lesquelles était implanté le théâtre ont remis en question le soutien municipal, et la compagnie a dû reprendre la route.

On se dit qu'il faudrait peu de choses pour que tout bouge. L'intelligence et la pertinence des projets qui s'inventent à tous les niveaux, depuis des axes de développement local construits autour de la valorisation du patrimoine architectural et surtout humain en Poitou-Charentes, jusqu'à des interventions culturelles permettant à l'école de sortir de ses murs (comme le plan de réussite scolaire autour du livre à Mulhouse, ou simplement une action autour du thème des pirates initiée par un petit équipement culturel sur le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris), nous indiquent que le progrès social, à l'échelle locale, peut être en grande partie conduit par les gens directement concernés.

Mais ces acteurs se sentent parfois impuissants et décontenancés face à la permanente discontinuité de l'action publique, et les options contradictoires prises aux différents échelons nationaux et territoriaux. Aussi, pour que les initiatives s'épanouissent, il faut que le politique parvienne à soutenir et accompagner celles qui savent recueillir une large adhésion des usagers, des citoyens auxquels elles s'adressent. Tâche sans doute difficile, mais qui nous paraît essentielle pour que le gaspillage des talents et des énergies ne devienne pas une fatalité.

Bruno Colin, Réjane Sourisseau, Luc de Larminat

## ÉQUILIBRE EN REGION POITOU-CHARENTES

- Le dialogue et le partenariat au cœur de l'aménagement culturel de la Région **6**
- CDM/SERVIDOC à Dissay **9** Se documenter en mesure
- La Fanzinothèque de Poitiers **10** La Bibliothèque Nationale des Fanzines
- UPCP/MÉTIVE à Parthenay **12** Pour une culture régionale d'aujourd'hui
- Ateliers Paroles de Rue à Pougne-Hérissou **15** Le petit monde de Pougne-Hérissou
- Le Club Marpen à Tusson **16** Restauration architecturale et narcissique
- La ville de Rochefort **18** Faire vivre le patrimoine
- Le Château d'Oiron **19** Le village et son château

## POINT DE VUE

- Daniel Redler, Arfacs - Art & Société **21** Des porteurs de projets culturels bénéficiaires du RMI, signe de mutations socio-économiques qu'il est urgent d'accompagner

## DOSSIER : L'ECOLE HORS LES MURS

- Le Musée Imaginaire - Paris XIII<sup>e</sup> **26** Un projet d'animation théâtrale avec les écoles
- Ville de Mulhouse **32** Un plan pour la réussite scolaire autour du livre
- Dispositifs institutionnels **36** Coopération Education-Culture, quelques repères

## L'HISTOIRE D'UNE COMPAGNIE

- Sur la piste du Théâtre du Campagnol **38**

## MUSICIENS CHERCHENT SOUTIENS - LA DIFFUSION

- ADDIM 89 **44** Une production de disques au niveau local
- DEFI Jeunes **45** Un soutien national aux jeunes créateurs
- Ile-de-France **46** Les Polysonies d'Ile-de-France
- ACTES-IF **47** L'aide de réseaux régionaux

## UNE EXPERIENCE EUROPEENNE

- CAFE (Creative Activity For Everyone) - Irlande **49** La créativité, c'est l'affaire de tous

## DEBAT

- Ouverture d'un débat sur le "Droit à l'initiative" **55** À partir de l'expérience du Sous-Marin de Vitrolles

# ***TRAVERSIERES***

la revue de presse des acteurs culturels

... est destinée à toutes celles et tous ceux  
qui ont à connaître, à titre personnel ou professionnel,  
**l'actualité artistique et culturelle.**

**TRAVERSIERES** est interdisciplinaire et transversale.  
Elle s'adresse à l'ensemble des entreprises et des équipes,  
sans distinction de taille ou de pratique.  
Elle ne prétend nullement fournir aux "spécialistes", qui ont  
bien d'autres moyens d'accès à l'information, la synthèse de presse de leur  
discipline, mais au contraire élargir le champ de vision de chacun  
en proposant périodiquement  
**l'essentiel de ce qui se passe "ailleurs".**

**TRAVERSIERES** permet de gagner un temps précieux  
dans la lecture de la presse écrite, tout en améliorant, entre autres,  
la connaissance mutuelle des pratiques des uns et des autres.

**TRAVERSIERES** est accessible à tous,  
par adhésion-abonnement,  
**pour un coût modique.**

***Scènes nationales, centres culturels, compagnies dramatiques ou  
chorégraphiques, formations musicales, bibliothèques,  
comités d'entreprise,  
élus et techniciens des collectivités territoriales,  
administrations, associations, écoles d'arts, musées (...)  
trouvent dans TRAVERSIERES, depuis septembre 1994,  
la synthèse de presse qui leur faisait défaut.***

---

## BULLETIN D'ABONNEMENT

pour 1 an (20 numéros) : 1 200 F  
pour 6 mois (10 numéros) : 700 F  
les 3 derniers numéros : 120 F

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ENTREPRISE : \_\_\_\_\_ FONCTION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

**TRAVERSIERES** - 27, rue du Faubourg Montmartre - 75009 Paris

Tél : 01 48 24 27 75 - Fax : 01 48 24 23 91



# Équilibre en région Poitou-Charentes

Coordination **Luc de Larminat**

*orizons calmes, paysages d'une grande variété mais toujours mesurés, sans rien de heurté ni de criard, beautés discrètes, nuances... Le pays d'Ouest n'accroche pas, on ne l'aime pas d'un seul coup de foudre, mais d'une affection lente, progressive et qui dure.* **« H** C'est ainsi qu'un écrivain local, Ernest Perrochon, célébrait sa terre natale : la région Poitou-Charentes.

Historiquement terre d'affrontements et de passages entre le Nord et le Sud, la région Poitou-Charentes puise aujourd'hui les sources de son identité dans ce métissage séculaire. Sur 25 000 km<sup>2</sup>, de la Gâtine au Poitou jusqu'aux plateaux ondulés de la Saintonge, les 4 départements de la région (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) constituent un vaste espace à dominante rurale où rayonnent 4 pôles urbanisés (Niort, Poitiers, Angoulême, La Rochelle) de taille moyenne (100 000 hab.) et d'influence comparable. La répartition de la population (1,6 million) est équilibrée entre le milieu rural et les pôles urbains.

Nous avons choisi, pour ce numéro, de présenter quelques **expériences culturelles patrimoniales monumentales et ethnologiques.**

Nous ouvrons ce dossier sur un aperçu de la vie artistique picto-charentaise et sur deux lieux de mémoire liés à des pratiques culturelles : le développement d'un centre de ressources unique sur la chanson française et les musiques actuelles à Dissay, et la Fanzinothèque de Poitiers ou l'histoire de la musique et de la bande dessinée.

Autour du patrimoine régional, l'UPCP/Métive à Parthenay anime et fait exister dans sa diversité culturelle tout un territoire, à Pougne-Hérison le patrimoine oral suscite une dynamique locale. Le Club Marpen, à Tusson, marie de façon exemplaire la réhabilitation d'un site rural et l'insertion de jeunes en difficulté. Enfin, la restauration et l'animation du patrimoine monumental donne un nouvel élan à une ville (Rochefort), à un village et à un château (Oiron).

Chacun de ces projets se pose la question de son utilité sociale et de ses résonances sur la vie des hommes installés sur ce territoire, essayant d'apporter des réponses à la question du nécessaire lien entre développement culturel et développement économique et social.

Remerciements à Jean-Louis Patheiron (Premier'Acte), Isabelle Chaigne (Confort Moderne), Jean-Luc Terradillos (Actualité Poitou-Charentes)

# Le dialogue et le partenariat au de la région

**À la suite d'entretiens avec Madame Claudine Trougnou, adjointe du directeur de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) Poitou-Charentes et Monsieur Gaël Rias, directeur de l'ARDIAMC (Association régionale de développement d'informations et d'actions musicales et chorégraphiques), se dégagent quelques grandes lignes de l'identité et de la vie culturelle dans cette région.**

Aulnay - Comité Régional de Tourisme Poitou-Charentes

Un aménagement culturel du territoire équilibré, un soutien à la création qui a toujours privilégié la fidélité et le travail sur le long terme avec des artistes, des politiques de formation qui doivent permettre à chacun, et à tous les moments de sa vie, de bénéficier d'une formation artistique ; la région Poitou-Charentes se caractérise par cette capacité des acteurs culturels à toujours maintenir le dialogue et le partenariat afin de construire un développement durable.

## Le compagnonnage culturel en Poitou-Charentes

À l'image du développement de réseaux de villes ou des nombreux "pays" qui se sont constitués en Poitou-Charentes, le souci de maintenir cet équilibre territorial "naturel" est au cœur de toutes les démarches institutionnelles d'aménagement du territoire. Avec quatre scènes nationales (une dans chaque département), des théâtres missionnés articulés avec un réseau de salles (le Second Cercle), et de nombreuses salles de spectacle dans une région de 1,6 million d'habitants, le maillage de l'espace culturel régional suit la même dynamique d'équilibre.

Mais c'est surtout dans la réelle capacité de dialogue des partenaires engagés que le développement cultu-



rel régional trouve ses points d'ancrage. En Poitou-Charentes, le multipartenariat n'est pas un vain mot. Conçu en effet comme un véritable processus d'intégration, le projet culturel s'inscrit dans la durée. Il s'appuie et se nourrit des initiatives et des relations tissées entre chaque acteur régional. En 1996, la région Poitou-Charentes était la première de France pour le pourcentage des communes rassemblées en structures intercommunales à fiscalité propre. C'est aussi les quatre chefs-lieux réunis dans un réseau partenarial efficace, AIRE 198 (addition des codes des quatre départements : 16, 17, 79, 86). Les

outils traditionnels d'aménagement du territoire (Contrats de Plan État-Région, Conventions de Développement culturel, Contrats de ville, Contrats de ruralité) ont ainsi été déclinés et adaptés à l'ensemble du territoire. À travers le soutien à la formation, l'information, la création, l'animation et la diffusion, la région porte l'écho d'une certaine idée de la démocratisation culturelle et de la citoyenneté.

## Des formations artistiques pour tous

La volonté de développer la formation artistique à tous les niveaux et à tous les instants de la vie est un des

# cœur de l'aménagement culturel Poitou-Charentes

*Blandine Delcroix*

moments forts de la politique culturelle en Poitou-Charentes. La formation est conçue comme un puissant levier d'intégration sociale et professionnelle. À titre d'exemple, par la réalisation d'un réseau d'écoles de musique relayé par deux centres de formation (CFMI, Centre de formation de musiciens intervenants et le CESMD, Centre d'études supérieures de Musique et de Danse), le territoire se dote d'un vivier régional de professionnels et d'amateurs qualifiés. Ainsi l'attention est portée à la formation tant initiale que professionnelle, ou encore à la formation continue professionnelle. C'est aussi en accentuant les opérations conjointes avec les collectivités locales, l'université, l'Éducation nationale ou la Direction du Travail que des actions vont éclore sur le terrain. Avec l'Éducation Nationale, ce sont des formations pour le personnel en lien avec les artistes : ainsi un stage de danse s'adressera tout autant aux enseignants qu'à des danseurs professionnels pour les former à intervenir à l'école. Ce travail permet de rapprocher équipements culturels et enseignement général. Pour Claudine Trougnou, « *il n'y a pas de dichotomie entre la formation et la production, ces deux domaines ne sont pas étanches. Pour les formations à la médiation culturelle, après un enseignement théorique, les stagiaires sont en lien avec des professionnels sur le terrain, développant ainsi une forme de compagnonnage particulièrement efficace* ». En Poitou-Charentes, la transversalité des projets et des compétences est non seulement une impérieuse nécessité mais c'est aussi et sur-

tout une réalité. En soutenant par exemple la création de résidences d'artistes en milieu rural, la collectivité régionale complète judicieusement les dispositifs traditionnels mis en place par ailleurs. C'est le cas du chorégraphe Pierre Doussaint installé en résidence depuis janvier dernier dans la vallée du Thouet et qui rayonnera pendant six mois sur un territoire de 40 km. Cette initiative croisera les problématiques de formation, d'encadrement des pratiques, de création (sur le thème de l'Opéra-cirque) et de diffusion. Elle associera tout à la fois les lieux de diffusion, les écoles, collèges, lycées, ainsi que tous les danseurs professionnels, semi-professionnels et amateurs (en partenariat avec l'association Métive à Parthenay pour la danse traditionnelle), invités à travailler au sein de la compagnie. Quel plus bel hommage à l'expression chorégraphique contemporaine que celui de la rendre accessible au plus grand nombre dans l'espace du quotidien ?

## Un partenariat authentique et fidèle

Qu'il s'agisse de patrimoine ou de spectacle vivant, le souci de mettre les compétences en synergie est constant. C'est un vrai travail collectif auquel ne se substitue aucune des structures régionales. Ce sont en revanche ces brassages d'idées et d'hommes, d'horizons si divers, qui mettent un projet en mouvement. Ainsi la valorisa-

tion du patrimoine monumental n'a d'intérêt que dans une perspective humaine et vivante. En soutenant ces initiatives pluridimensionnelles, il est vrai que la région Poitou-Charentes a su là encore se départir des clivages classiques du développement culturel. Comme tient à le rappeler Gaël Rias, directeur de l'ARDIAMC : « *Pourquoi dépenser les deniers publics sur la restauration d'un château ou d'une abbaye si dans le même temps on délaisse les forces vives d'une région, celles-là même qui vont faire que la région est en mouvement ?* »

Les outils de création et de diffusion régionaux parmi lesquels il est impératif de citer l'Orchestre de Poitou-Charentes (composé à 70 % d'enseignants), la Chapelle Royale en résidence sous la direction d'Herreweghe ou bien encore le Ballet Atlantique de Régine Chopinot (BARC), conduisent quotidiennement un vrai travail de proximité avec les populations locales. Le BARC s'attachant également à valoriser les compa-



Fresque de Saint-Savin - Comité régional de Tourisme Poitou-Charentes



## Le dialogue et le partenariat au cœur de l'aménagement culturel de la Région (suite)



gnies régionales (les créations de la compagnie Alice de Lux par exemple ont été permises grâce à la mise à disposition pour l'occasion de ses danseurs). C'est aussi le cas d'Ars Nova (ensemble de musique contemporaine) installé en Poitou-Charentes, et qui enthousiasme d'année en année un public devenu fidèle après s'être montré curieux.

C'est sans doute dans la fidélité rendue à tous les acteurs du développement culturel que l'identité régionale de Poitou-Charentes se cristallise ; fidélité qui donne sens à des projets conçus dans la durée, portés vers l'avenir tout en éveillant la mémoire. Dans cet esprit, un appel à projets régional a été lancé cette année sur la valorisation de tous les lieux jacquaires (1999 sera l'année jubilaire de Saint-Jacques de Compostelle) par des animations en arts plastiques, théâtre, musique et danse. L'authenticité qui s'installe dans les relations entre les partenaires d'un même projet est une des forces du milieu rural.

De conclure avec Gaël Rias sur ce qui caractérise cette région : « *Avoir envie de construire et de poser les briques les unes après les autres pour que le mur soit solide.* » ■

### CONTACTS

CFMI : 05 49 52 00 16  
 BARC : 05 46 41 17 75  
 AIRE 198 : 05 49 52 36 39  
 Ars Nova : 05 49 30 09 25  
 Conseil régional : 05 49 55 77 00  
 CESMD : 05 49 60 21 79  
 DRAC : Hôtel de Rochefort - 102, Grand'Rue  
 86020 Poitiers - Tél : 05 49 36 30 30  
 DRJS : BP 456 - 14 bd Chasseigne  
 86020 Poitiers - Tél : 05 49 37 08 80

### TROIS EXEMPLES DE RESEAUX D'INFORMATIONS ET DE COMPETENCES

#### LE SITE WEB DE PREMIER'ACTE

Depuis 1984, l'Agence Premier'Acte assiste les entreprises culturelles dans leur création, leur développement et leur diversification, sous la forme de ce qu'elle appelle le « compagnonnage actif ». Leur spécialité : la gestion et l'économie dans le secteur culturel. Études, conseils, accompagnements, audits, formations, l'agence développe depuis quelques mois un site Internet afin d'optimiser les ressources culturelles en les mettant en réseau, en faisant circuler l'information. On y trouve La lettre d'info de Premier'Acte, les chiffres de l'année, les formations, les questions-réponses, les services...

Contact : Premier'Acte  
 3, Place Prosper-Mérimée - 86000 Poitiers  
 Tél : 05 49 88 07 20 - Fax : 05 49 88 12 60  
 Web : <http://WWW.1acte.com>

#### LE CREIDO

Dans le cadre de sa mission de service au public, l'ARDIAMC a orienté un pan de ses activités vers l'information et l'orientation. Pour répondre de la façon la plus pertinente qui soit aux quelques 15 000 appels reçus annuellement, l'association régionale développe un vaste chantier : la création d'un centre régional d'information et d'orientation (CREIDO). En concertation avec les ANPE de la région, il s'agit d'orienter les professionnels et amateurs de la musique et de la danse vers les nouvelles filières et métiers qui se développent dans le secteur culturel. La demande est enregistrée et surtout traitée. Là encore, le CREIDO souligne la complémentarité régionale des compétences des structures mises en réseau.

Contact : ARDIAMC - Gaël Rias  
 91, Bd du Grand Cerf - 86000 Poitiers  
 Tél : 05 49 55 33 19 - Fax : 05 49 55 39 89

#### DIALOGUE ET PARTENARIAT POUR LA CONSTITUTION DU POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES

Dans le contexte de l'émergence du secteur des musiques actuelles comme nouveau champ culturel et artistique au sein des politiques locales et nationales, de la structuration de ses acteurs et de la prise de conscience des enjeux que représentent les pratiques amateurs, le soutien à la création artistique... un pôle régional des musiques actuelles s'est constitué en 1995. Objectifs : favoriser le développement de la vie musicale en Poitou-Charentes (création, répétition, formation et diffusion), participer à la structuration du secteur des musiques actuelles et permettre leur reconnaissance par un nombre croissant de partenaires institutionnels. Il favorise l'échange et la circulation d'informations entre les différents acteurs concernés par ces musiques (représentants d'institutions, d'associations et d'équipements consacrés en tout ou partie à ces musiques, musiciens...). Trois principaux axes ont été définis, qui sont la circulation de l'information régionale, la valorisation des acteurs régionaux (secrétariat d'artistes...) et la connaissance du secteur des musiques actuelles (enquêtes, études...).

L'originalité de ce pôle est de ne pas avoir créé une structure de plus, mais d'avoir joué sur la complémentarité des différents acteurs et des compétences. Il n'est pas une instance décisionnelle du secteur des musiques actuelles. C'est dans ce souci de travailler ensemble, dans ce véritable brassage d'idées, de travail en réseau, que ce pôle régional sera une réelle force de proposition.

Comité de pilotage : La Nef (Angoulême), le Confort Moderne et Jazz à Poitiers, Métiève à Parthenay, West rock à Cognac, l'ARDIAMC et une délégation départementale à la musique et à la danse. Le ministère de la Culture, le conseil régional et l'association Aire 198 sont associés au comité de pilotage. Les Francofolies sont invitées à participer à ses travaux.

Contact : Xavier Migeot - (chargé de mission) - Tél/Fax : 05 49 03 35 92



Olivier Fougère de CDM Servidoc

« **Q**uelle que soit la passion développée, je l'ai moins menée en fonction des mes goûts que pour mettre les gens en relation et pour que l'information circule, qu'elle serve. » Pour certains, Olivier Fougère « ne vend que de l'information » ; pour les autres, c'est une mine. Pour qui-conque a l'occasion d'échanger deux mots avec lui c'est un passionné qui a su joindre l'utile à l'agréable. L'utile : une librairie et un centre de documentation qui fonctionnent par correspondance et contiennent plus de 15 000 livres et autant de dossiers sur absolument tout ce qui concerne les musiques vivantes, de la world aux jazz, de la chanson au rock (biographies, monographies, anthologies, partitions, recueils de paroles, albums de photo...). L'agréable, maintenant : une ferme en pleine campagne poitevine. « *Je suis rural, explique Olivier Fougère, le lien avec les racines est primordial. Aujourd'hui on voit que des projets de qualité se réalisent parce qu'il y a des intersections, des "intercantonalités". Ça dépasse le stade du village ou du département.* » Et Servidoc est un vrai projet de qualité qui existe depuis quinze ans, complètement privé, sur lequel vivent et travaillent trois personnes et dont le coût de fonctionnement

annuel est d'environ 850 000 francs. Il comprend également un réseau actif de bénévoles. Olivier Fougères vend bien sûr des livres (édités en France ou importés) et quelques disques et adresses des dossiers thématiques (de 50 à 200 pages exhaustives) ou des renseignements sur mesure. Pour les recevoir il faut adhérer (100 F par an). Il y a 400 adhérents. Ces derniers ont également la possibilité de consulter sur place\*). Son public : « *un tiers de jeunes (les goûts évoluant avec les modes musicales, après une forte demande sur le punk et l'alternatif, on voit arriver des demandes sur la techno), un tiers de fans (d'un artiste, d'un thème, d'une période en particulier), un tiers de socioculturels (associations, disco ou bibliothécaires qui cherchent de la doc pour monter une exposition).* » Formateur, il accueille chaque année des stagiaires (documentalistes, par exemple) de tous les horizons :

## Se documenter en mesure

Olivier Bailly

**Un Centre de Documentation Musicale (CDM) unique sur la chanson française, le rock, le jazz et les musiques ethniques.**

### DOSSIERS THEMATIQUES AU 27 FEVRIER 1998

**La Techno** : revue de presse 1995/1998

98 pages - 160 F

**Le Tango** : volume 1

Présentation de l'Argentine. Bibliographie. Index des auteurs. Lexique. Filmographie.

109 pages - 160 F

**Le Tango** : volume 2

Les interprètes du Tango

141 pages - 195 F

**Le Zouc** : le retour au source

Présentation des Antilles. Les origines du Zouc. Ses rythmes. Du "doudouisme" au Zouc. Le Zouc et le modernisme. Les différents artistes antillais. Kassav. Bibliographie.

90 pages - 155 F

**Le Rai** : la révolte qui fait danser

Le rai et ses principaux artistes.

90 pages - 160 F

**L'industrie du disque** :

L'historique. Tous les acteurs, du créateur au consommateur. La fabrication. Les majors et leurs stratégies. Les indépendants. Une réflexion sur l'avenir du disque. Glossaire. La liste des institutions et des organismes professionnels.

160 pages - 220 F

**Note** : Si d'autres thèmes vous intéressent, n'hésitez pas à les contacter pour leur proposer.

### CONTACT

CDM Servidoc - Olivier Fougère

86130 Dissay

Tél : 05 49 62 56 41 - Fax : 05 49 52 67 39

# La Bibliothèque Nationale des Fanzines

Luc de Larminat

**À Poitiers, un fonds de 10 000 fanzines rend compte d'une presse riche et foisonnante, de son histoire et de sa structuration. Petit tour à la fanzinothèque avec son créateur, Didier Bourgoïn.**

Photo : Collection Fanzinothèque

En 1989, à la demande du conseil communal des jeunes, la municipalité confie à Didier Bourgoïn, connu pour sa passion et ses connaissances encyclopédiques dans ce domaine (en particulier sur le genre le plus représenté, le rock), la création et la gestion d'un espace dédié aux fanzines. Dès le départ, l'idée de patrimoine était présente. Les fanzines ont une histoire et le réel intérêt documentaire qu'ils représentent pour l'histoire de la musique ou de la bande dessinée devait être exploité en tant que tel. Il fallait dépasser la fonction classique d'une bibliothèque de prêt. En huit ans, la fanzinothèque est devenue un lieu unique qui a permis de conforter ce support "alternatif et subversif" comme un maillon indispensable de la création musicale, de la bande dessinée, et de la presse.

## Une chaîne de fabrication de fans

« Si les fanzines (de fanatic et de magazine) naissent en 1930 aux États-Unis (le mot a été inventé par les fans de science-fiction qui voulaient échanger des informations) ils n'arrivent qu'en 1960 en France et prennent leur essor dans les années 1970.

C'est une revue amateur à caractère spécialisé.

**Amateur** : celui qui aime, qui est bénévole, qui réalise avec peu de moyens techniques. L'objectif de quelqu'un qui fait un fanzine est de parler de ce qu'il aime, c'est une forme de communication personnelle. Très souvent derrière un fanzine il y a une association qui fait de nombreuses choses (production, concerts, magasin de disques, création...).

**À caractère spécialisé** : c'est sa raison d'être, il n'est jamais généraliste. Son actualité, c'est la découverte, il est obligé de se réinventer constamment. Le



fanzine doit parler de choses que l'on ne trouve pas ailleurs ; c'est en grande partie pour cela qu'il existe. Entre celui qui le lit et celui qui l'écrit, qui le confectionne, qui l'édite, c'est une toute petite chaîne, c'est un média de proximité.

Si la moitié des fanzines ont comme objet la musique ou la bande dessinée, il en existe sur le graphisme, la micro-informatique, sur le cinéma, la vidéo. Les limites du genre se sont élargies et ne sont pas toujours faciles à déterminer. Certains sont passés (les Inrock) ou rêvent

d'être en kiosque. Même si l'état d'esprit reste toujours le même, maintenant, il y a une grande diversification dans la façon même d'envisager le fanzine.

Par exemple, les fanzines de bandes dessinées sont de l'auto-édition, ce sont des dessinateurs qui s'éditent à compte d'auteurs. Avec le peu de revues de bandes dessinées qui existent, le fanzine est le premier support de ceux qui veulent débiter.

## Une mise en lien de cette presse

Bibliothèque, centre de ressource, le long travail d'investigation et d'enquête de la fanzinothèque a permis de créer une première base de données sur les musiques amplifiées, de nouvelles sur d'autres sujets suivront dès qu'on en aura les moyens. Chaque fanzine (100 par mois) qui arrive est dépouillé de toutes ses informations (titres, contacts, dossiers, thèmes, discographies, auteurs...), tout est traité, enregistré et classé. Cette base de données est consultée par des journalistes, des artistes, des fans de musiques ou de bandes dessinées, par des maisons de disques ou d'édition, par les autres fanzines et même par la Bibliothèque Nationale. Ce travail d'analyse nous

### PRES DE 500 000 LECTEURS DE FANZINES !

La fanzinothèque gère un fonds de 10 000 titres.  
Nombre en circulation en France répertorié : 1000 titres, dont 500 sur la musique, 30 % de renouvellement par an.  
Le fanzine moyen en France : tiré à 500 ex., trimestriel, fonctionne en dépôt-vente (une cinquantaine répartis sur la France pour les plus organisés). Sa durée de vie est limitée (le septième numéro est souvent fatal) mais elle a tendance à augmenter ces dernières années. Certains fanzines existent depuis 15 ans.

#### Documentation

Annuaire des fanzines (sur commande), exposition sur "les 20 ans de petite presse rock en France", une histoire des fanzines dans la revue Rage n°32

permet également de faire un peu mieux connaître cette presse et ses créateurs lors d'occasions comme le Festival International de bandes dessinées d'Angoulême qui nous confie la gestion de l'espace des fanzines. Mais c'est aussi un premier partenariat avec Jeunesse et Sport Poitou-Charentes pour officialiser un peu notre rôle de conseil auprès des créateurs de fanzines.

### Améliorer sa distribution

Les soutiens publics dont pourraient bénéficier les fanzines sont de plusieurs ordres. Celui qui me paraît très important, c'est d'ouvrir plus le réseau de distribution auprès notamment des bibliothèques qui devraient créer des espaces pour cette presse, à l'image de ce que vient de faire la médiathèque de Poitiers. Il faut renforcer ce que fait le Centre national des Lettres qui reconnaît certains titres de bandes dessinées et les aide un peu financièrement. Cela fait partie de leur mission que d'aider la jeune création. Pour les autres, ce peut être le soutien d'une municipalité, d'une structure socio-culturelle, du ministère de la Jeunesse et des Sports (au travers des "Défis jeunes") ou d'une entreprise sur du matériel, de l'imprimerie. Cela doit toujours rester des aides d'ordre technique ou financière. Mais ces structures ne doivent ni impulser l'idée, ni se mêler de la partie éditoriale.

Les fanzines existent parce qu'il y a une envie forte d'écrire, de défendre des choses, de communiquer. C'est de la passion ou ce n'est pas un fanzine. Il faut que cela reste libre, imparfait, revendicateur, fait par les gens de A à Z. » ■

### CONTACT

La Fanzinothèque  
Didier et Marie Bourgoïn  
185, rue du Faubourg du Pont-Neuf  
86000 Poitiers  
Tél : 05 49 46 85 58 / Fax : 05 49 61 30 34  
E-mail : @welcom.vitrin.com  
Site net : www.welcom.vitrin.com//fanzino



**Octopus**, 3 000 exemplaires. « Un fanzine ne fait qu'exprimer des engouements sans jugement critique, sans volonté de creuser un peu l'analyse et la réflexion. Mais aussi il se veut authentique, sincère et désintéressé (sans but lucratif). »

Philippe Doussot dans *Écouter Voir*  
(parution : Avril 98)  
Entretien avec Olivier Bailly

**Abus dangereux**, Montauban, 52 numéros depuis 1987, « le plus brillant exemple d'un éclectisme aussi généraliste que spécialisé. Ils ont aussi créé un label et une boutique de disques ».

Didier Bourgoïn dans *Rage*, n°32



### LA FANZINOTHÈQUE AU CONFORT MODERNE

C'est en 1985 que l'association l'Oreille est Hardie investit à mi-chemin entre le centre-ville et la faculté de Poitiers les entrepôts d'électroménager désaffectés du Confort 2 000, qui bientôt sera appelé le Confort Moderne.

Né en 1985 d'une équipe de jeunes pour mener à bien dans un lieu adapté les projets artistiques dont ils rêvaient : concerts de musiques rock, diffusion de fanzines, locaux de répétition, images vidéo, arts plastiques, design... ce lieu, depuis 10 ans, fait se rencontrer musique et art contemporain, des publics différents, démontre que l'échange est possible. La programmation musicale cherche la découverte et les révélations tout comme l'espace d'art contemporain de 1 000 m<sup>2</sup> situé à côté. Mais c'est aussi un restaurant, un label de disque, la Fanzinothèque, le soutien dans leur développement des groupes locaux et régionaux, l'ouverture à des domaines artistiques comme le cinéma expérimental, la vidéo, le théâtre ou l'implication dans des grandes causes (l'exclusion, le mouvement des chômeurs, des intermittents du spectacle, lutte contre le sida...) qui font du Confort Moderne un lieu novateur. Il fut considéré dans les années 80 comme l'un des pionniers des "nouvelles aventures culturelles".

Contact : Confort Moderne - Tél : 05 49 46 08 08

### LE KIOSKASINE A LA MEDIATHÈQUE

Les fanzines ont fait leur entrée officielle à la médiathèque de Poitiers. Un espace spécifique leur est consacré avec une trentaine de fanzines, Le Kioskasine. Pour le directeur, Jean-Marie Compte, « Les bibliothèques n'ont pas l'habitude de proposer ce type de publications, alors que par rapport à l'idée d'ouverture et de liberté que doivent proposer ces équipements, il devient évident que les fanzines ont leur place ici. De plus, les pratiques du public dans les bibliothèques montrent que ce sont des lieux de sociabilité forts, notamment pour les jeunes. Il me paraissait essentiel de leur proposer à côté des autres publications, une presse qui s'adresse plus spécifiquement à eux dans des domaines qui les touchent particulièrement. Le Kioskasine fonctionne extrêmement bien et nous nous sommes aperçus que cela dépassait le public jeune traditionnel de cette presse, pour toucher tous les publics. »

En renforçant leur réseau de distribution, la médiathèque renforce l'économie de ces supports. Il ne reste plus que d'autres bibliothèques se laissant convaincre !

Contact : Médiathèque F. Mitterrand - Jean-Marie Compte

BP 619 - 86022 Poitiers cedex

Tél : 05 49 52 31 51 - Fax : 05 49 52 31 60



Photo : Olivier Neuillé - Médiathèque François Mitterrand

# Pour une culture régionale d'aujourd'hui

Frédérique Planet

**Grâce à une mobilisation très forte du réseau associatif régional Métive ("moisson" en Poitevin) et de la volonté politique du maire de Parthenay, Michel Hervé, la Maison des Cultures de Pays, créée en 1993, favorise la mise en valeur et l'insertion des cultures de Pays dans la création contemporaine.**

## UPCP/Métive : un projet et des hommes

L'Union Pour la Culture populaire (UPCP) est née voilà maintenant 30 ans, à l'initiative d'associations de la région Poitou-Charentes et de la Vendée, qui agissaient pour la défense et la promotion de la culture poitevine-saintongeaise. Aujourd'hui, elle fédère 50 associations qui regroupent de 15 à 350 bénévoles. Elles sont nombreuses dans la Vienne, les Deux-Sèvres et en Vendée, un peu moins en Charente et Charente-Maritime et totalisent trois mille bénévoles. « Un grand nombre d'enseignants et d'instituteurs ont été à l'origine de ces associations-là, mais aussi heureusement des personnes issues du milieu agricole et ouvrier » rappelle Dominique Passebon, responsable de l'information à Métive. « Des jeunes et des étudiants sont venus grossir les rangs. Les associations développent leurs activités dans un village rural ou dans une grande ville, rayonnant parfois sur un canton ou sur toute la région. Le fait d'avoir rassemblé, unifié ce mouvement-là a permis à ces forces d'être entendues. » Toutes ces associations ont pour volonté de valoriser la culture régionale dans un sens d'ouverture, vers la culture des autres régions de France et du Monde. « Cerner sa propre identité, plutôt que de l'ériger avec chauvinisme, prendre pleinement conscience des racines, des particularismes de sa culture (musicale, linguistique) » précise Jean-Pierre Tissanié, président de l'UPCP.

## « Le creuset de Métive »

Métive a été créée en 1992. Elle a pour vocation de mettre en application le projet de l'UPCP. Toute l'équipe de la Maison des Cultures de Pays a une expérience associative et une bonne connaissance du projet. Elle fait appel aussi à des techniciens du son, de l'éclairage, à des artistes, des musiciens, des conteurs... Des expériences ont ainsi grandi dans le creuset de Métive. L'UPCP reste la structure qui gère le projet culturel et mène les négociations avec les partenaires institutionnels. La philosophie de départ est toujours la même, c'est-à-dire valoriser l'identité culturelle en prenant appui sur une meilleure connaissance, voire une réappropriation de tout ce qui constitue le patrimoine culturel poitevin-saintongeais, favoriser les pratiques culturelles artistiques autour de la musique, de la danse, des arts de la parole et enfin susciter la création et la diffusion nourrie de ce patrimoine culturel.

## Mémoire de la culture du peuple

Le patrimoine culturel est pris au sens large, c'est-à-dire tout ce qui constitue les caractéristiques d'une culture. Cela peut-être le patrimoine de la pierre, un savoir-faire de l'architecture d'habitation traditionnelle que certaines associations essayent de raviver auprès des artisans. Tel est le cas de *Vivre au Pays* dont la vocation est d'aider les gens à restaurer la maison de Pays qu'ils ont



Photo : Jean-Louis Neveu - Collection Métive

achetée. C'est aussi surtout le patrimoine au sens des connaissances et savoir-faire autour de l'oralité, de la langue, de la danse, de la musique, autour des arts de la parole, des pratiques, et de la mythologie.

« Si l'on ne prend pas garde, si la chaîne naturelle de la transmission se casse, affirme Dominique Passebon, les connaissances peuvent se perdre. Il est nécessaire de consigner le témoignage des anciens, transmis de bouche-à-oreille, qui sont la mémoire de la culture du peuple. » C'est ce qu'a senti André Pacher dans les années 60. Fondateur de l'UPCP, il fut à l'origine d'un vaste mouvement de recherche et de la sauvegarde documentaire avec en 1971 l'opération OSTOP, opération-sauvetage-tradition-orale-paysanne. Des jeunes et des moins jeunes vont aller sur le terrain pêcher de véritables trésors, « un ancien qui jouait du violon, Madame Machin qui connaissait des chansons... » Des quantités de témoignages vont être ainsi enregistrés sur des cassettes ou dans le meilleur des cas sur des bandes UHER ou Revox. Dans ce cadre ont été collectés 8 à 10 000 heures d'enquêtes en son, 40 à 45 000 clichés, 800 heures de bandes vidéos liés à la culture orale auxquels s'ajoutent 5 500 ouvrages, des brochures, des notes, des cahiers de chansons.

**Rendez-vous annuels**

Les Feux de StJacques : janvier à mai 98  
 Le Festival d'animation rurale : avril à octobre 98  
 Le Festival "De Bouche à Oreille" : 13 au 23 août 98

Collection Métive



Des gens motivés continuent d'ailleurs de faire ce travail sur la mémoire collective dans des associations. C'est le cas par exemple d'ARCUP à Cerisay qui a conçu avec les habitants des petits fascicules, *les Cahiers de la Mémoire du Ceriséain*.

**Cultures traditionnelles sur Internet**

Un des projets de Métive est de valoriser cette documentation inédite, considérable, qui doit être progressivement informatisée, voire numérisée pour une mise à disposition plus large du public. Cette année, Métive doit devenir aussi *pôle associé BNF* (Bibliothèque nationale de France). Une convention sera signée prochainement pour trois ans entre la FAMDT (Fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles) dont

Métive est membre, et la BN L'équipe du Cerdo (Centre d'études, de recherche et de documentation sur l'oralité) a tout d'abord travaillé sur un corpus de chansons traditionnelles, à partir du répertoire de Rachelle Grimaud et de Providence Bouteau. 10 CD ont été réalisés, d'autre: sur *l'Avant-deux*, une danse traditionnelle du Poitou, sont en préparation.

« Notre projet d'acquiescer un serveur est d'ailleurs conforté par Parthenay qui est entrée en 1996 dans l'ère des NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) avec le projet *Ville numérisée* », indique Dominique Passebon. Différents réseaux ont été mis à la disposition du public : In-



Providence Bouteau, dite Maguesite  
 Photo : Collection Métive

own-Net, BBS Internet. Métive devrait intégrer le site Internet de Parthenay cet été. En rentrant dans l'ère des nouvelles technologies, l'association signifie également son engagement pour une culture régionale en prise avec la modernité et ouverte à l'extérieur.

**METIVE****Maison des Cultures de Pays**

Salle de création : 100 à 250 places  
 Studio son numérique  
 Studio audiovisuel Betacam SP  
 Centre d'études, de recherche et de documentation sur l'oralité (CERDO)  
 Hall d'exposition  
 Salles de réunions

Théâtre en plein air (250 places)

**Budget** : 4, 5 MF (1997)

Autofinancement = 30 %

(ateliers formation, entrées spectacles...)

Principaux partenaires financiers

Ministère de la Culture : 970 000

Conseil régional Poitou-Charentes : 570 000

La ville de Parthenay : 500 000

Conseil général des Deux-Sèvres : 175 000

Syndicat mixte du Pays de Gâtine : 50 000

**Emploi :**

19 salariés (2 temps-plein)

4 emplois jeunes (à venir)

Contrats réguliers pour 6 intermittents

du spectacle (techniciens)

Plus de 120 contrats d'artistes par an

Production d'un magazine régional *Rimajhes* et

d'une revue nationale *La Mandragore*

**GESTE S.A.**

Structure commerciale et juridique créée en 1992 par UPCP

• Geste édition : édition de livres

• Geste scénique : régie spectacle, vente et location de matériel

CA de 8,90 MF pour 1996

12 salariés à temps plein

Contrats réguliers : 4 intermittents du spectacle

Photo : Jean-Louis Neveu - Collection Métive





Photo : Jean-Louis Neveu  
Collection Métive



### Favoriser les pratiques culturelles artistiques

L'action de Métive est aussi de toucher les gens qui sont les relais de l'information, les enseignants par exemple, lorsqu'ils ont envie d'intégrer la culture régionale dans leur programme. « *Nous leur proposons des stages autour du conte, de l'oralité, de la musique dans le cadre d'une animation ou d'un projet plus élaboré (classe naturelle, classe du patrimoine), explique Dominique Passebon, les interventions se font à Parthenay et dans toute la région. Métive met aussi en œuvre des stages d'été, des ateliers de formation (violon, accordéon, chant) dans les écoles de musique municipales ou dans des conservatoires de région* ». À l'heure actuelle 500 élèves sont inscrits dans des ateliers gérés par Métive, 450 dans des ateliers animés par les associations. Pour les encadrer, Métive a un formateur à plein temps et 6 vacataires qui interviennent en danse, accordéon, violon, harpe selon les demandes.

### Des musiques traditionnelles et métissées

La création et la diffusion de l'existant constitue le troisième axe de développement de Métive. Deux temps forts : les *Feux de St-Jacques*, un rendez-vous par mois d'octobre à juin, et le festival *De Bouche à Oreille*, en août. Le premier a cette particularité de se faire conjointement

avec une des associations de Parthenay, *Gonzo Collectif*, dans le cadre du label *Scènes de Musiques Actuelles*, et d'ouvrir la programmation à toutes les musiques rock, jazz, et musiques traditionnelles. *De Bouche à Oreille*, le festival des musiques traditionnelles et métissées, a lieu en Gâtine et à Parthenay. Il peut proposer de la musique traditionnelle dans ce qu'elle a de plus enracinée, ethnique, pour faire découvrir des musiques particulières du bocage poitevin ou encore d'un groupe musical turc, tunisien ou québécois. Mais aussi de la musique traditionnelle hexagonale avec musiciens amateurs ou professionnels, qui créent parfois avec des musiciens jazz ou rock (*Occidentale de Fanfare, Hundsbuam Miserablige*) ou encore une création à la commande.

Pour Jean-Pierre Tissanié, Président de l'UPCP, il est important de « *pouvoir faire ressentir toutes les caractéristiques d'une culture pour qu'elle soit utilisée sous des formes contemporaines par des artistes, qu'elle ne soit pas vécue comme une référence de musée, mais prenne vie dans un projet* ». Et d'ajouter : « *Notre vocation est aussi de travailler avec toutes les personnes qui ont des projets et cette même préoccupation de valoriser le patrimoine régional.* » ■

#### QUESTIONS A JANY ROUGER

Président de l'UPCP (1981/1989),  
maire adjoint à la Culture de Parthenay  
et directeur de la FAMDT

#### Quelle est la politique culturelle de Parthenay ?

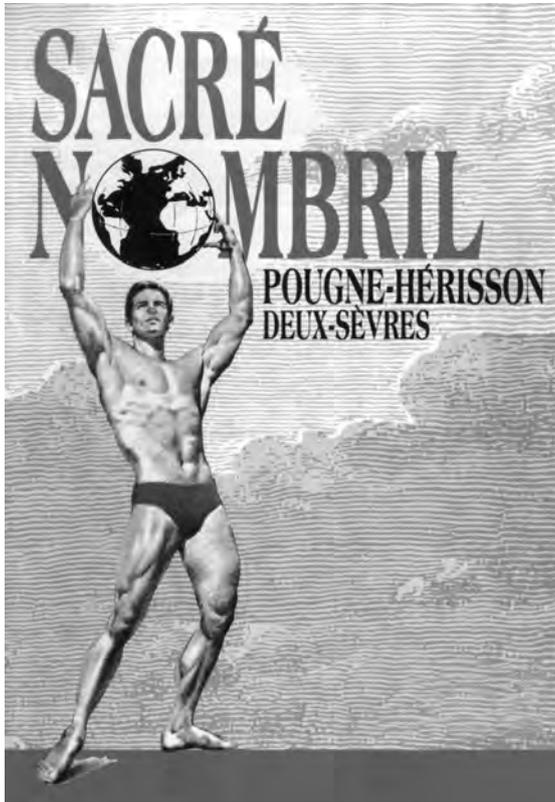
« *Il y a à la base une philosophie du développement. Tout notre travail d'élus consiste à transformer les citoyens en acteurs, acteurs de la vie sociale ou culturelle. C'est l'axe majeur de l'action culturelle de Michel Hervé, maire de la ville depuis 1979, qui passe par "une prise de conscience positive de l'identité culturelle" favorisant une politique culturelle de l'imagination. 12 à 13 % du budget sont consacrés à la culture et un service culturel a été mis en place dès 1985 pour développer l'animation. À la différence d'autres communes, nous ne mettons pas en place une programmation, mais sommes à l'écoute des projets associatifs à qui nous apportons une aide logistique (technique, administrative, financière...). C'est un choix culturel.* »

#### Quelle est le rôle de la municipalité dans la création de la Maison des Cultures de Pays ?

« *Le projet d'un équipement culturel était déjà inscrit dans les statuts de l'UPCP. En 1985, la municipalité a eu envie de soutenir cette initiative qui participait à la valorisation du patrimoine et de l'identité culturelle de Parthenay et de la région. Il s'agissait de promouvoir la culture régionale, élément d'une grande curiosité. La Maison des Cultures de Pays n'a vu le jour qu'en 1993. Un parachutage aurait risqué de déséquilibrer le tissu associatif local. C'est pourquoi une action de préfiguration a été mise en place avec le festival "De Bouche à Oreille" en 1987 pour rompre avec l'image folklorique "paille dans les sabots" et arriver à construire un festival qui donne une autre image des musiques traditionnelles, souvent métissées, pariant sur la rencontre des publics et la modernité.* »

#### CONTACT

Métive - Dominique Passebon  
Maison des Cultures de Pays  
1, rue de la Vau-St-Jacques - BP 03  
79 201 Parthenay cedex  
Tél : 05 49 94 90 70 - Fax : 05 49 94 90 71  
E-mail : metive@district-parthenay.fr



## Le petit monde de Pougne-Hérissou

Frédérique Planet

**Quand le monde du conte, à travers le conteur et comédien Yannick Jaulin, participe à la dynamique d'un village.**

sonorités toutes de rondeur et de drôlerie : Hier "Pougne-Hérissou" et "La vie des roses", aujourd'hui "Rien que du beau monde".

conteur musical et théâtral sont abordées (mise en scène, jeu dramatique, chant, musique, mouvement...). Les participants viennent d'ailleurs souvent de loin. En contrepoint et pour travailler sur le champ du local, des chantiers d'écriture et d'initiation au conte ont été ouverts pour les amateurs. Les enfants ne sont pas oubliés dans l'histoire. L'atelier "Paroles de rue" a en projet des classes de conte avec des enfants de Chevilly-Larue en région parisienne, avec laquelle est jumelée Pougne-Hérissou. ■

Qui aurait pensé qu'un jour la petite commune de Pougne-Hérissou (400 habitants) en Pays de Gâtine devienne « Le Nombriil du Monde » et draine jusqu'à 4 000 visiteurs et artistes pour célébrer cet événement mémorable au 15 août ? C'était sans compter avec l'esprit facétieux d'un enfant du Pays, le comédien et conteur Yannick Jaulin pour que la magie opère. « *Il se dit, même ici à Pougne-Hérissou, que toutes les histoires du monde sont parties d'ici, de la mine, il y a très longtemps. Il se dit qu'elles reviennent incognito, oiseaux de passage sur les épaules d'étranges humains mâcheurs de mots.* » C'était sans compter aussi sur le soutien audacieux du maire de Pougne-Hérissou, Bernard Bouleau, et une participation active des habitants depuis 1992. Le petit monde de Pougne-Hérissou se retrouve au fil des spectacles de Yannick Jaulin, qui mêle avec bonheur le français et le parlanjhe (patois du Poitou) aux

Au-delà de l'aspect spectaculaire et cocasse de la biennale, cette année c'est l'Euro-vœu (« *Deux ans avant l'Euro, Pougne-Hérissou est toujours en avance* »), une structure permanente L'atelier "Paroles de rue" a été créé, en 1996, pour aider à la création de spectacles et organiser des formations autour de l'oralité. Pour que le parlanjhe vive, « *parce qu'il y a nécessité d'ouvrir des pistes, des sillons culturels en milieu rural* », affirme Yannick Jaulin. Des stages sont organisés avec le soutien de l'AFDAS pour donner aux comédiens et conteurs professionnels des outils pour construire leur spectacle. Parce qu'il s'agit d'une discipline nouvelle entre le théâtre de rue, le show-bizz et le conte façon ancienne, toutes les spécificités du

### CONTACT

Atelier Paroles de Rue  
Frédérique Pariset - Cécile Renault  
79130 Pougne-Hérissou  
Tél : 05 49 63 79 37 - Fax : 05 49 95 67 24  
E-mail : lenombriil@district-parthenay.fr

Le Nombriil du Monde



# Restauration architecturale et narcissique\*

Luc de Larminat

**En vingt ans de présence dans le village de Tusson, dans le Ruffécois, l'association Marpen a développé un concept qui fait figure de modèle. Leur projet de réhabilitation patrimoniale et de réutilisation du site rural a toujours lié le développement culturel au développement social.**

**E**n 1968, au sein de l'association Marpen (le nom vient de la forteresse de Merpins vieux bourg à Cognac) un groupe d'adolescents passionnés d'archéologie et adhérents à l'Union Rempart portent leur réflexion sur le devenir de l'architecture rurale. L'abandon, dans les années 1970, de ces villages, provoqué par l'exode des populations vers les pôles urbains les transforme en véritable champ de ruine. Un village retient plus précisément leur attention, Tusson. L'association va se lancer dans une expérience particulièrement exigeante où il s'agira autant « de restaurer des témoignages de notre histoire, que de construire ou reconstruire des hommes ».

Son directeur, Jackie Flaud, artisan de cette histoire depuis ses débuts, nous donne quelques clés de cette réussite.

## Sauver le patrimoine rural

« À Tusson, village de 350 habitants, l'architecture témoigne d'un passé historique riche qui va du néolithique au XX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'aux années 1950, il resta une place marchande riche que la mécanisation de l'agriculture verra s'éteindre et qui transformera brutalement la vie économique. En un demi-siècle, sa population se réduit de 1200 à 350 habitants, son patrimoine très riche se perd, le village se meurt doucement. Des personnes du village, l'abbé Ducouret et le maire, M. Vinzent, demandent à l'association de faire quelque chose.

En 1976, le ministère de la Culture, dans le cadre du 7<sup>e</sup> plan, sélectionne Tusson (avec 3 autres villages de Poitou-Charentes) pour faire partie d'une opération pilote appelée "valori-



Construction d'un mur. Activité pédagogique - Collection Club Marpen

sation des zones rurales". L'idée : concentrer des moyens en réhabilitation et en animation du bâti sur un village par département afin d'en faire une opération exemplaire.

L'association Marpen conduit les opérations de 1976 à 1980, l'ensemble du bourg de Tusson est "site inscrit" (équivalent sites protégés). Quatre-vingt-dix dossiers de subventions sont instruits et les premiers Chantiers Internationaux de jeunes bénévoles (qui ont encore lieu tous les ans) restaurent ce qui deviendra le Musée de la vie rurale. Le village reprend un peu de vie.

## (Re)construire des maisons et des hommes

Mais pour l'association, le travail paraît inachevé, elle veut aller plus loin dans sa démarche culturelle (mieux restaurer), économique (développer le tourisme, l'animation, l'emploi) mais également sociale (aider par des formations qualifiantes des gens en souffrance). Les années 1980 avec leur

cortège de difficultés sociales, de chômage, nous conduisent à associer dans le projet de réhabilitation du bâti une dynamique de développement social par la formation et l'insertion professionnelle de jeunes et d'adultes en difficulté. C'est un des premiers Chantier École du patrimoine poussant l'insertion jusqu'à donner une formation qualifiante. Depuis 15 ans, ce sont quarante personnes par an qui obtiennent ainsi une qualification.

Le Chantier École du patrimoine consiste à permettre à des personnes en difficultés, jeunes et adultes (âgés de 16 à 60 ans), de conduire un processus d'insertion sociale et professionnelle à partir de la réhabilitation et de l'animation du patrimoine. Le dispositif pédagogique (voir encadré ci-contre) est bien rodé maintenant et sur ces quatre dernières années, le taux de réussite des candidats présentés par Marpen aux épreuves du CAP est de l'ordre de 80 %, soit nettement supérieur à la moyenne nationale. Ils

participent à la sauvegarde d'un village mais aussi en aménageant leur propre gîte d'hébergement, ils se responsabilisent davantage. La formation qualifiante permet à la plupart de trouver un travail après. Pour d'autres ce sera dans les activités créées et maintenant gérées par l'association comme le Musée, les gîtes d'hébergement, les prestations de services, la restauration, l'animation de classes patrimoine. Ces activités d'animation du site s'autofinancent à 65 %.

### Un tissu économique qui reprend vie

En vingt années de présence à Tusson, Marpen a réhabilité et créé des maisons d'habitation, des granges, des fours à pain, le Musée de la vie rurale, cinq gîtes (50 lits), la Maison du patrimoine et le Jardin monastique médiéval. Huit mille personnes ont visité Tusson en 1997, plus de trois mille se sont déplacées à la fête du patrimoine, le café-restaurant et l'épicerie ont rouvert, des artisans revien-

nent : ce sont ainsi une quarantaine d'emplois qui renaissent au village. Depuis 3 ans, des personnes commencent à revenir pour créer des activités, s'impliquer dans le projet global. La dynamique lancée il y a vingt ans commence à porter ses fruits. Mais l'activité de Marpen ne s'arrête pas à Tusson : les sites alentours sont aussi restaurés, car c'est tout un espace qu'il faut faire revivre si l'on veut retrouver une plus grande dynamique à l'échelle du "pays". Nous pouvons développer encore davantage les activités économiques, les stages scolaires, les animations culturelles et nous en avons encore pour 20 ans de réhabilitation! Pari gagné mais toujours fragile car cela nécessite du temps et il n'est pas toujours facile de faire comprendre aux nombreux partenaires publics que ce type de projet est fait



Taille d'une fontaine - Collection Club Marpen

d'avancées mais aussi de reculs. Malgré nos acquis il faut toujours convaincre, renégocier. Pourtant, il est évident que dans notre région, la réhabilitation du patrimoine constitue l'enjeu du siècle à venir, mais à une condition, que soient globalisés développement culturel et développement social. » ■

### \* LA FORMATION QUALIFIANTE DU CHANTIER-ÉCOLE DE TUSSON

Extrait "projet pédagogique" du Chantier-École de Tusson

Le Chantier-École se définit « autour d'une démarche pédagogique où s'articulent une dimension formation, acquisition de savoir-être et/ou de savoir-faire, et une dimension productions, les réalisations effectuées durant la formation ayant vocation à être utilisées. Le chantier-école, au sens strict, se spécifie par l'utilisation de la démarche de formation-production pour une action concrète et tangible de transformation de l'espace naturel ou bâti ». Il en existe partout, dans des châteaux ou des quartiers urbains. À Tusson, Le chantier-école du Patrimoine est agréé par la Direction régionale à la Formation professionnelle, en tant que centre de Formation aux métiers de la réhabilitation. À ce titre, MARPEN accueille un public de 16-25 ans (programme AGIR) et d'adultes dans le cadre de la formation permanente, ainsi engagés dans un cycle de formation de 24 mois ou plus, préparatoire aux CAP menuiserie, charpente, maçonnerie et taille de pierre, réunissant les corps de métiers à l'origine de la construction du village. La pédagogie a pour base la prise en compte de l'indi-

vidu, sa valorisation dans l'œuvre accomplie. Elle s'appuie sur une équipe permanente composée de formateurs techniques ayant une réelle expérience de l'artisanat et de la réhabilitation, de travailleurs sociaux et de personnes chargées de l'accueil. Enfin le partenariat avec l'atelier Pédagogique du Ruffécois permet l'intervention, au sein même de la structure, d'enseignants en français et maths. Les méthodes d'enseignement tiennent compte du parcours de leurs stagiaires qui ont connu de nombreux échecs scolaires dans le système classique. C'est donc un système de formation personnalisée qui est mis en place, chaque élève est pris en compte dans sa globalité (centres d'intérêt, vécu...) Les caractéristiques des constructions sur lesquelles interviennent les ateliers du Chantier École :

- être des supports de développement local, générateurs de richesse pour la collectivité,
- être d'une réelle qualité architecturale et constituer des témoignages de l'histoire du "pays",
- être reconnus comme tel par les décideurs financiers.

### ADRESSES UTILES

#### Union R.E.M.P.A.R.T

Union des associations pour la réhabilitation et l'entretien des monuments et du patrimoine artistique

Créée en 1966, elle regroupe 150 associations locales qui ont la volonté de restaurer et de faire revivre un élément du patrimoine, qui agissent toutes suivant les principes du bénévolat. Véritable réseau au service du patrimoine et du développement local. Services : recrutement des bénévoles, formations, chantiers d'insertion, classe du patrimoine, promotion et réutilisation des sites, édition "patrimoine vivant", colloques.

Contact : Union R.E.M.P.A.R.T  
1, rue des Guillemites - 75004 Paris  
Tél : 01 42 71 96 55 / Fax : 01 42 71 73 00

#### Atelier de pédagogie personnalisée

Objectif : répondre de façon permanente, individualisée et contractuelle aux demandes de formations de personnes engagées dans un projet professionnel.

Contact : Atelier de pédagogie personnalisée  
3, place A. Briand - 16700 Ruffec  
Tél/Fax : 05 45 31 36 75

#### Association Chantier École

Contact : Denis Maier  
6, rue du Docteur Mallet - 15300 Murat  
Tél : 05 71 20 04 51

### CONTACT

Club Marpen - Jackie Flaud  
53, rue d'Angoulême - 16100 Cognac  
Tél : 05 45 82 87 95 - Fax : 05 45 36 19 89  
à Tusson : 05 45 31 71 55

# Faire vivre le patrimoine

Émilie Giandre

## La restauration et l'animation de son patrimoine monumental sortent Rochefort de sa torpeur.

Affiliée depuis 1974 au réseau national des Villes d'Art et d'Histoire, Rochefort développe tout au long de l'année une véritable politique d'animation de son patrimoine. La municipalité s'est ainsi engagée depuis une vingtaine d'années dans une politique systématique de réutilisation de son patrimoine bâti : la mise en valeur de l'architecture du centre-ville datant du XVII<sup>e</sup> siècle, la restauration de la Corderie royale de 1976 à 1988, la Grande Poudrière de l'Arsenal achevée récemment. La Corderie royale devenue Centre International de la Mer, lieu de mémoire et de vie consacré à la mer et à l'activité maritime (expositions, documentations...) permet d'accueillir un nombre de touristes croissant mais aussi de conserver nombre d'emplois artisanaux. Ainsi depuis un an, on

peut visiter un vaste chantier, celui de reconstruction de la frégate de La Fayette *l'Hermione*. Véritable spectacle qui offre au public la possibilité de découvrir les techniques de construction navale du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dix ans de travail seront nécessaires aux charpentiers, forgerons, calfats... pour reconstruire cette réplique exacte de la frégate d'origine. Pour les Rochefortais et leur maire, cette dynamique autour de la restauration de la ville devait permettre de faire renaître leur cité un peu somnolente. Depuis 10 ans, au sein du musée d'Art et d'Histoire, un service d'animation du patrimoine de la ville a été créé (visites guidées, circuits touristiques) en sus de l'Office du Tourisme. Ce service organise depuis plusieurs années *La Nuit du Patrimoine*, la

veille de la Journée nationale du patrimoine, avec des ballades musicales nocturnes. Tous les habitants y participent en ornant leurs fenêtres de petites bougies. Le théâtre de la Coupe d'Or, installé dans un théâtre à l'italienne du XVIII<sup>e</sup> siècle est un important lieu de diffusion, de production et de création. Chaque



La Corderie Royale, Rochefort  
Comité Régional de Tourisme Poitou-Charentes

année, il organise deux fêtes populaires : "résonances", concerts franco-phones pendant sept jours et "La fête dans la ville" organisée en juin sur une journée, qui est une fête déguisée avec une référence culturelle imposée, comme Rochefort-New-York l'année dernière qui a attiré vingt mille personnes. Tous les équipements culturels et les deux cents associations (culturelles, sociales, caritatives, sportives) participent à cette dynamique lancée autour de la restauration du patrimoine. 300 à 400 000 visiteurs sur le site de la Corderie, 25 000 personnes dans les rues pour la "Nuit du Patrimoine", amélioration du cadre de vie, essor économique lié à l'implantation de nouvelles entreprises attirées par cette région en pleine évolution, cette volonté d'exploiter le patrimoine existant a complètement changé l'image de Rochefort et de ses 28 000 habitants. ■

### CONTACTS

La Corderie royale  
Centre international de la Mer  
BP 108 - 17303 Rochefort  
Tél : 05 46 87 01 90 - Fax : 05 46 99 02 16  
La Coupe d'Or  
101, rue de la République  
17300 Rochefort  
Tél : 05 46 82 15 10  
Le Musée d'Art et d'Histoire  
63, avenue Charles de Gaulle  
17300 Rochefort  
Tél : 05 46 99 83 99  
Service du patrimoine  
Tél : 05 46 99 57 17

Maquette de L'Hermione - Photo : Bernard Henry





Façade du Château d'Oiron  
Photo : L. Lecat

# Le village et son château

Olivier Bailly

**Les habitants d'Oiron et l'art contemporain associés à la restauration d'un château du XVI<sup>e</sup>/XVII<sup>e</sup> siècle.**

Proche de Poitiers, d'Angers et de Tours, le village d'Oiron (environ un millier d'habitants) possède un château datant du XVI<sup>e</sup> siècle. Depuis juin 1993, cette petite merveille Renaissance connaît un second souffle en accueillant une exposition permanente d'art contemporain. Depuis janvier 1997, le château et la collection sont administrés par Laurent Heulot (de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites) et ce qui ne pourrait être qu'un musée de plus s'avère en fait une « machine à recréer du lien social ». Ce sont deux commandes publiques qui ont permis de recréer

une véritable communication entre les Oironnais et leur château. En 1993, Raoul Marek, avec eux, réalise un service de table à tirage limité, « La salle à manger d'Oiron » : 150 assiettes comportant sur leur plat la découpe de visages, verres gravés d'initiales autographes et serviettes arborant les empreintes digitales des mains gauches sont autant de signes de reconnaissance, d'appartenance et de connivence des premiers Oironnais qui ont répondu présent à l'invitation de l'artiste. Chaque année, le 30 juin, ils sont invités par l'association RM 30 juin à partager un repas pris en commun dans « leur » château. Depuis 1994, Christian Boltanski, quant à lui, photographie chaque année les classes de l'école. Son travail, *les Écoliers d'Oiron*, s'enrichit régulièrement et prend place sur les cimaises du château tandis qu'un exemplaire revient aux familles. Les fréquentes résidences d'artistes permettent aussi une bonne interaction ainsi que certaines initiatives. Christine Barrière, chargée de communication du château, se souvient : « *Lors des dix jours de l'art contemporain, en avril dernier, nous avons sorti l'art du château. Le garage avait accepté de nettoyer sa vitrine et d'y faire trôner un but de handball en vitrail, "Panem et circenses" de Wim Devoye. Cette année, continue-t-elle, l'épicier nous a prêté son hangar pour la retransmission d'une performance qui aura lieu en mai dans le château.* »

Outre ces expositions temporaires, Oiron s'est également ouvert à des journées de formation à l'histoire de l'art. Nul doute que les élèves, les artistes ou les simples touristes sont un potentiel économique pour la ville dont l'unique hôtel s'est déjà agrandi et dont la restauration est à l'avenant. Mais c'est encore insuffisant, même si, constate le maire, Pierre Piot, « *l'association des Amis d'Oiron a l'intention de créer des structures d'accueil* ». ■

## CONTACT

Château d'Oiron  
Christine Barrière - 79100 Oiron  
Tél : 05 49 96 57 42 - Fax : 05 49 96 52 56

### BALADE A LA JOURNÉE DES PRATIQUES AMATEURS

Au détour d'un champ de vignes au nord des Deux-Sèvres, le village d'Oiron se découvre paisible au rythme des vendanges. Mais c'est sans compter sur l'extraordinaire métissage culturel qui se produit chaque premier dimanche de juin dans ce site de vignes. Le château d'Oiron, sa collégiale, son parc aux essences subtiles, et l'ensemble du village, sont le théâtre d'un jour des pratiques musicales et chorégraphiques amateurs.

Mue par un esprit de convivialité exemplaire, s'appuyant sur tous les réseaux existants y compris sur les quelque deux cents bénévoles d'Oiron, cette manifestation régionale initiée par l'ARDIAMC il y a 10 ans, rassemble un nombre croissant de groupes (on en dénombrait 105 en 1997) et de publics de tout poil (12 000 personnes l'année dernière !)

Du chant grégorien au trash, tous les répertoires et toutes les esthétiques entrent en résonance et se mélangent... tout comme les publics.

Blandine Delcroix

Decentre Acentre 92 : Tom Shannon - Photo : D. Von Shaewen



# Annonces

# Point de vue

L'avis d'un acteur culturel sur des notions qui lui sont chères, comme le lien social, la proximité, les rencontres artistiques, la médiation, les métissages, la solidarité, la démocratie, la participation, le bien collectif, le service public, la convivialité, le développement communautaire, l'alternative économique.

**Daniel Redler,**

**directeur d'Arfacs, président d'Art et Société**

L'association Arfacs, que nous avons rapidement présentée dans *Culture & Proximité* n° 6, a été créée début 1991 par des professionnels de l'action culturelle et de l'action sociale afin de lutter contre l'exclusion des artistes et des acteurs culturels, et pour contribuer au développement de l'emploi dans ce secteur. Arfacs se donne pour objectif de générer les moyens d'une « démarginalisation » socio-économique des activités culturelles et d'une promotion des personnes : en participant aux différents dispositifs d'insertion et de lutte contre l'exclusion par l'accompagnement au projet, en développant des actions de formation adaptées aux secteurs concernés correspondant à un marché existant ou potentiel, en aidant à la création de manifestations et d'événements culturels, en proposant des interventions d'animation ou d'action culturelle, en créant les structures économiques (entreprise d'insertion par l'économique, par exemple) pouvant servir de relais et d'outils à l'insertion. Dans sa démarche, Arfacs s'appuie sur la pédagogie de projet. Démarche centrée sur l'engagement, le désir de la personne à exister dans un acte social et dans sa capacité à convoquer et utiliser toutes les ressources qui sont les siennes. Démarche également centrée sur l'humanisation de l'économie, c'est-à-dire sur la prise en compte de cette dernière dans le cadre d'une « économie sociale », une économie « au service de l'homme ».

Arfacs est également l'une des structures à l'initiative de la création d'Art et Société, un regroupement national de réflexion et d'action pour l'insertion des artistes, qui organise une circulation des informations, déclenche des rencontres régionales pour démultiplier les confrontations et approfondir les réflexions. Daniel Redler, directeur d'Arfacs et président d'Art et Société, a également été invité du comité de pilotage d'une étude sur les bénéficiaires du RMI ayant une activité ou un projet artistique. Cette étude donne des informations statistiques complétant les analyses qu'il a pu mener dans le cadre de l'expérience d'Arfacs, qui accueille plus de 400 bénéficiaires par an.

Le nombre de porteurs de projets artistiques, disposant d'un niveau de formation initial élevé, semble croître régulièrement, bien que les perspectives de débouchés en termes de création d'entreprises et d'emploi restent assez fermées, en l'absence de dispositifs d'accompagnement adaptés et de dispositifs institutionnels de soutien à la création d'activités dans ce secteur. Le RMI serait ainsi en passe de devenir un "sous-statut" d'artiste. Il paraît urgent de prendre ce problème à bras-le-corps, en particulier dans le cadre des réflexions menées sur l'activation des dépenses passives, et des débats qui entoureront le projet de loi contre l'exclusion.

**Contact :** Daniel Redler - Arfacs  
24, bd. du Jeu de Paume - 34000 Montpellier  
Tél : 04 67 58 54 15 - Fax : 04 67 58 49 03

*Dans les pages suivantes, Daniel Redler souligne l'importance de soutenir et accompagner les porteurs de projets de services culturels bénéficiaires du RMI*

## Des porteurs de projets culturels bénéficiaires du RMI...

« **Q**uand le Revenu minimum d'insertion a été institué, il permettait de répondre à des situations d'urgence, apportant des ressources à des personnes en réelle difficulté, connaissant d'importantes faiblesses sur le plan professionnel. Depuis 1992, nous constatons que les données ont changé, le niveau d'études et de qualification des bénéficiaires étant, en moyenne, de plus en plus élevé.

Dans le domaine artistique, une sorte de "culture" du RMI s'est déclarée, dont la signification n'est pas à interpréter à la légère. Elle est la contrepartie d'une absence d'offres sur le marché du travail et de l'emploi. Les jeunes, en particulier, ont le sentiment que leur avenir professionnel est bloqué. Il n'en ressentent pas moins le besoin de s'émanciper de leur famille, de devenir indépendants, d'accéder à un statut social.

Aussi, des personnes s'emparent du RMI pour faire quelque chose, disposer de temps pour exister et se faire connaître dans certains milieux. À titre indicatif, c'est aujourd'hui le seul moyen pour bon nombre de plasticiens de continuer à peindre et de s'inscrire dans des réseaux, ou c'est l'instrument utilisé par des amateurs de théâtre pour créer une jeune compagnie, car ils pensent avoir peu de chances d'intégrer une troupe professionnelle.

Le RMI leur apparaît comme une solution précaire, difficile à vivre. Ils ressentent un malaise face à ce qui devient progressivement un échec, une peur et une révolte d'être obligés de se réorienter vers

d'autres secteurs professionnels, et dans tous les cas d'accepter emploi ou activité nettement en dessous de ce que devrait leur ouvrir la formation effectuée et les compétences techniques acquises. Mais en même temps, cette solution, bien que transitoire, leur ouvre un espace de liberté ; liberté de pouvoir construire un projet, projet de vie autant que projet d'activité, ces deux aspects étant liés et inséparables.

Le projet culturel est toujours d'analyse complexe, pouvant se tourner plutôt vers la création, ou plutôt vers l'action. La création n'a pas d'autre finalité qu'elle-même ; l'artiste souhaite être reconnu et vivre de la production de ses œuvres, mais son premier souci est de trouver le moyen d'exprimer ce qu'il a à dire. L'action, en revanche, vise un rapport d'échanges avec des usagers, un

public, des clients, et a pour ambition essentielle la recherche d'un statut social.

Les projets culturels tournés vers l'action ont nettement tendance à se développer, ce qui est le signe, à mon avis, d'un net renversement de perspectives en cette fin de siècle sur les fonctions de la culture, sur la nature de l'activité culturelle. Depuis une cinquantaine d'années, elle a plutôt été pensée sous l'angle de l'idéologie, que l'on retrouve exprimée par exemple au travers des mouvements de l'éducation populaire, ou à partir du couple création/diffusion autour duquel se focalisent les politiques publiques, la commande institutionnelle.

Mais les porteurs de projets d'activités sont très rarement pris en compte, en tant que tels. Il est clair que la culture peut être aujourd'hui conçue comme un service, comme un ensemble de services, dépassant alors les problématiques de l'idéologie et du couple création/diffusion. Pourtant on ne pose pas vraiment les questions essentielles : de quoi et comment vivent les porteurs de projets culturels ? Sont-ils formés à monter des projets, à comprendre et maîtriser les éléments qui ordonnent les structurations de l'échange ?

Il est étonnant que les actions visant à former et soutenir ces porteurs de projets ne soient presque jamais financées par la Culture. L'accompagnement de bénéficiaires du RMI se présente dès lors comme une sorte de laboratoire de réflexion et d'expérimentation sur les services culturels de demain. L'entrée «insertion» permet en effet d'embrasser directement un ensemble de questions, car ce champ a bien pour vocation de traiter les difficultés qu'un public a de trouver, dans son secteur professionnel propre, des débouchés à ses compétences, à ses formations, et en plus, ici, à son engagement.

La Culture, au sens du tissu formé par les différents acteurs et décideurs de ce domaine, ne peut plus ignorer que sa responsabilité est bien plus globale que celle de favoriser l'éclosion et la diffusion des œuvres, de former les esprits et de dynamiser le lien social, et, même si ces rôles restent prépondérants, elle se doit aussi de participer, avec les partenaires institutionnels et ceux de la société civile, à la réflexion de ce que pourrait être une action et une économie de « services culturels », lesquels s'inscriraient à la fois dans un renouvellement de la demande culturelle, et à la fois dans les stratégies de développement local.

**Les porteurs de projet sont très rarement pris en compte**

# *...signe de mutations socio-économiques qu'il est urgent d'accompagner.*

Les résultats de l'étude réalisée par Temsis pour la Préfecture de Paris, la Délégation interministérielle pour le RMI et le ministère de la Culture, mettent bien en évidence le nombre important de bénéficiaires du RMI se référant aux métiers artistiques et technico-artistiques, le haut niveau de formation initiale de ces personnes, la très grande précarité de l'emploi qui reste attachée à ce secteur, et l'insuffisance de réponses. (voir page suivante)

L'offre d'insertion a de grandes difficultés à prendre en compte et valider la demande d'insertion du bénéficiaire. Elle a du mal à se situer entre une réponse de type socioculturel (par exemple donner quelques moyens pour élaborer une exposition), et une réponse plus strictement économique (recherche d'emplois et projets de créateurs d'activités), en passant par l'aide individuelle à l'acquisition de moyens (financement de press-book, de CD, achat d'instruments, etc.) ou par le financement de formations dont la pertinence est parfois difficile à juger par les acteurs du secteur social. C'est cette situation qui nous semble comporter un risque majeur, celui, à terme, de créer et d'entretenir une confusion entre le droit au bénéfice du RMI et un quelconque statut ou plutôt sous-statut d'artiste.

Il est donc urgent de générer des actions adaptées à la spécificité et à l'identité de ce secteur. Ces actions, tout en ouvrant des solutions socio-professionnelles individuelles, devraient former l'exemple de l'émergence d'un secteur de nouveaux services dont la culture serait le pivot principal, et qui, tout en s'articulant autour de la notion de développement local, permettrait d'accompagner les graves turbulences qui agitent les secteurs de l'économie et de l'emploi, en répondant à des besoins et des demandes qui ne s'expriment pas facilement.

Parmi les projets que nous avons pu suivre, on trouve, pêle-mêle : l'animation d'ateliers danse et la création de spectacles, le management et la promotion de groupes musicaux, la création de galeries d'exposition, l'organisation d'ateliers scolaires, la création de journaux écrits ou audiovisuels, de photothèques, l'initiation à l'art contemporain de publics défavorisés, la restauration ou la création de vitraux, l'ébénisterie, la peinture sur T-Shirt, la vente de produits d'artisanat, des cours de musique, des studios d'enregistrement et l'organi-

sation de concerts, des animations de quartier autour de l'urbanisme, des animations culturelles en milieu rural, des stages de développement corporel, l'organisation d'événements culturels...

Notre réflexion et notre expérience, et les demandes des bénéficiaires, nous ont conduits à expérimenter différents types de réponses qui se déclinent en quatre points principaux : l'évaluation des projets, l'accompagnement, le soutien à la création d'activité, une bourse d'emplois. Les soutiens proposés passent par des formules souples comprenant entretiens individuels, mise à disposition d'outils de travail, facilitation du démarrage et du test d'activités par la notion de "couveuse d'entreprises culturelles" offrant des services multiples (secrétariat, conseils d'experts, prêts de locaux, documentation, etc.)

Mais rien n'est simple, et les mutations auxquelles notre monde doit répondre dépassent souvent de beaucoup ce que nous avons appris à repérer. La naissance du regroupement national "Art et Société", et le projet que nous avons d'aider à la création et à l'animation de réseaux locaux destinés à soutenir des projets d'entreprises dans le secteur de l'économie culturelle, sont tout autant d'efforts que nous engageons pour mutualiser les compétences et les énergies de tous ceux qui se préoccupent de ces questions, et souhaitent promouvoir les nécessaires mutations.

L'Art et la Culture comme expression de l'Homme, nous connaissons depuis longtemps. Ces mêmes concepts comme moyens d'éducation, de développement personnel et d'intégration sociale, nous en avons bâti les théories en début de siècle, et en avons développé les actions après le dernier conflit mondial. Aujourd'hui, il s'agit de faire face à une nouvelle réalité, celle du statut du travail et de l'emploi dans un univers technologique qui restreint la place de l'homme autant dans la production industrielle que dans les services. Et c'est en référence à cette réalité que l'on doit penser et peut être inventer le rôle économique des domaines artistiques et culturels, sans en dénaturer ni la fonction sociale ni la finalité humaine.

***L'émergence d'un secteur de nouveaux services dont la culture serait le pivot principal***



## LES BENEFICIAIRES DU RMI AYANT UNE ACTIVITE OU UN PROJET ARTISTIQUE

*Étude réalisée par Temsis, pour le ministère de la Culture, Délégation au Développement et aux Formations, département de l'Économie et des Formations, pour la Délégation interministérielle au RMI, et pour le département de Paris. Janvier 1998.*

Quelques éléments relevés dans la note de synthèse du rapport d'étude (cette note ou le rapport complet pouvant être obtenus auprès de l'un ou l'autre des commanditaires de l'étude) :

- Ils représentent environ 3,4 % des allocataires du RMI, avec une forte concentration à Paris et dans quelques départements du Midi. Estimés à 35 000 personnes, la population active référencée dans les métiers concernés étant de 220 000 personnes.
- Ce sont des personnes plutôt jeunes, vivant souvent seules et d'un assez haut niveau de formation initiale. À noter que près des 3/4 des artistes allocataires ont déjà une expérience artistique.
- Cinq profils d'artistes sont esquissés : l'artiste cherchant à vendre ses prestations ou ses productions (30 %), l'allocataire cherchant à trouver un emploi dans le secteur culturel (20 %), l'allocataire cherchant ou prêt à accepter un « boulot alimentaire » (20 %), l'artiste qui cherche une voie alternative dans le secteur culturel en montant un projet (20 %), l'allocataire dont la situation semble bloquée (10 %).
- Les pratiques d'accompagnement et d'aide à l'insertion de cette population sont problématiques. Du point de vue des travailleurs sociaux, cette population d'allocataires nécessite un traitement social différencié, assez délicat. Globalement, sauf dans quelques départements, les actions spécifiques en direction de cette population sont encore peu développées. Les dispositifs qui existent ne touchent que peu d'allocataires et sont assez peu connus des travailleurs sociaux. Les moyens financiers dont disposent les structures d'accompagnement à l'insertion sont rarement proportionnés au travail réalisé, et nécessitent des partenariats multiples.
- Comme pistes de réflexion et de travail :
  - En amont, sensibiliser les différents responsables départementaux et les Comités locaux d'insertion sur la spécificité de cette population.
  - Développer des plates-formes locales d'insertion, impliquer les réseaux associatifs du secteur culturel et ceux de l'économie solidaire.
  - Impliquer davantage les acteurs culturels, comme monter des « réseaux de métiers » permettant de répondre aux besoins ponctuels d'entreprises de spectacle, multiplier les lieux et occasions d'exposition, développer les interventions artistiques en milieu scolaire...
  - Il conviendrait de réfléchir à un « statut intermédiaire » assurant une couverture sociale, qui permettrait souvent aux plasticiens de sortir du RMI et développer une activité légale.

# L'école hors-les-murs

Coordination : Réjane Sourisseau

Tandis que le statut de l'enfant consommateur s'affirme dès son plus jeune âge, il semble que l'on fasse peu de cas de ses capacités créatrices. Ainsi, concernant moins de 1% des élèves, la loi de 1988, donnant pour la première fois un cadre obligatoire aux enseignements artistiques à l'école, est peu appliquée. Face au poids des disciplines scientifiques, l'Éducation nationale reste dans son ensemble réfractaire à l'éveil des sens.

Reléguée au rang des vœux pieux, l'intervention d'artistes à l'école produit pourtant des effets bénéfiques non seulement sur les enfants, les classes, mais aussi, lorsqu'ils sortent des murs, sur la vie d'un quartier et même d'une ville. Pour en témoigner, nous avons analysé deux de ces trop rares initiatives. À Paris, en dépit de la modestie de son budget, avec le projet du Musée Imaginaire, élèves, équipes pédagogiques, associations, parents, commerçants, habitants sont devenus complices d'une fiction collective où les pirates ont fourni le prétexte à de multiples événements. À Mulhouse, grâce à une volonté municipale forte, un partenariat éducatif se tisse entre enseignants, bibliothécaires, artistes, institutions... Autour d'actions de découverte du livre et de la lecture, tous se mobilisent pour la réussite scolaire des enfants de la ville.

Pour clôturer ce dossier, nous vous proposons un éventail des dispositifs de coopération Éducation-Culture. Car si paradoxalement le rejet de certaines disciplines, notamment artistiques, se constate souvent à l'école, les interventions culturelles proposent des sensibilisations séduisantes et provoquent parfois une réconciliation avec l'école elle-même : au-delà de l'acquisition des savoirs, l'élève y explore les dimensions propres au bonheur de l'enfance, tels l'amusement, l'imagination, le rêve. Convaincu de leurs vertus, le philosophe Gaston Bachelard n'écrivait-il pas : « *Un être rêveur heureux de rêver, actif dans sa rêverie, tient une vérité de l'être, un avenir de l'être humain.* »\*

\* La Flamme d'une chandelle, Gaston Bachelard, PUF 1961



Théâtre du **TOHU-BOHU** & La guinguette **PIRATE**

# Un projet d'animation théâtrale avec les écoles le Musée Imaginaire

Réjane Sourisseau



Conçu par la Guinguette Pirate et le Théâtre du Tohu-Bohu, le projet du Musée Imaginaire a rythmé deux mois de la vie de deux écoles du XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et du quartier.

Riche en promesses, le Musée Imaginaire est le nom du projet né de la rencontre entre Julie de Muer, chargée du développement de la Guinguette Pirate, jonque spectacles amarrée aux pieds de la Bibliothèque nationale, et Loïc Deschamps, directeur de la compagnie Tohu-Bohu, originaire de Besançon, spécialisée dans le théâtre jeune public. Tous deux décident d'animer le quartier Patay-Tolbiac (Paris, XIII<sup>e</sup>) à partir d'interventions en direction des scolaires. Les objectifs ? Ouvrir l'école sur son environnement et inciter des personnes de tous horizons à se greffer sur un canevas initial grâce à une préparation très en amont. Pour Julie, responsable des opérations, « *la trame narrative, axée sur la recherche d'un trésor de pirates, était à la fois le prétexte pour "faire l'école autrement" et pour semer une "zizanie" dans le quartier en introduisant l'imaginaire dans le quotidien. Ne me demandez pas s'il s'agit d'un projet ou social, ou pédagogique, ou ludique, ou culturel. Il est tout cela à la fois. C'est cette unité que je revendique.* » Fi des clivages ! Pour Loïc, après un essai transformé à Dijon, sur le thème des sorcières, l'envie était de travailler à nouveau avec les écoles, selon un principe : faire participer. « *Nous ne vendons pas un produit fini, affirme-t-il, l'histoire qu'on propose au départ est un simple squelette. Il ne prend corps qu'avec la participation de tous. Ce qui nous intéresse, c'est construire ensemble, au jour le jour.* »

Début 97, démarre le tour des partenaires possibles : écoles, structures sociales et culturelles des alentours... L'intervention suscite des idées d'actions connexes (p. 31). Deux des quatre écoles primaires visitées sont



À bord de la Guinguette, convertie en Musée Imaginaire, les 4 Fabulologues racontent leurs souvenirs de voyage

sélectionnées : l'école Château-des-Rentiers, en Zone d'Éducation prioritaire et celle située 30, place Jeanne d'Arc, soit près de 500 enfants. L'été est mis à profit pour réaménager le projet en fonction des diverses suggestions et pour planifier le déroulement qui alliera la rigueur à la fantaisie. Répartis sur deux mois, les quatre cycles programmés ont été ponctués par des

réunions avec les enseignants afin d'assurer un suivi pédagogique permanent (p. 32). À partir d'octobre, les enfants sont invités dans différents lieux culturels (la Guinguette, les Voûtes, le Lierre) à écouter les récits des *Fabulologues* (alias Tohu-Bohu). Passant aussi dans les classes, ces derniers répandent une incroyable nouvelle : des pirates sont actuellement à la recherche d'un trésor. Tout le monde se lance sur la piste. Aussitôt, les phénomènes les plus extravagants s'enchaînent : apparition de pirates sur le toit d'une école, présence d'objets curieux dans les classes, échanges de morceaux de plan dans les rues, remise de clés du trésor par des commerçants... De fil en aiguille, les enfants réalisent que les pirates sont en fait les personnages d'un écrivain (p. 30). Et depuis le final, sous un grand chapiteau, pour fêter la victoire contre Willy le Borgne, tout semble rentré dans l'ordre. En apparence...

## INFOS COMPLÉMENTAIRES

- Autrefois nommée la *Dame de Canton*, l'authentique jonque fabriquée en Chine qui arbore aujourd'hui le pavillon **Guinguette Pirate** est installée depuis 1995 le long des quais de la Seine. Depuis 97, en plus des concerts (en moyenne 3 par semaine), la diffusion culturelle s'est diversifiée : soirées thématiques, festival événement, activités jeune public... Co-gérée par une association et une SARL, elle emploie 11 salariés (6 pour l'association et 5 pour la SARL).

- Association loi 1901, le **Théâtre du Tohu-Bohu** né en 95, se consacre à la création (*Le Bricoleur d'histoires, Au pays des Boulons*), la formation (ateliers) et l'animation théâtrale en milieu scolaire (l'Atelier des contes à Besançon, la Grotte des contes à Dijon)

- **Partenaires financiers** Musée imaginaire : DRAC=40 kF, DDJS=10 kF, FAS=30 kF, CAF=20 kF, contribution écoles=15 kF, crédits ZEP=1 kF (Ile-de-France)+DDJS Doubs= 15 kF

## CONTACT

Guinguette Pirate  
36, rue Château-des-Rentiers - 75013 Paris  
Tél : 01 53 82 02 04 - Fax : 01 53 82 04 06  
Tohu-Bohu  
6, rue Auguste Grange - 25870 Moncey  
Tél/Fax : 03 81 62 51 28



**En s'offrant comme partenaire technique du projet, le Théâtre du Lierre entérine sa capacité d'ouverture au quartier.**

Implantée au Théâtre du Lierre depuis 15 ans, la compagnie du Lierre, dirigée par le metteur en scène Farid Paya, s'est au départ consacrée à ses propres créations. Depuis ces dernières années, le Lierre ne se contente plus d'être un lieu d'exploitation : il s'est ouvert à des compagnies amies pour devenir aussi lieu de recherche et de rencontres, organise de nombreuses séances pour des collègues et lycées. Il cherche aussi à se faire connaître du quartier : travail en direction des personnes accueillies par l'Armée du Salut ou le foyer SNCF tout proches, organisation de stages gratuits l'été dernier qui se poursuivent aujourd'hui... et collaboration réussie avec le projet du Musée Imaginaire.



Une mise en scène de rue : les enfants échangent des morceaux du plan du trésor avec les pirates

**Maïa Vaynes, chargée de relations publiques**

« Nous avons déjà pensé travailler avec la Guinguette, en y organisant des dîners de première par exemple... Mais quand le projet a été présenté, n'ayant pas de programmation jeune public, on ne voyait pas comment s'impliquer. Or, en raison de travaux imprévus, la poursuite des séances avec les Fabulologues n'était plus possible sur le bateau. Nous nous sommes proposés pour les accueillir gratuitement. Le projet m'a passionnée tout de suite. Gamine, j'aurais rêvé de vivre une telle aventure. En tant que compagnie, on s'est senti solidaire. Sans notre aide, la suite du projet aurait peut-être été compromise. Ça a été un peu un casse-tête, mais nous nous sommes donné les moyens de concilier la vie du théâtre, les répétitions de la compagnie et l'accueil des enfants. Nous avons changé notre emploi du temps pour ouvrir le théâtre dès

le matin. Il a fallu aussi s'occuper de la sécurité (déclarations de responsabilité civile, assurance, décharges...) On a même un peu participé à l'intrigue : c'est le régisseur qui donnait par téléphone une énigme à un gamin. C'était un plaisir de voir les enfants dans cet état d'excitation, hors de l'école. Ils nous prenaient en affection, en tant que témoins de leur aventure. Par la suite, le lieu a servi de repaire aux Tohu-Bohu, lorsque qu'ils avaient besoin de se changer, de se réunir. On leur a prêté des accessoires... Ça restera un excellent souvenir. Au départ, ce fut délicat pour convaincre le metteur en scène, c'était le début du processus de création. Mais, on a prouvé qu'en s'organisant, il peut se passer autre chose que des répétitions privées dans un théâtre. À l'avenir, si on souhaite s'engager dans un autre projet, ce sera plus facile, le CA nous suivra. »



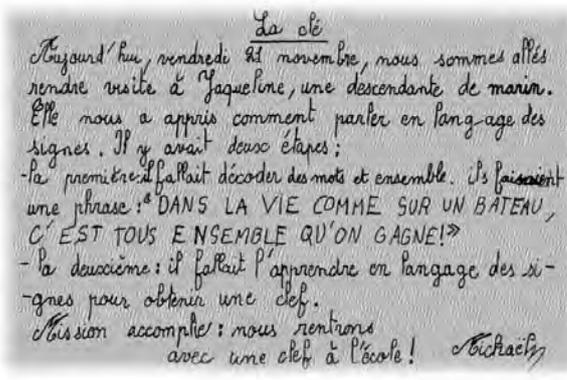
**Reçues chez Jacqueline pour récupérer une des clés du trésor, deux classes découvrent la langue des signes. Plaisir partagé qui devrait se prolonger par du soutien scolaire**

**Jacqueline, membre de l'association Bourgoin (voir p. 31)**

« Quand j'ai su qu'une histoire de pirates se tramait, j'ai vraiment eu envie d'y participer, de faire quelque chose avec les enfants du quartier. Avec le temps, on perd le contact avec eux. Les Tohu-Bohu m'ont proposé de recevoir des enfants pour leur remettre une des clés du trésor. J'ai pensé utiliser la langue des signes – j'enseigne les mathématiques à des adolescents sourds – pour leur faire déchiffrer une énigme avant de leur remettre la clé. J'ai préparé les séances avec les instituteurs. Pour les CM 1, c'était l'apprentissage de l'alphabet dactylographique et une phrase en langue des signes (L.S.F.), pour les CP juste quelques mots en L.S.F. pour désigner les membres de leur famille ou des animaux. Seulement, il me fallait broder une histoire. J'ai dû faire marcher mon imagination... Alors, j'ai inventé : mon arrière-arrière-grand-

père était cuisinier sur le bateau de pirates. À la fin j'y croyais presque ! Et puis le jour J est arrivé. La maison était remplie d'enfants tous assis sagement. Un vrai bonheur ! Ça leur plu, les a intrigués : par la suite j'ai dû revoir deux fillettes qui voulaient démêler le vrai du faux. Il y aura sûrement des prolongements puisque j'ai proposé d'assurer du soutien scolaire avec l'une des classes.

Ce projet est positif, parce que inhabituel et qu'il reste un jeu. La participation des adultes et des enfants me rappelle l'héritage de Freinet, cet instituteur du début du siècle, qui fut l'un des premiers dans l'histoire de la pédagogie à avoir développé les méthodes actives. Connue pour



l'organisation de sa classe en coopérative, pour la possibilité qu'il offrait aux enfants d'exercer leur curiosité et de montrer la variété de leurs talents, il souhaitait qu'ils apprennent à être autonomes, à monter des projets, à travailler ensemble. Prendre des responsabilités, rendre des comptes par rapport à ses engagements, aller vers les autres, ne sont pas des apprentissages qu'on fait à l'école habituellement. Et pourtant, c'est ça aussi, être citoyen. »



**En incarnant le personnage d'Isidro-l'écrivain, Nicolas Jaillet, comédien, enrichit sa réflexion sur les formes de narration théâtrales. Présentation des rouages de l'intrigue.**



C'est Isidro-l'écrivain qui surgit du trésor, au beau milieu de la cour d'école

## Les jeux du hasard

Première troupe de théâtre programmée à la Guinguette Pirate, la Compagnie des Filles de Joie y fait la connaissance des Tohu-Bohu. « Un soir, raconte Nicolas Jaillet, son fondateur, j'étais en retard. Spontanément, Tohu-Bohu a fait patienter le public en entonnant des chants de marins. Notre spectacle s'appelait La Mer à boire ! Ça s'est si bien passé qu'ils nous ont précédés pour les représentations qui ont suivi. Depuis, on a gardé un préambule chanté qui a créé une connivence décontractée avec les spectateurs. En tournant dans les bars, les hôpitaux psychiatriques, on avait énormément appris : il faut sans cesse s'adapter à la configuration du lieu. La rencontre avec Tohu-Bohu a été une autre étape de notre évolution. On s'était promis de travailler ensemble.

## Isidro, à la manière de Thésée

Un jour, ils m'ont demandé de jouer Isidro. Dans l'histoire, c'est l'écrivain qui a quitté son île parce que les pirates se sont échappés de son roman. Il puise dans ce qui se vit dans le XIII<sup>e</sup> la matière pour en poursuivre la rédaction. Les enfants se

voient devenir les héros d'une histoire qui s'écrit à leur insu, qu'ils lisent chaque matin dans le Carnet d'Isidro tenu en fait par les instituteurs. Le processus est fort ! Omniprésent mais invisible, un peu comme Thésée dans Phèdre, Isidro est devenu primordial. Les enfants l'ont réclamé. Même si ce n'était pas prévu, il a fallu le faire apparaître physiquement. L'idée était de théâtraliser la mise en scène pour garder le mystère du personnage. Dans les écoles, j'ai donc surgi du trésor. Nous avons répété, il y avait une trame, mais j'ai dû improviser. J'en ai peu l'habitude, contrairement à Tohu-Bohu très à l'aise dans ce genre d'exercice.

## Inventer pour continuer à croire

Cette apparition, en rupture avec le style très direct des Fabulologues, a déçu certains enfants. Une classe a menacé de ne plus vouloir jouer. Mais Tohu-Bohu a su se servir de cette mini-dépression pour réamorcer la pompe. C'est encore sous la pression des enfants que j'ai dû réapparaître au final sous le chapiteau. La démarche est expérimentale

au sens où les enfants ont réellement contribué à écrire l'histoire. Dans le fond, ils avaient toujours envie de continuer à croire, parce qu'un monde avec des pirates est un monde plus beau. Comment continuer à faire croire ? Cette question est au cœur de la démarche de Tohu-Bohu et de tout artiste qui veut raconter des histoires. Isidro est le symbole de cette dialectique entre la réalité et la fiction. Avec mes troupes, j'ai aussi joué pour des enfants. On sent dans les classes où règne une forte discipline une sorte de frustration. Ils auraient envie d'exprimer leur joie mais aussi leur inquiétude : ils assistent à l'un des tout premiers spectacles de leur vie. À chaque fois, il faut réinventer l'art de raconter, expliquer par exemple pourquoi ils sont dans l'ombre et nous dans la lumière. C'est revenir aux racines premières du spectacle, renouer avec ses instincts. Les enfants sont toujours là pour rappeler à l'ordre. Je leur en suis infiniment reconnaissant.

Contact : Association Labo - N. Jaillet  
73, av. Arnold Netter - 75012 Paris  
Tél : 01 43 44 12 10



**Associé au projet du Musée Imaginaire par le biais d'un atelier sculpture animé par Tohu-Bohu, le centre social Chevaleret réoriente depuis ses propositions pour les jeunes et espère collaborer avec des écoles.**

### La machine à voyager

D'emblée enthousiasmée par le projet du Musée Imaginaire, **Martine Salmon**, animatrice socioculturelle du Centre social Chevaleret, décide, en lien avec Tohu-Bohu, d'y participer par le biais d'un atelier sculpture. Animé par Régis, comédien, et Tonio, technicien, l'atelier démarre fin septembre. Il est suivi une fois par semaine par une demi-douzaine de jeunes de l'accompagnement scolaire.

« Pour ce petit groupe de jeunes, explique **Martine Salmon**, l'objectif était, à partir de matériaux de récupération, de réaliser collectivement un objet qui pourrait être exposé s'ils le désiraient le soir du final. Cinq ont tenu jusqu'au bout. Tout en apprenant à manipuler des techniques dangereuses comme la soudure à l'arc, ils ont fabriqué une "machine à voyager dans tous les pays à la vitesse que l'on veut". Ils étaient fiers de la présenter sous le chapiteau. Ils l'ont mise en scène en racontant une histoire imaginaire de sa fabrication et ont fini par une vente aux enchères fictive !

### Motiver les jeunes

*Auparavant, nos animations avec les jeunes n'avaient pas très bien fonctionné. Déjà, ils ont tant de travail qu'il est difficile de leur proposer des activités périscolaires. Ensuite, nos actions ont été menées avec des animateurs polyvalents pour qui il est difficile de tenir uniquement sur des qualités relationnelles. Les jeunes de l'atelier m'ont beaucoup parlé du technicien. Certains reviennent aujourd'hui, pour l'instant avec les 6-11 ans. Ils sont en attente. Du coup, ça m'a amenée à me dire que pour continuer à les intéresser, il faut repartir sur un atelier spécifique. Je crois que la recette, c'est de réunir des intervenants qui combinent savoir-faire et qualité de contact. J'ai proposé à un habitant d'animer un atelier de sculpture sur polystyrène. Ça peut être l'occasion d'intéresser un bénévole et de faire participer des jeunes à des constructions de décors pour les fêtes de quartier. Dans cette cité plutôt repliée, mon rôle est de créer toute l'énergie possible entre habitants, bénévoles...*

### Un projet d'envergure

*Tout l'intérêt du projet était de se dérouler sur le quartier. L'intervention des Tohu-Bohu a permis de coordonner tout un ensemble de personnes, pour que chacun puisse participer de près ou de loin. Des liens se sont créés dans tous les sens. Je sais par des amis dont les enfants sont dans les écoles concernées que tout a pris des proportions assez inattendues, jusqu'à devenir omniprésent dans les foyers. Au niveau du centre de loisirs, on a eu envie de rejoindre le thème proposé, sans le doubler, et on a choisi le thème de l'eau dans tous ses états. Lorsque j'ai reçu une classe pour leur remettre une clé, c'était l'excitation la plus totale. Jusqu'à présent, mes liens avec les écoles se résument, dans le cadre de l'accompagnement scolaire, à de rares rencontres avec des enseignants. Pourquoi ne pas imaginer de travailler dans un autre lieu, comme un centre social ? »*

Contact : Centre Social Chevaleret  
1/3, rue Eugène Oudiné - 75013 Paris  
Tél : 01 45 83 42 97



### L'association de quartier Bourgoin relance sa chorale avec des chants de marins.

Au sud du XIII<sup>e</sup>, il y a une dizaine d'années, un collectif d'habitants se mobilise pour sauvegarder le quartier Bourgoin-Nationale menacé de destruction. De cette action de résistance, qui aboutit au classement de la zone, restera l'envie de prolonger le plaisir d'être ensemble. L'association Inter-National-Bourgoin est née, qui scelle la convivialité des rapports de voisinage. Composée d'une cinquantaine de bénévoles, elle organise depuis 10 ans la Fête des Vendanges, véritable événement dans le quartier. D'autre part, les "chanteurs-réalistes" Vania et Jules y animent régulièrement une chorale. Située à proximité de l'école du Château-des-Rentiers, l'association apporte parfois une aide à des projets éducatifs pour les élèves, et quelques-uns de ses membres ont des enfants

qui y sont inscrits. En accord avec la directrice, elle les met en relation avec l'équipe du projet du Musée imaginaire. L'envie de participer débouche sur une chorale, coanimée par Vania, Jules et les Tohu-Bohu. Pendant deux mois, une vingtaine de personnes, de 30 à 60 ans, se réunissent pour entonner des chants de marins, qui seront présentés sous le chapiteau lors du final.

« En début d'année, nous étions à la recherche d'un nouveau répertoire pour notre chorale, raconte **Yolaine Farcet**, actuelle présidente de l'association, ce projet lui a donné un nouvel élan. C'était un moment très sympathique. Il fallait préserver le secret, car certains avaient des enfants impliqués dans l'histoire. Sous le chapiteau, ça a été un succès formidable, il

y avait un monde fou ! Ça a laissé des traces, puisque maintenant Vania et Jules ont intégré de marins à leur répertoire laissera des bons souvenirs. Imaginez : le plombier passage a escaladé le mur de l'école déguisé en pirate ! C'était la première fois qu'elle collaborait avec des gens de l'extérieur, chorale a fourni le support. On a été partants. Ce projet montre qu'on peut intéresser des gens de tous bords, des habitants lambda de la ville. »





**L'enquête réalisée par les organisateurs auprès de la vingtaine d'enseignants des deux écoles concernées, les témoignages issus des réunions régulières et de divers entretiens avec les équipes pédagogiques donnent une mesure de la réussite du projet du Musée Imaginaire. Synthèse.**

### Des effets indéniables

Majoritairement séduits, les enseignants, intéressés personnellement par le projet, déclarent avoir pu tout en suivant la même trame commune trouver des prolongements propres à leur classe (95 %\*) : dessins, cartes, rédactions... Cette liberté d'adaptation, appréciée, s'est concrétisée grâce à l'extraordinaire réceptivité des enfants. Le projet leur a donné envie de participer à la classe (85 %), de lire, d'écrire à tel point qu'une enseignante s'interroge encore sur « ce déclic qui a mobilisé autant d'attention ».

Du coup, les **progrès en expression écrite et orale ont été significatifs** (80 %). Une enseignante souligne : « En prenant du sens, l'écriture devenait presque naturelle. Les barrières et blocages se sont effacés. J'ai observé un réinvestissement positif et intelligent des savoirs acquis en amont. » Ainsi, pirates et grammaire ont fait bon ménage !

Au-delà des exploitations pédagogiques au sens strict, à l'unanimité, les instituteurs revendiquent un apport essentiel du projet : avoir stimulé la prise de parole, l'écoute et l'échange. « Ce fut, déclare l'un d'eux, pour des CP vierges de toute lecture et d'écriture, un bain d'oral phénoménal. »

Rendant les enfants solidaires, l'événement a soudé les classes. « C'est incroyable, s'étonne un enseignant, à 6 ans, âge égocentrique, être capable collectivement de mettre au point une stratégie pour rouler des pirates ! » Même surprise pour l'une de ses collègues : « J'avais essayé sans succès de mettre au point une pédagogie différenciée pour unifier les deux niveaux différents de ma classe, mais avec ce projet-là, ça a marché, parce que tous les enfants ont été mis en valeur. » Ce pouvoir fédérateur s'est répercuté sur toute l'école : au moment des récréations, la cour était en effervescence.

La fréquence des sorties (adaptée à 95 %) a procuré à chaque classe ses moments magiques : la poésie des objets du Musée Imaginaire sur la Guinguette Pirate (séance appréciée à 95 %) pour les uns, Théâtre du Lierre pour les autres... Pour la moitié des enseignants, elles ont favorisé la découverte du quartier, des lieux et des personnes. « C'était motivant, s'enthousiasme l'un d'eux, de voir toutes ces personnes extérieures se greffer au projet. On intriguait les commerçants en sortant déguisés dans la rue. Les enfants communiquaient. Le projet a permis des rencontres. On en est arrivé à recevoir très naturellement l'autre école pour la reconstitution du plan. »

Par ces circonstances inhabituelles, les enfants ont pu dévoiler des qualités parfois étouffées par le contexte scolaire normal. En particulier, la part de rêve et d'aventure a donné libre cours à leur intarissable pouvoir d'imagination. Si les enfants se sont sans doute étonnés eux-mêmes, **plusieurs enseignants reconnaissent avoir découvert certains de leurs élèves**. Au bout du compte, pour un tiers des enseignants, le rapport-maître-élève a été modifié. « Il m'a semblé, déclare l'un d'eux, que notre relation s'humanisait. » Le pédagogue devenait l'adulte avec qui les enfants vivaient une aventure. « Ce sont les enfants qui nous emmenaient, dit une enseignante, ils étaient franchement acteurs, mais quand on revenait à l'école, chacun reprenait son rôle. »

### Exercices de grammaire

J'ai adoré le bateau. Si il était à moi, je dormirai dedans, je mangerai dessus et tout et tout. Sophie

J'aurais aimé être le Capitaine pour diriger ce bateau comme si c'était le mien. Caroline

J'aurais aimé être un Pirate et naviguer sur les sept mers. EfiKen

### Pacte narratif ou manipulation ?

Bien que jugé judicieux par les enseignants (90%), le choix du thème des pirates a suscité chez la moitié des enfants des réactions de peur, sentiment ambivalent capable de stimuler ou d'inhiber. Si les enfants ont bien vécu l'histoire (90%), l'un d'eux s'interroge en ces termes : « *En tant qu'enseignant comme en tant qu'homme, je me suis demandé jusqu'où on pouvait laisser croire. Nous avons touché une dimension fondamentale de l'enfant : son imagination. A-t-on le droit de faire intrusion aussi profondément dans leurs vies ? Le statut du maître, d'adulte référent s'est trouvé en porte-à-faux.* » Fallait-il avouer que tout cela n'était que conte pour rassurer ? Les avis

sont restés partagés. Pour les uns, ces peurs font partie de l'univers enfantin, le projet n'a fait que leur donner l'occasion de s'exprimer et peut-être de les dompter. Pour d'autres, il n'y avait pas abus de confiance, les enfants faisaient semblant de croire. Ils pouvaient rompre le pacte narratif conclu avec les fabulologues si l'histoire ne les intéressait plus.

### Les améliorations possibles

Sortir de la routine, expérimenter un mode de travail inconnu a conduit nombre d'enseignants (68%) à réinterroger leurs pratiques professionnelles. Le rythme parfois soutenu a impliqué plus de travail (68%), donné à certains le senti-

ment d'être submergé, et créé des inquiétudes quant au respect du programme (16%). Avec le recul, certains enseignants pensent que les prolongements pédagogiques d'un tel projet pourraient être encore davantage creusés, de même que des adaptations éventuelles par rapport aux tranches d'âge (21%). Quant à l'unique séance d'initiation au théâtre, elle a donné l'envie de poursuivre. « *Je pense que rétrospectivement, conclut un instituteur, les enfants pourront dire que c'est la plus belle aventure qu'il leur ait été donné de vivre à l'école.* »

\* Les pourcentages indiqués sont issus des résultats des questionnaires diffusés auprès des enseignants.



**Responsable auprès de l'Inspection du suivi des programmes, garant de la sécurité des enfants, interlocuteur référent pour les parents, agent de liaison entre artistes et instituteurs, le rôle des directrices des deux écoles impliquées a été essentiel à la réussite du projet.**

**Entretien avec Mme Cordin, directrice de l'école 30, place Jeanne d'Arc, 340 élèves.**

#### Mobiliser toute l'école

« En juin dernier, pour justifier auprès de l'Administration le temps qui serait consacré au projet à la rentrée, nous l'avons inscrit dans notre projet d'école, axé sur l'expression écrite et orale. Le souci légitime de l'inspecteur était que les intervenants ne remplacent pas les instituteurs et que nous gardions la maîtrise du projet pédagogique. L'école ne doit pas tout attendre de l'extérieur pour passionner les enfants.

Sur 14 instituteurs, 12 (faute de place) ont été volontaires pour participer. Le squelette de l'intrigue, chargé de propositions, a été fourni à chacun, en fonction de son degré d'investissement, un support pour trouver des prolongements avec ses élèves. Des travaux d'une grande richesse sont sortis des classes. Les enfants de toute l'école en parlaient énormément. Ça aurait été dommage d'en mettre arbitrairement à l'écart.

#### Un bouillonnement imprévu

Il se passait quantité d'événements dont j'étais souvent la seule au courant à

*Avec ma maîtresse, on a beaucoup travaillé et maintenant quand on écrit des textes sur les fabulologues, j'ai beaucoup d'idées qui me viennent comme ça j'ai l'impression que c'est mon crayon qui m'emporte.*

l'avance. Mon rôle était de faire circuler toutes les informations, de coordonner les plans, de veiller à ce que les règles de sécurité soient respectées lors des déplacements – ça a été le cas... J'ai dû aussi répondre à quelques parents inquiets quant au suivi du programme, à ceux qui reliaient les difficultés de leur enfant aux histoires de pirates. C'était l'occasion pour eux de ressortir leurs angoisses. La majorité des

parents a bien réagi. L'école ne pourrait pas vivre à ce rythme toute l'année. Il faut être disponible, prêts à intervenir... Personne n'imaginait que cela absorberait autant les esprits ! Mais c'était formidable. J'aurais regretté de ne pas avoir vécu cette expérience avant mon départ en retraite : ça bouillonnait ! Il n'y a rien de pire que d'avoir la sensation d'une école qui ne vit que derrière ses murs. »



VILLE DE  
**MULHOUSE**

# Un plan pour la réussite scolaire autour du livre

Valérie Marchand

À Mulhouse, grâce à une volonté municipale forte, les partenaires sociaux, culturels et éducatifs de la ville se mobilisent pour placer la réussite scolaire au rang des priorités. Autour du livre et de la lecture, un travail exemplaire est engagé.

À  
u départ, il y a cette idée : faire sortir l'école de son tableau noir, l'obliger aussi, en quelque sorte, à être au pied du mur, dans la rue, dans la ville, mais aussi sur les lieux de mémoire, musées, théâtres, centres culturels, et autres points de rencontre. À Mulhouse, l'école a pris les bottes de sept lieues pour une destination précise : la « réussite scolaire ». Ce mot que Denis Rambaud, adjoint au maire, ne considère pas comme un simple slogan est avant tout, un premier pas vers le dialogue.



## Une charte de partenariat

« On a mis, nous dit-il, toutes nos capacités en commun pour cette "réussite scolaire" alors que rien administrativement ne nous oblige à le faire. Il nous a paru important que chacun, dans la discussion, puisse interpeller l'autre sur son domaine de compétence. Interpeller, discuter, dialoguer, mais aussi construire, envisager un nouveau visage de la ville, n'a en soi rien d'évident. Le partenariat n'est pas une idée simple. N'est pas partenaire qui veut : la loi d'orientation pour l'école de 1989 (voir p. 38), nous a fait prendre conscience de la nécessité du partenariat. Cette loi a instauré un débat qui nous a permis d'aller plus loin, notamment en créant la CPC (Commission permanente de concertation) dont j'assume la présidence et qui réunit tous les partenaires pour les travaux dans les écoles. Ce partenariat n'est pas qu'une déclaration de "bonnes intentions". Des tas de gens se sont effectivement mis à travailler ensemble. »

Après le vote, en 1994, du Contrat

de Ville, le Fonds d'action sociale, la Caisse d'allocations familiales, le Conseil Général, la municipalité et l'État ont signé en 1995 une charte de partenariat pour la réussite scolaire. Trois axes sont prioritaires : l'apprentissage du langage (lecture, écriture), la création des BCD (Bibliothèques Centres documentaires) dans les écoles élémentaires et maternelles, et le partenariat éducatif : mobilisation des parents et intervenants extérieurs.

## Plan BCD et classes lecture

Sortir l'école hors les murs, agrandir l'espace de tout apprentissage, c'est aussi accepter une remise en question « L'idée, explique Sarah Hurter, conservateur à la Médiathèque de Mulhouse, c'est de mettre en contact les enseignants avec des professionnels du livre autres que des bibliothécaires, c'est montrer, par exemple, le chemin de la librairie – les livres destinés aux BCD, achetés sur des crédits attribués par la ville, sont choisis avec l'aide des bibliothécaires ou directement auprès du libraire local. C'est mettre en place des actions lecture-écriture associant enseignants, bibliothécaires et intervenants variés (cf p. 35). Depuis deux ans, on a créé les "classes lectures" pour insuffler une dynamique forte autour du livre. Cette initiative comprend des actions sur le terrain, la formation de parents bénévoles, l'accueil de classes "transplantées", étape prolongée dans une structure d'accueil aménagée, le centre du Waldeck situé sur les hauteurs de Mulhouse. Comme on ne peut pas s'installer définitivement dans un lieu d'accueil, on a créé une BCD mobile qui sert également à la formation des parents et des enseignants. Pour les rallyes-lecture, organisés en fin

d'année, ou les défis-lecture qui ont lieu chaque printemps pour fêter l'écriture, toutes les escales sont bonnes. Parfois ce sont des vagabondages dans des lieux emblématiques, comme la Filature où s'organisent les grandes rencontres musicales, le Tram, pour connaître l'histoire des transports, ou la Maison de la Céramique. Après toutes ces actions, on a incité les enfants à revenir nous voir après la classe. On s'est aperçu que même les plus jeunes revenaient spontanément et qu'ils s'exprimaient différemment. Ils parlaient des livres et ils en parlaient bien. Pour nous, adultes, qui parlons si mal de l'enfance, c'est la plus belle des leçons ! » ■

## CONTACTS

Hôtel de ville - 2, rue Pierre et Marie Curie  
68062 Mulhouse Cedex Tél : 03 88 46 48 48  
Médiathèque - 19, Grand Rue - BP 1109  
68100 Mulhouse Cedex Tél 03 89 46 52 88

Atelier calligraphie : Denise Lach



Pour ouvrir toutes grandes les portes de l'expression et de la communication, des artistes, des conteurs bénévoles mènent des actions de sensibilisation aux métiers du livre.



**Graveur et lithographe, Marc Gada intervient depuis trois ans en milieu scolaire, notamment à la Médiathèque de Mulhouse, où il vient d'initier les enfants à la confection d'ex-libris :**

« Depuis maintenant trois ans, je participe au projet de réussite scolaire. Cette aventure m'a autant remis en question que les enfants. Cette initiation, peu coûteuse financièrement, permet aux enfants de visualiser un patrimoine qu'ils ignorent, puis de faire parler leur imagination. Au début, il y a un travail qui est destiné à la BCD de leur école. On part d'un monogramme en essayant d'associer la lettre et l'image. L'ex-libris ajoute une plus-value au livre. Cela crée un lien affectif, personnalise la lecture. Pour qu'un enfant aille au livre, il faut qu'il se sente en confiance et qu'il l'intègre dans son univers. Ce qui est essentiel, c'est de montrer aux enfants qu'on peut respecter le livre et qu'avec peu de moyens on peut créer son propre imaginaire. »

**À l'âge d'être grand-père, Henri Pfindler, conteur bénévole, intervient dans l'opération "1,2,3, contez" :**

« Cela fait cinq ans que j'interviens dans les bibliothèques et les écoles. Au départ, je n'avais pas de dispositions particulières. Je n'avais jamais raconté d'histoires à mes enfants. J'ai donc suivi quelques stages de formation technique. Le but du jeu, c'est d'oublier le livre. C'est de faire de chaque enfant un interlocuteur, un compagnon de jeu, le relais en quelque sorte d'une transmission qui, je l'espère, continuera après nous... »

Marie-Hélène Gendrin, Conteuse ▶



**Pour Jacques Lindecker, auteur pour la jeunesse, la reconstruction de soi passe par la réconciliation avec une identité qui n'est plus sous influence du petit écran :**

« Les "classes lectures" auxquelles je participe proposent à l'enfant de se plonger pendant une semaine dans un bain de lecture dans un lieu en dehors de l'école, comme au centre Waldeck qui se situe en périphérie de la ville. Dans ce lieu, on a amené une BCD mobile afin que chacun puisse trouver les livres dont il avait besoin. On y a monté différents ateliers et on a initié l'enfant aux étapes successives de la fabrication d'un livre. Mon rôle est celui d'un accompagnateur. Je leur apprend à créer des personnages, à composer des dialogues, à franchir toutes les barrières qu'ils ont parfois vis-à-vis du langage. La lecture a vraiment un rôle d'intégration. Paradoxalement, ce sont les enfants les plus pauvres qui ont une télé dans leur chambre. En général, ils n'ont pas de livre chez eux. Leur imaginaire est entièrement dominé par ce qu'ils voient à la télévision. J'essaie donc de les réconcilier avec leur identité. La télé, c'est un facteur d'exclusion terrible. Nous, on leur sert de boîte à idée. On leur montre qu'ils n'ont pas à subir le monde qui les entoure et qu'il y a en eux des ressources qu'ils ignorent. »



**Thierry Christmann, illustrateur pour les éditions Milan, a été le coéquipier de Jacques Lindecker. Pour lui, l'intérêt du projet réside sur le long terme :**



« J'essaie de montrer aux élèves comment je travaille. Je passe des diapos de l'évolution d'un dessin détaillant les différentes étapes qui vont de l'esquisse à la mise en couleur, puis je leur explique qu'il y a des gens derrière le livre. Cette présentation sert à ce qu'ils ne soient pas découragés dans leur processus de création. L'intérêt du plan de réussite scolaire,

c'est de permettre à des créateurs de sortir de leur tour d'ivoire et d'agir à long terme. Le second intérêt, c'est de retrouver la notion d'un réel échange. En général, lorsque j'illustre un livre, j'ai affaire à mon éditeur et je ne travaille pas avec un écrivain. Là, les choses sont différentes. Le dialogue est toujours enrichissant quand on ouvre des fenêtres dans la tête des enfants. »

**Nommé par la ville, l'État et le Fas, Hamadi Ajili exerce les fonctions de coordonnateur. Il est chargé d'orchestrer les actions mises en place dans le cadre de la charte pour la réussite scolaire.**

omme de terrain, **Hamadi Ajili** **H** l'est à plus d'un titre, d'abord au service Éducation de la ville de Mulhouse où il exerce différentes fonctions, avant de rejoindre l'équipe mise en place par Denis Rambaud pour mener le plan pour la réussite scolaire. Pour ce Mulhousien d'adoption, profondément sensible au travail d'équipe : « *Le partenariat éducatif, c'est un peu une gestion intelligente du conflit. Il faut réapprendre à chacun à tenir compte des autres et d'autre part à s'exposer. Être partenaire, c'est être responsable. C'est aussi s'accepter soi-même et oser se montrer. Ce n'est donc pas un acte à sens unique, mais un véritable engagement vers l'autre. C'est également une épreuve pas toujours facile à vivre. Les enseignants et les acteurs associatifs n'y sont pas particulièrement préparés. Certains éprouvent des difficultés à montrer ce qu'ils savent faire.*

### **En finir avec un discours à sens unique**

*La principale difficulté, c'est de passer d'un métier très structuré à l'intérieur de l'école à une prise de parole, et donc à une remise en question. Cela bien sûr est loin d'être évident. On apprend à enseigner, mais on n'apprend pas à aller discuter avec les parents. Notre priorité a donc été "un partenariat pluridisciplinaire". Ainsi, un projet ne prend vie et n'est validé que s'il s'inscrit dans une démarche partenariale. Chacun doit donc trouver un interlocuteur et entreprendre des recherches de dialogue. Parallèlement, les partenaires signataires de la*



*charte ont décidé de travailler ensemble autour d'objectifs, de priorités et de diagnostics communs. Ils se sont engagés à mobiliser les moyens nécessaires pour y parvenir. Pour ce faire, ils disposent d'un outil de diagnostic et d'aide à la décision : l'Observatoire de la réussite scolaire. Créé à l'initiative de la ville de Mulhouse et de l'Éducation nationale, il permet une photographie et une analyse de la situation des écoles de la ville, du CE2 à la 6<sup>e</sup>.*

### **Des avancées locales**

*Pour contrer l'échec scolaire, il faut localiser la difficulté et remonter ainsi au plus près de son histoire. Le rôle du coordonnateur consiste à mettre en œuvre la charte selon ses axes prioritaires. À ce titre, il assure*

*le lien entre les partenaires et les institutions. On a voulu apprendre aux uns et aux autres à travailler ensemble et inculquer par exemple l'idée que lire, c'était agir et participer à la vie de la cité. Ainsi, les classes lectures sont une collaboration réussie entre le scolaire et le périscolaire. Au-delà de la multiplication et la diversification des actions éducatives, le fait de débattre au niveau de cette petite ville de la nature même de l'école, c'est déjà une avancée considérable. Jusqu'à présent, les partenaires locaux ont privilégié l'action et le savoir-faire par rapport à la communication de l'expérience de Mulhouse. La réussite scolaire, la culture, c'est l'affaire de tous à condition de bien cerner la demande de chacun. »*

**Patrick Febvay-Choffel occupe à mi-temps un poste d'enseignant mobile, récemment créé. Il expérimente, en lien avec ses collègues, le "contrat d'aménagement du temps de l'enfant".**

Instituteur depuis quinze ans à l'école Brossolette, **Patrick Febvay-Choffel**, ce Vosgien expatrié à Mulhouse, connaît son quartier comme sa poche : « Il fait partie de mon histoire. C'est aussi un peu la raison pour laquelle je n'ai pas hésité. Dès qu'on nous a présenté le "plan de réussite scolaire", je me suis lancé dans l'aventure.

### De nombreuses casquettes

La première année a été une année de réflexion. On a créé une fonction que j'occupe actuellement : un demi-poste d'enseignant qui permet d'être là au moment où il faut. Mon rôle ? Faire en sorte qu'il y ait une réelle osmose entre les parents, les enfants, les enseignants et les associations. Comme je travaille à mi-temps, je bénéficie d'une double casquette. Je suis à la fois enseignant et animateur, intervenant et coordonnateur. Il faut vous dire que c'est la première fois qu'il y a un réel partenariat entre les financeurs. Au départ, cela n'a pas été simple. Il a fallu "essayer des plâtres", organiser des réunions, expliquer à chacun que l'on agissait dans l'intérêt de l'enfant.

### Une pédagogie à deux vitesses

Et puis, on a eu une idée. Nous voulions décaler les horaires de façon que les activités d'éveil soient beaucoup plus efficaces. Il nous a paru important que le temps biologique de l'enfance soit pris en compte. Le contrat d'aménagement du temps de l'enfant est une particularité pédagogique qui permet à chaque enfant de

progresser à son rythme. On a donc réduit l'horaire hebdomadaire à 25 heures et on a diminué les vacances de six jours. De 10 heures à midi, les enfants se consacrent à des activités d'acquisition, c'est-à-dire à un apprentissage qui exige de l'attention et de la mémoire. Le créneau qui va de 15 à 17 heures, est réservé aux activités de "réinvestissement". On met en pratique ce qu'on a appris récemment ou on revient sur ce qui n'a pas été compris.

### Initiations artistiques

Pour préparer les élèves à cet approfondissement, on a prévu, entre 13h30 et 14h40, un moment de détente. Cette heure propose une vingtaine d'activités périscolaires. Chaque enfant s'inscrit à 3 activités différentes par semaine. Ces activités leur donnent la possibilité de faire autre chose et autrement, d'apprendre librement et spontanément de nouvelles expressions artistiques (conte, cirque, théâtre, danse, photo, poterie etc.). Ces initiations ont lieu dans le quartier avec la participation des associations locales. Une navette a spécialement été mise en place afin de faciliter les déplacements et pour que les enfants apprennent à aller vers la culture. Une restitution commune de ces projets a lieu sous forme de spectacle ou d'expositions. Cette année, ce

sera une comédie musicale supervisée par un compositeur professionnel.

### Ouvrir son temps à d'autres horizons

Enfin, on a prévu un petit déjeuner tournant qui a lieu trois fois par trimestre et qui associe les parents et les enfants. Pour nous, cette première rencontre est essentielle. Les enfants arrivent, quand ils veulent, entre 8 h 30 et 9 heures, choisissent les différents ateliers auxquels ils vont participer (puzzles, livres, jeux de société, informatique). Le but, c'est d'être moins stressé. C'est d'apprendre à envisager l'école sous un angle différent. Ce premier accueil est donc un moment de partage. C'est un apprentissage à la convivialité, dans la diversité. » ■

#### LES CONTRATS ARVEJ

##### Principe

Signé entre une collectivité et l'État, en général pour 3 ans, le contrat ARVEJ (Aménagement des Rythmes de Vie de l'Enfant et du Jeune) consiste à organiser pour les jeunes d'une commune (de la maternelle au lycée) des activités sportives et culturelles ainsi que des temps de détente et de repos. Ils peuvent s'appliquer à des entités géographiques variées, du quartier au département. Initiés par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture (circulaire du 31/10/95), les contrats ARVEJ sont expérimentés sur plus de deux cents sites.

##### Financement

Le financement conséquent de la collectivité est complété par celui du ministère de la Jeunesse et des Sports, éventuellement de la Culture auquel peuvent s'ajouter le FAS, la CAF, les MSA (Mutuelles sociales agricoles).

#### CONTACT

École élémentaire  
51, rue Pierre Brossolette  
68200 Mulhouse  
Tél : 03 89 52 25 45

## PANORAMA DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS

### L'ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE

#### Principe

L'atelier de pratique artistique a pour vocation de faire découvrir une discipline artistique à des élèves dans le cadre des activités scolaires. Dans le primaire, il se déroule pendant le temps des cours (dans ou hors l'école). L'ensemble de la classe participe à une série d'ateliers (en moyenne une cinquantaine d'heures par an) coanimés par un créateur et l'enseignant.

#### Financement

Pour bénéficier d'un financement de la DRAC, l'artiste intervenant dans l'atelier doit être reconnu par cette dernière comme professionnel.

### LA CLASSE CULTURELLE

#### Principe

Sur le modèle des classes de découverte de type classe verte ou classe de neige, la classe culturelle est une classe transplantée qui vise à immerger les enfants dans un lieu patrimonial ou de création artistique contemporaine pendant une semaine (loi du 14 septembre 1989).

Expériences d'une grande richesse, les classes culturelles sont complexes à monter et supposent une grande motivation du lieu d'accueil et de l'instituteur (organisation de l'hébergement, montage financier avec des partenaires de régions différentes...). C'est pourquoi apparaissent les classes culturelles de proximité, fonctionnant sur le même principe, mais sans transplantation.

#### Financement

En plus de l'aide apportée par l'Inspection académique et la DRAC de la région d'accueil (dépenses d'intervention des professionnels), la municipalité dont dépend l'école peut prendre en charge les frais d'hébergement, de transport et d'encadrement. La participation des parents est généralement sollicitée. ●●●

# Coopération Éducation -

**Concernant à peine 1 % des élèves de l'Éducation nationale, les partenariats entre écoles, artistes et établissements culturels restent rares. Le point sur différents dispositifs et l'avis de Jean-Marie Tourratier, responsable de la mission action culturelle du rectorat de Paris.**

#### — Quel est le rôle de la mission culturelle d'une académie ?

Le rôle de la cellule action culturelle d'une académie est de gérer le suivi des enseignements et pratiques artistiques (ateliers, options...), d'impulser des activités culturelles dans les établissements scolaires.

#### — Quelles sont les objectifs d'une intervention culturelle à l'école ?

L'objectif est de faire vivre des projets qui permettent aux élèves d'accéder plus sûrement, culturellement et humainement au monde qui est ou qui sera le leur. L'objectif, c'est aussi d'offrir une part de créativité aux élèves, chose rare dans le parcours scolaire. Le but de l'intervention d'un comédien n'est pas de former de futurs acteurs, mais d'aider des élèves à s'exprimer de façon personnelle et mieux encore à être, tout "simplement". Une discipline artistique peut être un support pour de nombreuses découvertes. Par exemple, travailler autour de l'opéra, ce n'est pas seule-

ment montrer le spectacle dans sa phase finale. Cela peut être faire découvrir que l'opéra représente une soixantaine de corps de métiers.

#### — Quelles sont les possibilités de formation pour un enseignant ?

Pour que des actions culturelles aient une réalité, il faut que les enseignants soient préparés, car la présence d'un intervenant extérieur bouscule les comportements et les habitudes. Ce sont des métiers différents et chacun doit respecter le travail de l'autre. Pour que l'enseignant inscrive l'action dans la durée, il faut aussi qu'il développe ses compétences dans le domaine concerné. Or, la sensibilisation aux disciplines artistiques n'est pas prévue dans la formation des enseignants (à part pour les professeurs de dessin ou d'arts plastiques.) *A priori*, la formation dont un enseignant dispose en cinéma par exemple, c'est celle qu'il s'est donnée. Outre ces possibilités de formation d'ordre privé, les enseignants peuvent parfois bénéficier des plans de formation dispensés par les académies.

# Culture

## Quelques repères



— Quelles sont les pistes pour financer des interventions culturelles ?

Dans le cas des ateliers de pratiques artistiques, c'est la DRAC qui rémunère l'intervenant sur la base de 20 kF par an, 3 heures par semaine, à raison de 32 semaines par an. Mais l'enveloppe des DRAC n'est pas extensible, c'est un système à budget fermé. Du coup, pour ce type d'action comme pour d'autres, on ne doit pas se leurrer, le plus souvent il faut additionner les possibilités et les partenaires. Il est de notoriété publique que certains ateliers existent sans le concours de la DRAC. Du côté de l'académie, il est possible d'allouer un volume d'heures supplémentaires à l'enseignant en fonction de sa politique. Du côté des écoles, une partie du bud-

get du projet d'établissement peut être attribué à l'intervenant. Des partenaires peuvent être mis à contribution en terme technique : mise à disposition d'un local par une mairie, prêt de matériel par un théâtre... Enfin, il faut tenter de solliciter le secteur privé. Sur certaines opérations, j'ai eu le concours de France Télécom ou du Crédit Mutuel.

Comme le soulignait Hélène Mathieu\*, alors Inspecteur général de l'Éducation nationale, quitter le terrain de l'expérimentation, voilà ce que l'on peut souhaiter aux pionniers de l'éducation artistique.

### PETITE BIBLIOGRAPHIE

\*Éducation artistique et développement culturel, dossier spécial édité par l'Observatoire des politiques culturelles, supplément au n° 8, été 1994.

Direct, lettre de la Délégation au développement et aux formations du ministère de la Culture, n° 23, novembre 96.

Le Monde de l'Éducation, Libérer l'Art, n° 243, décembre 1996.

Guide de la danse et de l'action culturelle, édité par la Cité de la Musique, Paris, 1997.

### CONTACT

Académie de Paris - Action culturelle  
94, avenue Gambetta - 75984 Paris Cedex 20  
Tél : 01 44 62 40 61 - Fax : 01 44 52 470 50



### LE JUMELAGE

#### Principe

Le jumelage désigne la collaboration régulière entre une structure culturelle et un ou plusieurs établissements scolaires (circulaire du 30 mars 92). Visant à prolonger dans la durée l'ouverture d'une école sur son environnement culturel de proximité, le jumelage intervient généralement en prolongement d'une première action commune réussie. Il concerne l'ensemble des élèves d'un ou plusieurs établissements. Très variées, les activités menées dans le cadre d'un jumelage (qui se formalise par la signature d'une convention pluriannuelle) vont de la rencontre avec des artistes à la formation des enseignants...

#### Financement

Heures supplémentaires d'enseignants, mise à disposition de personnels culturels, crédits spécifiques attribués par le rectorat, la collectivité territoriale dont dépend l'école...

### LES SITES EXPÉRIMENTAUX D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

#### Principe

Initiés par les ministères de la Culture, Éducation nationale et Jeunesse et Sports, les sites expérimentaux d'éducation artistique (au nombre d'une vingtaine), consistent à proposer, sur un territoire préalablement défini (quartier, canton, ville...) des parcours artistiques et culturels à tous les enfants d'une classe d'âge.

Défini conjointement par les enseignants et les structures culturelles existant sur le périmètre choisi, un parcours comprend une vingtaine d'heures d'intervention réparties sur l'ensemble de l'année. Il aboutit en général à une production des enfants : exposition, journal...

#### Financement

Les financements spécifiques accordés à cette expérimentation complètent les apports des partenaires locaux : DRAC, DDJS, ville, structures culturelles impliquées...



# Sur la piste du Théâtre

La compagnie théâtrale de Jean-Claude Penchenat, depuis plus de 20 ans, se porte à la rencontre des habitants de la cité pour renouer avec la mémoire, partager des points de vue, transmettre la passion.

Là où le Campagnol est passé persistent des empreintes vives et colorées.

Thierry Lavignon, responsable des relations avec le public au Théâtre du Campagnol, a récemment rédigé un rapport d'étude dans le cadre d'un stage de formation à la médiation artistique et culturelle, organisé par la Maison de la Culture de Metz. Ce rapport, intitulé « Petites histoires du public cherchent grandes rencontres avec le théâtre : le théâtre est-il toujours au service du public ? » retrace l'histoire de la compagnie et problématise la fonction contemporaine d'un théâtre de création en prise constante avec la vie de la cité. Extraits.

Cofondateur avec Ariane Mnouchkine, en 1964, du Théâtre du Soleil, Jean-Claude Penchenat s'engage en 1975, à la demande de comédiens de la troupe, dans la mise en scène. Son adaptation du *Triomphe de l'Amour* de Marivaux connaît le succès et marque le début de l'histoire artistique de la compagnie Théâtre du Campagnol, qui se prolonge avec une adaptation du roman de Charles Dickens, *David Copperfield*, dont la production est budgétairement et techniquement soutenue par le Théâtre du Soleil, Ariane Mnouchkine tournant alors son *Molière*.

## Une ville se raconte, le temps d'un p'tit bal du samedi soir

La piscine de Châtenay-Malabry

En 1977, un groupe de professeurs du lycée de Châtenay-Malabry sollicite Jean-Claude Penchenat pour organiser à leur intention des stages de formation

aux techniques du théâtre. Cela conduit le Campagnol à s'installer dans les locaux d'une piscine désaffectée du quartier de la Butte Rouge, que la municipalité met à sa disposition.

Pendant trois années, le Campagnol lance un projet d'animation intitulé *Une ville se raconte*. Le projet consistait à recueillir la mémoire des habitants de cette ville, et à théâtraliser ces récits par des groupes d'amateurs, constitués en ateliers réguliers et animés par les comédiens de la compagnie. Au printemps 1980, le projet aboutit à une grande fête sur une semaine, à laquelle participent les associations de la ville, sur le thème « Une ville se raconte, une ville se rencontre. » Les soixante participants de la *Foire aux conteurs* donnent, sous diverses formes théâtrales, les récits de vies enregistrés, en racontant la mémoire de la ville, de la Belle Époque à nos jours, en passant par la guerre de 14-18, les congés payés, etc. Une autre manifestation, le *P'tit bal du samedi soir*, réunit sur la place de l'église une quarantaine de personnes qui jouent (sans parler) et dansent sur une bande musicale durant une trentaine de minutes. Ces deux manifestations réuniront comédiens amateurs et professionnels. *Une ville se raconte* devient une association loi 1901, indépendante du Théâtre du Campagnol, qui assure un travail de formation des amateurs (enfants, adolescents, adultes), animée par des comédiens professionnels en liaison avec les créations de la Compagnie. Aujourd'hui, l'association compte 305 adhérents, organise sur l'année 11 ateliers de formation et de création, 12 stages en direction des amateurs, 10 ateliers en

milieu scolaire, emploie un peu plus de 20 artistes intermittents, 1 administratrice et 2 personnes attachées à la coordination et à l'administration.

L'idée du spectacle sur *le Bal*, qui fera la réputation internationale du Campagnol, prit forme à l'occasion du travail intensif de la compagnie sur le *P'tit bal du samedi soir*.

*Le Bal* est créé en 1981 dans un hangar de la zone industrielle d'Antony. 235 représentations, 145 000 spectateurs, une tournée nationale et internationale, une adaptation pour le cinéma réalisée par Ettore Scola.

Sur proposition du ministère de la Culture, la compagnie crée un Centre dramatique national. Elle signe une convention avec les villes de Châtenay-Malabry, Antony, Bagneux et Palaiseau, et s'engage à produire une création et des ateliers de formation pour les amateurs dans chaque ville. Les difficultés liées au fonctionnement (équiper des lieux dont la fonction première n'est pas d'accueillir du théâtre, ni de recevoir du public) amènent la compagnie à envisager son implantation dans un lieu fixe. En 1985, la piscine est aménagée en un

Photo : Alain Fonteray



# du Campagnol

Thierry Lavignon

véritable lieu de théâtre, avec une salle de 350 places et une petite salle de 90 places, une salle de répétition, des bureaux, un costumier, un atelier, un grand hall pour accueillir le public. Le Centre dramatique de la Banlieue Sud y restera jusqu'en 1992, et produira une quinzaine de spectacles à la piscine tout au long de cette période.



Photo : Alain Fonteray

Faute d'avoir l'exclusivité entre elles, les villes partenaires se désengagent peu à peu. Châtenay-Malabry reste la seule ville partenaire, mais la situation avec la municipalité se dégrade pour des raisons financières et humaines (l'élue à la Culture et le responsable des Affaires culturelles, qui ont milité pour installer le Campagnol, ne sont plus en place). Le lieu est partagé avec la Mairie qui y programme ses activités. Arrive le moment où l'activité de diffusion est incompatible avec celle de création artistique. Le maire souhaitant une salle des fêtes plus qu'un Centre dramatique national, Jean-Claude Penchenat décide de ne pas renouveler la convention avec la ville, et part pour de nouvelles aventures.

## La boutique de théâtre est ouverte le "Dimanche"

Le CAC de Corbeil-Essonnes

Le Centre d'Action culturelle de Corbeil-Essonnes vient de fermer à la suite d'un conflit entre la direction et le personnel lorsque le Campagnol quitte Châtenay-Malabry. Une rencontre

avec l'équipe municipale permet d'envisager une installation de la compagnie dans ce bâtiment de 4 600 m<sup>2</sup> pour en faire un lieu de création.

Pendant les travaux de réaménagement, le Campagnol travaille hors les murs, adaptant les spectacles aux lieux culturels de la ville (médiathèque, MJC, maisons de quartier, conservatoire...), inventant des formes théâtrales pour rencontrer et surprendre le public là où il est (dans les appartements, les écoles, les entreprises...), rouvrant un pas-de-porte désaffecté en boutique-théâtre.

L'arrivée du Campagnol ne fait pas l'unanimité au sein du conseil municipal, ni du côté de la population. Il était donc important pour le Centre dramatique national d'avoir une présence physique dans la ville, pour rencontrer, expliquer et convaincre. L'expérience nous montre la difficulté pour les gens à pousser la porte des lieux culturels. La boutique est, par nature, un espace à dimension humaine. Il est donc plus facile, pour une partie du public, de franchir la porte et d'être accueilli par une personne de l'équipe de relation avec le public. Ce lieu est repensé comme un espace ludique, convivial, et qui donne à voir et à entendre ce qui est caché aux spectateurs : coulisses, métiers du théâtre.

Tout au long de la saison 1993, une multitude d'activités sont présentées dans la boutique :

- une dizaine d'expositions liées à l'histoire du Campagnol ou à l'actualité du théâtre ;
- des « cartes blanches » proposées à des comédiens, des auteurs, metteurs en scène, ou toute autre personnalité.

C'est aussi un lieu d'information sur la programmation des autres structures culturelles du département, et un endroit où l'on peut regarder des vidéos de spectacles et lire des revues ou pièces de théâtre.

Pendant ces deux années de fonctionnement, cet espace a joué un rôle déterminant dans l'ancrage du projet artistique avec la population.



### Extrait de l'ouvrage collectif *le Bal* réalisé par la Compagnie

« Nous sommes partis, magnétophone en main, à la recherche de la mémoire de la ville. Nous avons recueilli, en particulier, les récits de personnes âgées, surtout dans la cité de la Butte Rouge, qui nous ont raconté "36" – l'époque de la construction de la cité et de la piscine –, leur jeunesse et le moment où, jeunes mariés, ils se sont installés dans la cité-jardin modèle, un rêve de confort après l'unique pièce où s'entassaient meubles et enfants. Et puis la guerre, les avions alliés tombant dans les bois de Verrières, la résistance à la française, la débrouille, les pommes de terre cultivées clandestinement ; plus gravement, les enfants juifs ou les rebelles du S.T.O. cachés dans les cabanes à outils, l'épicière dénonciatrice tuée au milieu de la route nationale et l'autobus faisant un détour pour éviter le corps exposé toute la journée ; et mille incidents, repris dans les divers récits qui s'entrelacent, constituent l'histoire particulière de l'Occupation à Châtenay,

dans une civilisation encore villageoise de voisinage, de fêtes communes, de solidarité d'un petit jardin à l'autre. Et puis la Libération, le passage de la Division Leclerc, qui a laissé son nom à la Nationale, les débuts de la "société de consommation". À côté des souvenirs, des récits d'aujourd'hui racontent la solitude et l'ennui des jeunes, la dégradation de la cité, les querelles des mères autour des bacs à sable, tout ce qui fait "la vraie vie" d'aujourd'hui, des banlieues où les vergers épuisés meurent derrière des murs croulants, en attendant qu'on nettoie tout pour y construire une cité "d'urgence" ou "de standing", consolidant les ghettos sociaux. Tout ce matériau humain, toute cette mémoire vivante, une centaine de Châtenaysiens de tous âges ont appris à les transposer théâtralement en suivant régulièrement une ou deux fois par semaine, les ateliers animés par Jean-Claude et par un certain nombre de comédiens du Campagnol. »

# Théâtre du Campagnol



Environ 3 500 personnes franchissent la porte pour : parler, échanger, laisser leur adresse pour être tenues au courant des activités du Centre dramatique national.

Les grands axes de la politique des relations avec le public du Campagnol se fondent entre autres sur les spectacles-rencontres, petites formes théâtrales facilement transportables et techniquement autonomes, les ateliers de formation d'amateurs, les stages annuels de formation pour les enseignants, les Ateliers de pratiques artistiques et les jumelages avec des établissements scolaires...

La philosophie de la compagnie peut s'illustrer au travers d'un des derniers projets d'action culturelle qu'elle développera à Corbeil-Essonnes : la venue du *Théâtre de la Mer* de Marseille, et son spectacle *Baisers d'hirondelles*.

Dans un premier temps, Akel Akian, metteur en scène de la Compagnie, rencontre plusieurs fois dans l'année les responsables d'associations des structures culturelles et les relais du Campagnol. Un mois avant les représentations au théâtre, arrivée des trois comédiens du spectacle et de la décoratrice pendant une semaine.

Leur programme se compose d'une série de représentations de petites formes théâtrales, issues du spectacle, jouées en soirée dans trois familles, dans les trois quartiers périphériques de Corbeil, et reprises dans les trois Maisons de quartier. Pour ces soirées, les Maisons de quartier s'appuient sur leurs relais pour l'organisation et la convivialité (aménagement de l'espace public, préparation du goûter ou du buffet...). Toutes ces rencontres permettent des contacts très riches entre les comédiens et les habitants, les publics des Maisons de quartier décident d'une date commune pour venir au théâtre.

Cette soirée est organisée avec le soutien de la municipalité, qui prend en charge 120 places à prix réduit, et organise des navettes au départ des Maisons de quartier pour se rendre au théâtre. Cette soirée est mémorable, la salle du théâtre « *a le visage de la ville* », tout d'un coup le public traditionnel du théâtre voit surgir une foule, qui franchit pour la première fois les portes d'un lieu qui de leur point de vue n'était pas pour eux. Durant tout le spectacle, beaucoup d'émotion passe du public au plateau et vice versa. L'équipe du théâtre a le sentiment que ce spectacle rapproche des publics qui s'ignoraient, voire se craignaient.

Ce spectacle sera le dernier de la saison du Campagnol au théâtre de Corbeil-Essonnes, suite à la remunicipalisation du lieu par Serge Dassault, nouveau maire de la ville. Ce dernier décide de réduire la subvention de 50 % de l'année en cours, et surtout la convention qu'il soumet au Centre dramatique national n'est pas compatible avec la mission de service public liée à son travail.

Malgré la formidable mobilisation du public de Corbeil-Essonnes, mais aussi de toute la région (10 000 personnes ont signé une pétition de soutien au Campagnol), et les interventions très fermes du ministre de la Culture, le Campagnol quitte Corbeil-Essonnes au mois de sep-

## André Leglatain : Président de l'Association de Spectateurs "À Dimanche"; créée à la suite du départ forcé du Campagnol de Corbeil-Essonnes

« On se régalaît au TNP, on y allait entre copains. Quand j'y repense, l'arrivée de J.C. Penchenat, ici, à Corbeil-Essonnes, c'était un peu l'esprit du TNP retrouvé. Avec mon métier de peintre, j'allais un peu moins au théâtre ; on se spécialise... c'est malheureux car on devrait rester à l'écoute. L'arrivée du Campagnol a été une chance. Alors, quand j'ai vu que la municipalité laissait partir un théâtre de cette qualité, ce théâtre de création, j'ai bondit ! Mon côté utopique, c'est de penser que nous devons élargir à une société différente. Aussi, l'abandon de ce théâtre m'a mis en colère. J'ai pris position et je me suis décidé à agir. Je défends en réalité les mêmes choses... finalement on se retrouve dans cette résistance à une évolution de la société où tout disparaît : la culture, le théâtre, les peintres... On trouvera toujours des théâtres, des peintres, mais pas au profit du plus grand nombre. Avec l'association, les contacts, les réunions ont perturbé ma vie, mais j'ai réagi. J'ai invité mes amis dans mon atelier parce que l'on n'avait pas de lieu pour se réunir. Maintenant, on

parle dans mon atelier, on parle du théâtre, et je ne défends même plus ma corporation ! Au fond on n'est peut être pas fait pour être autant que ça dans sa tour d'ivoire. Les objectifs de l'Association sont de faire aimer le théâtre, mais pas n'importe lequel. Le C.D.N., on le connaît, pour nous il était à l'origine d'une grande convivialité, très importante dans une ville comme Corbeil, où il y a des exclus, des difficultés... L'idéal serait que le Campagnol revienne. Pour le moment, nous allons voir du théâtre ailleurs, nous accueillons du théâtre en appartement. La culture c'est une donnée fondamentale de la vie politique, j'en suis convaincu.

Les temps changent, la connaissance grandit, la réflexion est plus pointue, les gens ont besoin de rencontres avec des équipes artistiques. Ils pensent que le théâtre, en tant que lieu convivial, peut être un élément majeur du mieux vivre. Cet élément doit être pris en compte par les politiques et ils ne le font pas suffisamment. Les budgets culturels sont toujours les parents pauvres. »

Contact : 01 60 88 16 71



Photos : Alain Chatenet

tembre 1996 et se voit confier une mission de *Centre Dramatique National de la Banlieue*.

En octobre 1996, une association de spectateurs naît de la volonté d'habitants de Corbeil-Essonnes et de la Région qui se sont indignés de la décision brutale de la nouvelle municipalité. Elle prend comme nom *A Dimanche*, titre d'une série de récits joués en appartement (écrit par Évelyne Loew, Georges Buisson, Alain Grasset, Myriam Tanan et Jean-Claude Penchenat, 160 représentations dans la région).

Ils prennent comme devise la phrase de Jean Dasté, qui accueillait le public du Théâtre de Corbeil-Essonnes « *Que vive le Théâtre qui éveille, qui éclaire et qui rassemble.* »

### Rendez-vous lundi avec *La Mère en Gueule*

Le bassin minier du Creusot

Aujourd'hui, l'équipe du Campagnol est transitoirement implantée sur le site de la Villette à Paris, ses bureaux installés dans des bâtiments préfabriqués, et une petite salle de répétition étant mise à leur disposition pour préparer leurs futures créations. Elle poursuit également ses interventions de spectacles-rencontres, de formations, d'ani-



Essai des bribes de costumes (stock Campagnol) - Photo : Alain Chatenet

mations, notamment dans des lycées et collèges d'Ile-de-France.

Prochainement, le Campagnol engagera un travail de longue haleine avec des associations du Creusot et de Montceau-les-Mines, pour, fidèle à son histoire, bâtir avec les habitants un spectacle commémoratif pour le centenaire des grandes grèves qui agitent le bassin minier de 1899 à 1901.

La demande faite au Campagnol d'intervenir sur ce territoire provient de l'initiative d'une association récemment créée, *La mère en gueule*, dont le but principal est la valorisation de l'histoire sociale du bassin minier, histoire s'exprimant au travers d'actions culturelles tournées sur le réveil de la mémoire, et devant rapidement devenir des ferments de développement local.

*La Mère en Gueule* est dirigée par un enseignant détaché à la Maison de l'information, de la formation et de l'insertion pour suivre le projet, François Soufflet, et soutenue par des personnalités, dont Rolande Treppe, universitaire et historienne nationale-ment reconnue comme la spécialiste du monde minier. Elle regroupe d'ores et déjà de nombreuses structures locales : des municipalités, des associations, des syndicats. En mai 1997, l'association a lancé un appel à la population pour recueillir des dessins, des photographies, des cartes postales, des chansons, des articles, des souvenirs... de l'époque industrielle.

Les appels, nombreux, ont permis de démarrer la constitution d'un fonds documentaire qui alimentera les contenus des spectacles, expositions, conférences, ouvrages, CD-ROM... projetés par l'association.

Dans le début du mois d'avril 1998, les comédiens du Campagnol commenceront leurs interventions auprès des habitants en réalisant des lectures en appartement chez une quarantaine de personnes, qui auront elles-mêmes invité chacune une quinzaine de leurs amis.

\* \* \*

*Le campagnol est un petit rongeur doué pour se reproduire... Malgré les déconvenues que la compagnie a pu connaître dans ses relations avec quelques élus locaux, lorsqu'elle s'est par deux fois "installée" à demeure, elle poursuit sa route et laisse sur son sillage des empreintes inscrites dans la mémoire de ceux qu'elle a rencontrés.*



#### Évelyne Capo, professeur de lettres au collège La Nacelle de Corbeil-Essonnes, responsable de l'option théâtre et de l'atelier de pratique artistique.

« J'ai rencontré le Campagnol sur la Foire de Corbeil. Deux comédiens jouaient un spectacle-rencontre : "Un maître nageur", mise en scène Laurent Serrano. Ce spectacle a été pour moi un vrai coup de foudre. J'étais très touchée. Je me suis dit que le théâtre pouvait m'aider à combattre beaucoup de choses. J'attendais tellement votre venue, et la rencontre a eu lieu grâce à ce spectacle. Après la représentation, les comédiens étaient là pour écouter les gens, leur parler, les rencontrer. L'image du théâtre que j'avais ne correspondait pas à celle que le Campagnol me montrait. Pour moi c'était un monde fermé, magique, un univers qui pouvait être très beau mais dans lequel je ne pouvais pas rentrer et encore moins participer. Je n'imaginai pas tous les liens que l'on pouvait créer à partir d'un spectacle, notamment dans le sens de la rencontre avec des élèves.

Dans l'option théâtre du collège, il n'y avait pas de budget pour rémunérer un professionnel. Heureusement que les comédiens venaient, ça me rassurait et m'a aidée à commencer.

Puis il y a eu "Le voyage à Rome", création collective du Campagnol qui a été le début d'un long travail de réflexion sur le rapport des élèves au théâtre. La forme de ce spectacle s'adaptait parfaitement à la rencontre, les gamins étaient émerveillés que les acteurs puissent partager leur repas à la fin de la représentation (elle se terminait par la mise en place d'un banquet sur scène, les comédiens après les saluts apportant aux spectateurs à boire et à manger).

Aux répétitions, des liens s'étaient créés avec les élèves, les comédiens nous faisaient même des clin d'œil pendant le spectacle... Comme j'aurai aimé avoir, pendant mon parcours scolaire, une rencontre aussi forte que celle que ma classe a eue avec la compagnie ! »

# a piste du Théâtre du Campagnol



*Serait-ce une chance pour ceux qu'elle visitera demain ? Elle pose en tout cas, pour Thierry Lavignon, des questions essentielles : « Il est important que les femmes et les hommes politiques s'expriment sur la place qu'ils entendent donner à la culture aujourd'hui, aussi bien au plus haut niveau de l'État qu'à l'échelon de la cité, et ce qu'ils souhaitent laisser comme héritage culturel aux générations futures. Il est urgent que les théâtres redeviennent des lieux de vie, d'aventure, de recherche, ouverts sur la ville. » ■*

\*Pour en savoir plus sur le Campagnol :  
Le Théâtre du Campagnol d'Évelyne Ertel, \*\*Éd. Nizet

## CONTACT

Théâtre du Campagnol  
Thierry Lavignon  
EPPV - Cité administrative - Bât G  
211, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris  
Tél : 01 42 06 00 25 - Fax : 01 42 06 13 78

### Extrait de l'éditorial de *La Gazette du Centenaire* n°2, journal de l'association *La Mère en Gueule*

Éric Commeau, vice-président de l'association,  
adjoint à la Culture de Montceau

« *La Mère En Gueule*, ce personnage du fond du puits, terreur des enfants du Bassin minier, retrouve aujourd'hui une nouvelle jeunesse. Et ses lettres de noblesse ! Le choix de ce patronyme pour notre association n'était bien évidemment pas innocent. Montceau-les-Mines est née du charbon et du travail des hommes ; un travail dur qui a forgé les caractères, les relations sociales, et créé un état d'esprit particulier en même temps qu'il modelait les paysages et l'organisation spatiale de nos communes. Toute cette mémoire, certains ont voulu, de bonne ou de mauvaise foi, la mettre entre parenthèses, sinon l'effacer au nom des évolutions nécessaires, de la "modernité". Le pari de *La Mère en Gueule*, c'est de faire resurgir cette mémoire des oubliettes où d'aucuns voulaient la maintenir. Sans nostalgie larmoyante (oh, le bon vieux temps !), ni passésisme. La volonté des initiateurs de l'association, c'est de regarder notre passé en face, comprendre d'où nous venons pour essayer de savoir où nous allons. »



**« Les plus beaux souvenirs de ces vingt dernières années, sont les moments privilégiés où dans des temps assez courts, l'ensemble de l'équipe se mobilise sur des projets un peu fous comme les rendez-vous du Pediluve à Châtenay-Malabry ou les rencontres Musique-Théâtre à Corbeil-Essonnes (Le Fil d'Ariane).**

**C'est dans ce type d'interventions que se mesurent les forces d'une troupe de théâtre.**

**En quinze jours, on doit pouvoir inventer de toutes pièces un spectacle.**

**Le public sent cette urgence et cette vitalité qui, quelquefois, disparaissent de spectacles plus médités.**

**Là, le risque est présent et le théâtre sans filet doit coexister à tout prix avec des projets de longue haleine.**

**Pour ces interventions, il faut avoir sous la main costumes, accessoires, lumières, et des professionnels (costumiers, musiciens, techniciens...) hautement inspirés et prêts à s'amuser, à jouer.**

**Ce qui est, il faut hélas le rappeler en ces temps grisâtres, notre fonction essentielle : donner des forces, activer l'imaginaire, la fantaisie des gens qui attendent de nous des mots, des gestes, des chants irremplaçables. »**

**Jean-Claude Penchenat  
pour les 20 ans du Campagnol**

Essai de maquillages - Photo : Alain Chatenet





Master Class à West Rock - Photo : Pierre Ruaud

# Musiciens cherchent soutiens

**L**es pratiques musicales arrivent en tête des pratiques artistiques amateur des Français, en plein essor depuis la fin des années 70. Selon les tranches d'âge, entre un quart et la moitié des Français se sont essayés à jouer d'un instrument de musique, le plus souvent le piano et la guitare\*.



Olivier Bailly, Réjane Sourisseau, Luc de Larminat

Concert au Café Julien

Pour une large part, cette situation s'explique par l'engouement suscité par les musiques actuelles. Pour les uns, cette pratique reste souvent de l'ordre du plaisir et du loisir ; pour les autres, ce sera le désir d'en faire un métier. Se pose alors la question des lieux où il est possible de pratiquer, de se former. Certains souhaitent trouver un public, sans prétendre à une rémunération, d'autres encore tentent de vivre de leur musique, de se professionnaliser\*\*. Vers quelles structures peuvent se tourner ces milliers de musiciens ? Quelles aides sont susceptibles d'apporter les institutions, les associations, les scènes de musiques actuelles ? Comment les soutenir ? Jusqu'où ?

Nous présentons quelques réponses récentes données ici et là, des actions souvent locales, s'attellant à la diffusion de groupes amateur ou en voie de professionnalisation. De la scène à la production discographique, ces initiatives sont une chance donnée à certains de faire leurs premiers pas vers le monde professionnel. Elles permettent aux groupes de progresser et contribuent à la vitalité des musiques vivantes.

\* *Les amateurs, enquête sur les pratiques artistiques des Français* - Olivier Donnat - La Documentation Française - 1996.

\*\*Pour ce qui concerne les aides du Fonds de soutien, du Fair, de la Sacem, de l'Adami, de la Spedidam, de la SCPP, de la SPPF, du FCM, du Printemps de Bourges et d'autres exemples régionaux, vous pouvez vous reporter à deux dossiers très complets dans *Fusibles* n°10 et 11 (le Bulletin de liaison des musiques actuelles Nord-Pas-de-Calais - 2, rue des Buisses, 59800 Lille) : "Nouveaux talents : les outils de l'émergence".

# Une production de disques au niveau local

A • D • D • I • M • 8 9

Depuis 1996, l'Association départementale pour le développement et l'initiative de la musique et de la danse de l'Yonne (ADDIM 89) offre un relais de trésorerie à de jeunes groupes souhaitant produire des disques.

## Ni subvention, ni mécénat

« Le système que nous avons mis en place, explique le responsable de l'ADDIM 89, **Patrick Bacot**, n'est pas du mécénat, c'est une forme de prêt. Ce que nous offrons aux musiciens, c'est notre capacité à négocier une ligne de trésorerie auprès de notre banque, ce qu'ils ne peuvent pas faire. Le secteur des musiques actuelles s'inscrit dans une économie de marché, qui est celle de l'industrie du disque, et il existe de nombreux professionnels dont c'est le métier (labels, studio d'enregistrement, sociétés civiles...), donc je ne pense pas que ce soit une bonne chose de distribuer sous forme d'aide ou de subvention 50 à 100 000 F par an à des groupes sans fixer des règles. Mais il est nécessaire que des initiatives soient prises en amont du secteur professionnel, à un niveau plus accessible. Nous restons à notre place, celle qui donne un coup de pouce à des musiciens locaux, qui n'ont pas encore accès aux labels, pour produire leur premier disque. Il n'existe donc pas à l'ADDIM, de lignes budgétaires spécifiques pour produire ces disques, nous avons juste une autorisation de la part de notre administration à un découvert maximum de 250 000 francs qu'il s'agit de combler à chaque fois avec la vente des disques. De 95 à 97, nous avons produit environ une vingtaine d'albums. Le but de la manœuvre : au bout de deux ans, nous devons récupérer l'argent prêté, le groupe se chargeant de vendre ses disques. Nous fixons comme limite deux ans parce que après, le disque n'est plus d'actualité et le groupe n'a

plus l'énergie suffisante pour se battre pour lui, et avant il faut laisser au système de distribution le temps de porter ses fruits.

## Un système de distribution régionale

Si les groupes respectent leurs engagements, on peut enchaîner sur d'autres disques. À l'inverse, à un moment donné, la chaîne peut complètement s'arrêter si deux ou trois groupes bénéficiaires de l'opération ne se prennent pas en main pour écouler leur stock de disques. Les groupes savent que s'ils ne nous rendent pas la somme que nous leur avons prêtée, c'est de l'argent en moins pour produire d'autres musiciens.

Je pense qu'il existe un micromarché pour un groupe amateur ou en voie de professionnalisation. Il peut avoir un bon public régional. Notre ambition est d'être le tremplin qui le mènera vers l'économie traditionnelle du disque. Le système de distribution de ces CD est artisanal et uniquement régional. Il repose à la fois sur un système de réseau basé dans le département, un système de vente par correspondance et par les groupes eux-mêmes, en fin de concerts.

## Bénéfices et progrès des groupes

Nous avons constaté, en faisant le bilan des ventes d'un des premiers disques auquel nous avons participé, que nous étions bénéficiaires : sur un tirage de 1 000 CD, pour équilibrer le budget, il suffit avec un prix de vente de 100 F d'en écouler 700 sur deux ans. Parfois il a suffi d'en vendre 500 pour



que l'opération soit blanche. Au cas où il se vend plus de disques qu'il est nécessaire pour équilibrer la production, le surplus va au groupe car nous ne cherchons pas à récupérer l'éventuel bénéfice. On considère qu'un groupe "mérite" qu'on passe du temps à sortir un tel matériel de promotion (pressage du disque, affiches, etc.) à partir du moment où son projet est clair, qu'il a des objectifs. Quel sens donnent-ils à ce travail de production ? On joue le rôle de conseil et, outre les ventes de disques, le point positif de la formule, c'est qu'elle rend les groupes acteurs de leur développement musical tout en leur permettant de vivre une première expérience qui les fait progresser. » O.B.

## CONTACT

ADDIM 89  
Route de Saint-Georges - 89000 Perrigny.  
Tél : 03 86 72 85 25 - Fax : 03 86 72 85 26

# Un soutien national aux jeunes créateurs



La moitié des projets soutenus par Défi Jeunes, dispositif national initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports, sont culturels. Parmi les multiples activités, l'aide à la production de CD ou de spectacles est fréquente.

## Bourses et chèques-conseils

Défi Jeunes est une initiative lancée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Depuis 1987, ce dispositif a soutenu 5 000 projets « originaux et/ou innovants » dans tous les domaines (culture, solidarité, sciences et techniques, sports-aventures-nature, société). Il est destiné à aider des jeunes de 15 à 18 ans et de 18 à 25 ans (l'accès devrait s'élargir jusqu'à 28 ans) par l'octroi d'une bourse. La première tranche d'âge en reçoit une pouvant atteindre les 10 000 F, la seconde (qui doit pour un tiers au moins financer elle-même son projet) reçoit de 10 à 50 000 F. En 1990, Défi Jeunes devient un Groupement d'intérêt public (GIP) : 60 % des sommes versées aux lauréats viennent du Ministère, les 40 % restant de partenaires privés. Le jeune, qui dépose son idée à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) est guidé puis accompagné à finaliser son idée ou trouver des parrains. On peut également lui attribuer des chèques-conseils ou le mettre en contact avec un partenaire technique comme *les Francofolies* de La Rochelle.

## Du soutien aux pratiques culturelles...

« Les pratiques des jeunes, explique **Françoise Gaudin**, chargée de mission à Défi Jeunes, sont essentiellement concentrées sur le cinéma et la musique. » De fait, 50 % des projets présentés sont culturels. En ce qui concerne la musique, ils sont souvent cantonnés à la production de CD destinés à promouvoir un groupe. « Les jeunes doivent-ils les produire en quantité, comment, pour quel usage, nous y réfléchissons »,

commente Françoise Gaudin. Mais l'on recense d'autres types d'initiatives, tel des festivals multiculturels comme *l'm a J Nation* (Roissy-en-Brie, Seine-et-Marne) axé à la fois sur le graph, la musique et les sports de glisse, et dont le but est la découverte de jeunes talents. L'association organisatrice, Kilowatt, a réussi à élaborer un projet à l'échelle départementale et à bénéficier de nombreuses aides institutionnelles ou privées ainsi que de la présence de nombreux bénévoles.

## ... à la création d'activités

Cette initiative qui a donc reçu une bourse Défi Jeunes a dû être approuvée par un jury. Il y en a un par région, constitué de membres de la presse quotidienne régionale, des télé ou radios locales, des points info jeunesse, des Adiam (Associations départementales d'informations musicales), etc. Une fois l'argent versé, l'utilisation de ce financement aux fins prévues est vérifiée par la remise d'un rapport d'activité : « S'agissant des créations d'activité, nous réfléchissons à la mise en place d'un soutien complémentaire tel que les Anglais peuvent le pratiquer en partenariat avec *British Telecom*. » Parmi les projets, 65 % ont pour but la professionnalisation dont 20 % seulement aboutissent à la création d'activité. Que deviennent les 45 % restants ? : « Le Centre d'Etude de l'Emploi mène une enquête vers les anciens lauréats pour savoir ce qu'ils deviennent. » D'ores et déjà, quelques-uns d'entre eux se regroupent au sein du Réseau Initiative : « Celui-ci, affirme Françoise

Gaudin, travaille avec le GIP ainsi qu'avec cent vingt correspondants locaux Défi Jeunes. »

## Vers un rapprochement avec les DRAC ?

Le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de la Culture sont sur un même domaine. « L'on pourrait donc se mettre d'accord, conclut Françoise Gaudin, sur des critères communs de définition de première création. Le GIP Défi Jeunes est le seul organisme national à soutenir la jeune création. L'aide apportée par le ministère de la Culture, par l'intermédiaire des DRAC, se concentre plutôt sur des projets qui ont déjà fait leurs preuves. Il serait souhaitable que les DRAC participent plus largement aux jurys Défi Jeunes. » O. B.

## CONTACT

GIP Défi Jeunes  
62, rue Saint-Lazare  
75009 Paris  
Tél : 01 40 82 97 97 - Fax : 01 40 82 97 98



# Les Polysonies d'Ile-de-France



**Longtemps évoquée, l'idée d'un réseau francilien de promotion de jeunes artistes semble bien amorcée avec les Polysonies d'Ile-de-France. Ainsi fédérées, huit associations professionnelles et une quinzaine de salles donnent leur chance à de jeunes artistes-musiciens.**

**D**idier Monin, à l'initiative du projet (chargé de mission responsable de développements de projets), Jean-Marc Maunas (production des concerts, organisation technique et lien entre salles et artistes), Irma Souk (Chargée de communication) constituent l'équipe d'Éclats d'artistes, une structure qui coordonne les huit associations impliquées dans les Polysonies d'Ile-de-France. Les objectifs : la promotion des jeunes artistes musiciens, le développement d'opérations de diffusion et l'élargissement des publics pour les musiques actuelles. « C'est, explique Didier Monin, un label de musique vivante qui soutient uniquement des groupes non signés et qui ont décidé de faire de la musique leur métier. »

## Fédérer Paris et la banlieue

« Dans chaque département, une structure professionnelle est chargée d'organiser des concerts (huit à neuf concerts par département) pour chaque plateau de trois groupes sélectionnés par style musical. Le travail de ces huit structures aboutit à la réalisation d'une véritable tournée sur toute l'Ile-de-France (27 dates en 1997, 50 prévues en 1998) avec un concert final à Paris, histoire de rameuter les professionnels (médiats et producteurs scéniques ou discographiques). Les concerts ont toujours lieu dans des salles partenaires du réseau et choisies en fonction de leur politique artistique volontariste. Les Polysonies ont reçu en 1998 50 000 F de la DRAC, 20 000 francs de la Sacem, le soutien de quelques Adiam et de quelques municipalités éclairées, mais nous sommes encore loin d'une complète reconnaissance de l'ensemble des pouvoirs publics en ce qui

concerne les musiques actuelles. Sans parler du conseil régional d'Ile-de-France totalement absent de ce style de musiques. On espère, suite aux élections, pouvoir rencontrer de nouveaux élus moins élitistes que les précédents. En fait, cette histoire n'aurait jamais pu exister sans le soutien d'un sponsor HANDI-TERRE, entreprise d'insertion qui crée des emplois en récupérant des cartouches d'imprimante vides et qui n'a rien à voir avec la musique. J'ai rencontré la responsable qui, séduite par l'opération, a décidé de nous soutenir dès le début. Tout comme FIP qui a pris le risque de s'engager aux côtés des Polysonies dès la première date, ce qui est quand même sacrément courageux. Cette radio parraine l'ensemble des concerts. »

## Un coup de pouce au parcours des groupes

« Les Polysonies ne sont pas un tremplin au sens strict : même si on procède à une sélection sur démos [maquettes de morceaux] et sur lecture de biographies, il n'y a pas de compétition sur scène, les groupes ont conscience que c'est une aventure collective. Le fait que cela ne soit pas une opération ponctuelle mais qui dure toute l'année favorise ce souci "d'avancer tous ensemble". Chaque structure\* vote pour un groupe sur des critères techniques et artistiques. Les trois premiers sont invités. On leur explique le fonctionnement des Polysonies et on leur donne leurs premières dates. Nous insistons auprès des groupes pour que leur seul objectif ne

soit pas la signature sur un label, mais bien de se perfectionner, de tourner, de faire de la scène, la suite viendra en temps et heure. Ils se dynamisent par ce biais, s'organisent pour se professionnaliser, trouver un manager pour certains, ou des dates et finissent par intéresser éditeurs ou labels. C'est le but de cette action... » O. B.

## CONTACT

Les Polysonies d'Ile-de-France  
30, rue Damrémont - 75018 Paris  
Tél/Fax : 01 42 23 76 44

## SALLES PARTENAIRES DES POLYSONIES

Le Cadran Omnibus (Colombes), la Pêche (Montreuil), le Rack'Am (Brétigny-sur-Orge), le Radazik (les Ulis), la MJC de Rambouillet, le Café de la plage (Maurepas), l'Ile brune (Vigneux-sur-Seine), le Centre Culturel de Jouy-le-Moutiers, l'EMB (Sannois), la Luciole (Herblay), la MPT de Noisiel, le Nip's (Saint-Ouen-l'Aumône), l'Espace Sedaine (Paris).

\*Fred Jiskra, Le Réseau (92) - Héloïse Dallez et Thierry Duval le CRY (78) - Philippe Cadiot, Glubo et C° (93) - Loïc Agnesod, Mairie de Paris (75) - Christian Legras, Des si belles musiques (77) - Hervé Le Guern, Studio 3/4 (95) - Jean-Luc Paris, CSC Avara (94) - Gwarr, Saskwash (91) - Didier Monin, Éclat d'Artistes.





# L'aide de réseaux régionaux

## Actes if

Depuis deux ans un réseau de salles de spectacle en Ile-de-France, Actes-IF, se structure. Une de leurs propositions : réfléchir à un mode de rétribution spécifique pour les groupes dits "préprofessionnels" qui prend en compte leur situation d'artistes en développement.

### Le chaînon manquant en Ile-de-France

Depuis quelques années se créent en France des réseaux de salles, d'associations, d'organismes autour des musiques actuelles et amplifiées - Des départementaux (CRY 78, réseau 92, etc.), des régionaux (UDCM, Raoul...) et un national (FEDUROCK) - Il en manquait un de dimension régionale en Ile-de-France, complémentaire des autres réseaux. Sept salles composent l'association Actes-IF. « Nous sommes réunis autour d'une charte professionnelle, artistique et sociale, fondée sur nos propres principes de fonctionnement. » Valoriser les échanges d'informations et l'image culturelle, artistique et professionnelle de ces salles, constituer une force de négociation vis-à-vis des partenaires (institutions, administrations, banques, tourneurs, etc.) sont quelques-uns des objectifs de ce réseau. Un de leurs axes de travail est de valoriser et de soutenir la jeune création artistique.

### Susciter le débat sur le statut des artistes préprofessionnels

« Nous militons farouchement pour l'intégration des artistes en voie de professionnalisation. Ils n'ont pas de statut, ni de régime social, explique Jérôme Guyon, coordinateur d'Actes-IF. Pourtant ils tournent ! Les lieux adhérents du réseau n'ont pas les moyens de rétribuer tous les musiciens au cachet. La solution, pour les préprofessionnels, qui représentent une part importante des groupes programmés dans les petits lieux, pourrait être la rémunération au taux horaire, fondée sur le temps effectif passé sur scène, équivalant en général à deux heures. Il s'agit alors d'un contrat de coréalisation établi entre la salle et l'artiste. Le minimum garanti est une rémunération au taux horaire, assorti d'un pourcentage sur la billetterie. Ce mode de rémunération intermédiaire présente plusieurs avantages. La salle assume ses obligations d'employeur en signant un contrat de travail et en déli-

vrant une fiche de paie. Elle lutte contre le travail clandestin, dont les préprofessionnels sont les principales victimes, et ainsi couvre socialement le musicien. C'est un pis-aller avec lequel nous ne sommes ni dans ni hors la loi. Nous espérons susciter le débat sur le statut des artistes en voie de professionnalisation, et les conditions de leur diffusion. Le but de ce projet est de tendre à la transparence économique et sociale. Il faut également arrêter de fonctionner sur l'achat de contrats de cession fantômes à des associations sans licence afin que tout le monde soit salarié car chacun y gagnera : les salles, les artistes et surtout ceux qui débutent. »

### CONTACT

Actes-IF  
7-15, avenue de la Porte de la Villette  
75019 Paris  
Tél/Fax : 01 40 36 13 06

### En PACA, l'UDCM s'agrandit et gère maintenant le "Tour en Région".

L'UDCM est un réseau de salles de concert, créé en 1995 dans les Bouches-du-Rhône, qui a développé ses actions autour de 2 axes de travail :

- l'organisation de réunions de travail autour de sujets divers ou de projets avec les responsables des salles ;
- la production et la coordination de tournées départementales avec un groupe local et un groupe invité (Zebda, Sandoval, Gnawa Diffusion, Ampananoïa...).

« Ces artistes ne sont pas anodins. Ils parlent de ce qui importe dans notre département : la rencontre, l'échange,

*l'enrichissement mutuel par la mise en commun de traditions différentes. »*

En 1998, l'UDCM garde son sigle et devient Union des diffuseurs de créations musicales. Ce réseau maintenant régional élargit son activité et reprend la gestion du *Tour en Région*, projet initié et développé par l'ARCAM depuis 4 ans. Le *Tour en Région* est une opération qui s'adresse à des groupes de la région PACA. Une aide financière est apportée à une vingtaine de salles qui programment ces groupes (auparavant sélectionnés suivant des critères bien précis). Des outils de communication

sont réalisés et mis à disposition des groupes (affiches, fiches techniques, CD), ainsi qu'un dispositif pédagogique (accès gratuit aux formations mises en place par l'ARCAM). La coordination et le suivi des concerts assurés lors de cette opération permettent de réaliser un vrai travail de développement de carrières d'artistes.

### CONTACT

UDCM  
Union des diffuseurs de création musicale  
Pascale Severac et Max Tran-Ngoc  
14, rue du 141° RIA - 13003 Marseille  
Tél : 04 91 64 81 36



# Orne to be alive !



**Des scènes ouvertes aux cartes blanches, en passant par les tremplins et les Biennales musicales ornaïses, la Luciole à Alençon ne manque pas d'idées pour soutenir les jeunes musiciens. Son activité recouvre tout autant la diffusion de professionnels que l'aide au développement des artistes.**

**L**oïc Lecomte, porteur du projet, directeur et programmateur du lieu a toujours mené une politique de diffusion professionnelle ambitieuse, donné les moyens à des artistes de bénéficier d'un véritable lieu de création et soutenu l'évolution de jeunes artistes issus du département ou de la région bas-normande.

L'objectif exigeant de ces aides apportées aux musiciens en devenir : être réellement un moyen d'élargir les pratiques musicales, dynamiser les musiques actuelles sur le département et qu'elles soient profitables au développement qualitatif des musiciens.

## Susciter l'intérêt des découvertes

« Au début, nous programmions des scènes ouvertes à tous, sans critères de sélection et gratuites pour le public. Le système se voulait souple à l'inverse de la programmation exigeante du week-end. L'inégalité des prestations artistiques amateur ne répondait pas pleinement à notre intention de départ et le public se clairsemait au fil de ces rencontres, il nous fallut repenser totalement le concept. Maintenant les concerts découvertes font parties de la programmation au même titre que les groupes professionnels. Ils bénéficient de la même forme de communication et le public sait ainsi ce qu'il vient voir. Nous négocions des cachets qui nous permettent d'établir une tarification faible et incitative envers la découverte de jeunes talents : soit 20 francs, soit gratuit pour les abonnés trois fois par trimestre. Nous nous sentons capables de défendre les groupes sélectionnés et nous les recevons avec le même accueil humain et technique que les artistes reconnus. Résultat : le public revient en

nombre, nous avons entre 100 et 250 personnes à ces soirées. L'intérêt réel de la découverte est réenclenché. C'est une logique de développement ou sinon c'est l'auberge espagnole et personne ne s'y retrouve. Il faut susciter l'intérêt.

Nous avons aussi un système de « carte blanche » qui s'adresse à un artiste-musicien n'ayant pas de groupe régulier et qui a un projet de création. Nous lui donnons les moyens (soutien financier, logistique et technique), sur plusieurs semaines, de mettre en œuvre une soirée musicale unique et expérimentale. Une autre formule de résidence permet d'offrir à des jeunes artistes la possibilité de travailler à la Luciole pour créer leur spectacle.

## Les Biennales des artistes ornaïses

Les Biennales musicales ornaïses sont nées de la volonté de créer une vitrine départementale de toutes les musiques actuelles afin de favoriser la reconnaissance de talents nouveaux et confirmés, issus de l'Orne. Ainsi six groupes sélectionnés dans des genres variés (chanson, funk, groove, pop, blues...) se succèdent pendant deux jours sur la scène de la Luciole. Le public, les organisateurs régionaux (plus de 400 invités), les professionnels, les radios et la presse sont invités à les découvrir. Ils auront reçu auparavant un CD compilation de ces groupes (enregistré à la Luciole), un vrai travail d'attaché de presse. C'est un moyen privilégié d'établir un premier contact, un futur contrat ou tout simplement de prendre la température ambiante de la scène musicale ornaïse. Nous ne jouons pas le rôle de manager, nous sommes là pour compléter les besoins de chacun.

## Donner à voir la différence comme une richesse

La Luciole est devenue le lieu de proximité incontournable pour qui veut réaliser une maquette, faire une première scène, qui veut être soutenu dans sa démarche, prendre des conseils sur les associations, les contrats... C'est proposer aussi autre chose que de la diffusion, de la consommation de concert, c'est une prise sur le quotidien, sur les richesses artistiques locales. Certains se sont professionnalisés, des talents se sont révélés. La qualité et le nombre des musiciens sur la région ont progressé. Il y a dix ans, on avait quelques groupes et musiciens sur Alençon, maintenant il y a plus de 400 pratiquants amateurs et plus de 40 groupes répertoriés. À partir du moment où un lieu donne à voir, à entendre, à rêver, indéniablement cette part de rêve donne l'envie à certains de pratiquer un instrument, voire de former un groupe pour suivre les sillons de leurs aînés. Après, tout dépendra de la capacité de chacun à développer son potentiel. Mais quoi qu'il en soit les gens auront essayé, auront une culture musicale. Ici, le public se réunit autour d'une programmation forte et éclectique qui rassemble toutes les catégories socio-professionnelles. Un lieu comme celui-là réduit la fracture sociale et les différences de générations. Tous viennent pour chercher un peu de rêve, de vie, et de plaisir. C'est un apprentissage de la tolérance qui donne à voir que la différence est une richesse. »

## CONTACT

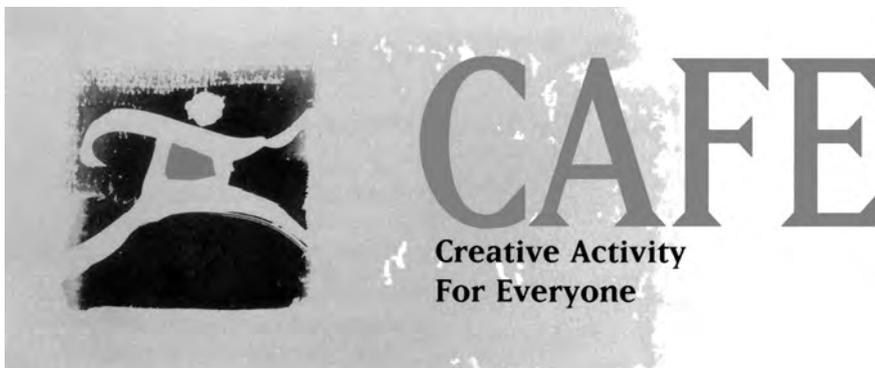
La Luciole - Loïc Lecomte  
171, rue de Bretagne - 61000 Alençon  
Tél : 02 33 32 83 33 - Fax : 02 33 32 84 34

Circulation des artistes et des idées,  
échanges entre professionnels hors des  
frontières nationales, activités des réseaux  
culturels européens, forums interculturels,  
nouvelles formations, nouveaux métiers...



# LA CREATIVITE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Frédérique Planet



## Les communities arts

- Community arts

Un processus dans lequel un groupe de personnes travaille avec un ou deux artistes pour élaborer une déclaration collective qui amènera un changement social, économique et environnemental.

- Community Art

Un travail fondé sur une forme d'art spécifique.

- Community artist

Un artiste qui travaille en *community arts*.

- Community worker

Un animateur travaillant en *community*.

Source : *Lettre Banlieues d'Europe*

**P**ionnière dans le domaine des "*Community arts*", l'organisation non gouvernementale CAFE (activités créatives pour tous) est fondée en 1984 à l'initiative de "*community arts workers*" pour fédérer leurs projets. Les objectifs prioritaires sont de rompre l'isolement des personnes à l'aide d'une pratique artistique collective visant une transformation des rapports sociaux, et de promouvoir l'égalité culturelle et sociale. Fondée au départ sur une base importante de volontariat, CAFE va progressivement monter une équipe de salariés, obtenir des subventions de l'Arts Council et du ministère des Arts. En 1995, ce dernier lui confie une étude-action, reconduite en 1996 pour évaluer l'impact de l'action culturelle sur le chômage de longue durée et développer de nouveaux modèles d'intervention. C'est la reconnaissance de l'originalité des *Community Arts* et de leur méthode de travail.

Nous présentons dans les pages qui suivent l'historique de CAFE, les valeurs et principes qui déterminent ses actions, la formation qualifiante de formateurs qu'elle a mise en place en 1996 ("*Learning Wheel*", la roue de l'apprentissage), et l'une des opérations qu'elle a initiées : une parade pour la Saint-Patrick produisant un lien nouveau entre les différentes populations des quartiers.

## Une enquête-action sur douze villes irlandaises pour explorer l'impact d'interventions artistiques en direction des chômeurs de longue durée.

Dès sa nomination en 1995 comme ministre pour les Arts, la Culture et la Langue gaélique, Michael D. Higgins va s'engager dans une « démarche pour influencer la classe politique et les décideurs en vue de placer les arts au cœur même de nos préoccupations économiques et sociales » car L'Irlande a le plus haut taux de chômeurs de longue durée dans l'OCDE. Depuis les années 80, il n'a cessé d'augmenter et concerne actuellement une personne sur dix. Suivant les conclusions du Livre blanc de la Commission (1993), le Ministre a souhaité explorer des modèles d'action inventifs, élaborés hors du champ des structures institutionnelles et fondés sur des activités artistiques. Il demande donc à CAFE de procéder à une étude-action pour cerner le degré de sensibilisation à l'art des chômeurs de longue durée, identifier les obstacles à la fréquentation d'événements culturels ou à la pratique artistique, explorer également le potentiel d'une intervention fondée sur les activités culturelles et artistiques afin de développer des modèles d'action pour le futur.

### L'article 27 de la déclaration des droits de l'homme

Comme le souligne Michael D. Higgins dans un rapport réalisé par CAFE « il était cependant clair dès le début que notre objectif n'était pas de donner aux participants une qualification artistique pour qu'ils trouvent un emploi dans ce domaine, mais plutôt de leur permettre un accès à l'art et une prise de contact avec d'autres personnes et groupes pour leur épanouissement. »

La première phase de l'étude-action s'intitulait AAI 1 – Art Awareness Intervention 1 (sensibilisation à l'art) – et s'est déroulée de janvier à juin 1995. Elle

reconnaît que la participation dans la vie culturelle de la communauté est un droit fondamental (Art. 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme). L'accès à tous les moyens d'expression, à la fois individuels et collectifs, permet non seulement aux personnes de contribuer à la culture et de participer à la vie de la communauté, mais aussi, et encore plus fondamentalement, de mettre en œuvre son propre potentiel créatif.

### Une enquête de proximité

L'enquête est lancée au niveau local sous le nom de "Have a go !" (Essayez !). CAFE met en place une équipe d'enquêteurs locaux dans 12 villes de 6 000 à 76 000 habitants, déterminés de manière consensuelle entre CAFE, le Ministère, et la Confédération irlandaise des syndicats. Une égale représentation des villes en zone rurale et zone urbaine, ainsi qu'une parité entre villes ayant des structures artistiques développées et celles qui n'en ont pas, sont respectées. La méthodologie a été la suivante. Dans un premier temps, une enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire pour recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives sur la participation à la vie culturelle des chômeurs de longue durée, de moins de 30 ans, et leurs attentes en matière de pratiques artistiques. Dans un deuxième temps, l'analyse s'est affinée en créant des discussions avec des groupes participant aux ateliers mis en place (céramique, percussion, théâtre, vidéo, écriture...)

Les principales conclusions de l'enquête ont révélé que les chômeurs ne collaboraient habituellement à aucune activité artistique



Sites de l'enquête-action (AAI 1)

organisée, mais que leur participation aux ateliers-tests avait été particulièrement appréciée, et générant des effets positifs : plaisir de partager un travail en groupe et de rencontrer les autres, de s'exprimer, d'avoir une vision plus large du monde des arts grâce à la palette des propositions qui leur ont été faites, de produire, de s'amuser... L'art, qui était extérieur à eux, devenait quelque chose que l'on expérimente, que l'on vit.

### Mise en place de groupes pilotes

Pour consolider les acquis de AAI 1, une deuxième phase est mise en route par CAFE l'été 96, et jusqu'à fin 98, toujours sous l'égide du ministère des Arts. CAFE a mis en place sept groupes pilotes, encadrés par un formateur à temps plein recruté au niveau local et un artiste, dans les villes de Cork, Drogheda, Galway, Kilbarrack, Limerick, New Ross et Sligo. Les ateliers de vidéo, de théâtre, d'écriture... sont encore expérimentaux. Ils doivent être un marchepied pour reprendre confiance, retrouver des motivations, choisir un stage professionnel qualifiant. Deux cents chômeurs de longue durée sont concernés. ■

## CAFE se donne pour mission de rétablir, à partir de l'activité créatrice, une égalité culturelle et sociale. Entretien avec Mel MacGiobiún.

**CAFE** est avec *Macnas*, *Theatre Omnibus* et *Alternative Entertainment* une des plus importantes organisations en Irlande de *community arts*. Travailleur artistique pendant 9 ans dans le quartier nord de Dublin, fondateur de l'école de samba *Happy City Samba School*, **Mel MacGiobiún** est dans l'équipe de CAFE depuis novembre 1995, en tant qu'*Art development worker*.

« **CAFE**, Creative Activity For Everyone, a été créé en 1984. Les *community arts workers* en sont à l'origine. Ils ont senti la nécessité de s'organiser pour maintenir le contact entre eux, mettre en place des formations et servir de centre de ressources aux *community arts workers*. Le développement local était aussi au cœur des projets. L'organisation, qui a fonctionné au départ sur une base très forte de volontariat, a bénéficié en 1987 de subventions du *Arts Council*, puis de fonds privés venant du mécénat ou encore de subventions de ministères comme ceux de l'Emploi et de l'Environnement, concernés par le développement social.

### L'activité créatrice, une force de changement

Nous affirmons que la créativité collective est une force de changement dans la société. Il nous apparaît essentiel à nous, *community arts workers*, de donner à chacun les moyens de développer sa personnalité, ses potentialités, finalement son talent individuel. L'activité artistique permet cela, développer sa créativité, s'ouvrir aux autres et se dépasser soi-même. Chacun peut ainsi découvrir, inventer son propre moyen d'être acteur dans la

société. Parce que nous sommes des individus évoluant dans un environnement, nous avons besoin de sentir notre appartenance à une communauté. Cela peut prendre la forme d'une pratique active, artistique, dans cette communauté.

Nous avons été effectivement les premiers à nous engager dans cette démarche de développement social et local dans les années 80. Dans d'autres pays d'Europe, l'État était plus interventionniste. Il y a cependant un parallélisme entre notre action et celle menée en Grande-Bretagne dans les années 84 avec la *Community Arts Work*.

### Consolider les réseaux locaux

Nous travaillons toujours dans cette perspective de proximité, dans cette mise en réseau des énergies locales (institutionnelles, associatives, individuelles). Malgré notre désir de nous implanter sur tout le territoire, y compris rural, nos adhérents sont principalement dans les centres urbains de Dublin, Cork, Limerick, Galway ou encore dans des villes plus petites comme Drogheda, Wexford... Le monde rural, malheureusement, reste un peu en arrière. Notre implantation suit en fait principalement la courbe du chômage, de la pauvreté, et d'une population très jeune : 50 % de la population irlandaise a moins de 35 ans. Des chiffres qui nous rapprochent des moyennes espagnole et yougoslave ! Nous avons actuellement 200 adhérents, qui couvrent une très grande

Man Alive - Drogheda [AAI 2] - Spectacle sur le thème de la justice et de l'égalité



variété artistique. À titre d'exemples, je citerai les ateliers de musique traditionnelle, de danse-contact, de théâtre, d'arts graphiques ou encore d'écriture. En fait une effervescence incroyable d'énergies et de projets, souvent singuliers. Nos adhérents sont des animateurs d'ateliers ou des particuliers (60 %), des groupes ou des collectivités (40 %). Les perspectives d'avenir ? À long terme, nous espérons atteindre le double d'adhérents en créant plus d'activités, d'emplois, et en leur permettant aussi de se perfectionner. Les possibilités sont grandes et la tendance pour cette année est de développer l'activité de nos membres.

### L'évaluation de l'impact social est nécessaire

Parallèlement aux stages de formation pour les *community arts workers* que nous organisons, nous sommes soucieux de mener une politique d'évaluation de l'impact social des *community arts*. Récemment CAFE a organisé une conférence avec Comedia, un centre de recherche britannique, leader dans les politiques culturelles. Toute action et prospective requiert des outils d'évaluation très pointus et nous avons souhaité porter cette interrogation sur la place publique. » ■

### CONTACT

CAFE - Mel MacGiobiún  
143, Townsend Street - Dublin 2 - Ireland  
Tél : (01) 677 0330 - Fax : (01) 671 3268  
Email : cafe@connect.ie

Man Alive - Drogheda - [AAI 2] - Percussions avec Bisi Adigun



**QUELQUES RESULTATS  
DE L'ENQUETE MENEES PAR CAFE**

**Activités artistiques ?**

Une préférence marquée pour la vidéo, la photographie, le théâtre et la danse

**Arts plastiques**

Poterie	25 %
Peinture	21 %
Sculpture	17 %
Masques/marionnettes	14 %
Pyrotechnie	11 %
Peinture murale	6 %

**Spectacle vivant**

Théâtre/danse	42 %
Animations de rue/parades	17 %
Musique/chant	17 %
Percussions	8 %

**Arts de la communication**

Vidéo	47 %
Photographie	45 %
Écriture	12 %

**La vision de l'art ?**

Pour les participants des ateliers-tests, il s'avère que plus l'on dispose d'une expérience de l'activité artistique, et plus la perception de l'art est positive.

**Vue négative :**

« Il faut avoir des dons / l'art est pour les bourgeois, les gens bien éduqués, les snobs, l'élite. »

**Vue positive :**

« On peut créer / permet de s'exprimer et de communiquer / c'est une chance / une façon de vivre. »

**Les motivations ?**

Les participants des ateliers-tests ont été attirés par « besoin de m'investir dans quelque chose qui m'évite la routine / sortir de chez moi / quelque part où aller. »

L'important est de participer à une activité de groupe. « Je suis venu voir ce que vous faisiez / amusant / rencontrer des gens nouveaux. »

Les ateliers ouvrent des perspectives. « Créer / apprendre quelque chose de nouveau / retrouver confiance / avoir un passe-temps. »

Le désir de poursuivre domine. « Je ne pensais pas pouvoir m'investir, et puis je me suis pris au jeu / j'ai beaucoup aimé, je veux le faire chez moi / les stages sont trop courts, et nous manquons d'équipements au niveau local. »

## CAFE lance une formation de formateurs artistiques adaptée aux enjeux de l'activité créatrice : "Learning Wheel", la roue de l'apprentissage.

La première session du programme *Learning Wheel*, qui a pour objectif de former des intervenants artistiques, s'est déroulée à Dublin d'octobre 1996 à septembre 1997. Vingt personnes ont participé au stage, des *community artists* en grande majorité irlandais enseignant dans des écoles, des centres culturels ou sociaux, dans des services jeunesse, voire dans les hôpitaux. La mise en place du programme traduit la volonté de l'équipe de CAFE de donner une formation adaptée aux *Community Arts workers* qui le plus souvent travaillent en direction de publics demandant une attention particulière et une pédagogie confirmée : adolescents soignés à la méthadone, jeunes quittant l'école prématurément, adultes handicapés...

### Démultiplier les compétences

L'enseignement fondé sur la personnalité du participant conjugue approche théorique, pratique et créativité. Il s'agit également d'entendre d'autres expériences et modes d'intervention, explorer les modes créatifs de penser, de faire, de diriger. Pour *Learning Wheel*, CAFE a obtenu les subventions de l'Arts Council et du Fonds social européen, dans le cadre du programme d'initiative communautaire ADAPT, une des aides à l'emploi et à l'insertion.



*Learning Wheel* n'est cependant pas la première initiative de CAFE dans le champ de la formation. Dès 1990, l'équipe avait senti la nécessité d'élaborer un programme d'enseignement pour les animateurs des ateliers communautaires, qui le plus souvent manquaient de compétences pédagogiques pour travailler avec les groupes.

### Des échanges avec l'Europe

Avec *Learning Wheel*, un grand pas est franchi. Le projet de formation a été mûri et va nettement plus loin que le précédent. Il met l'accent sur la connaissance des pratiques artistiques multiculturelles et l'apprentissage lors de placements alternatifs à l'étranger, au Danemark, en Finlande ou en Grande-Bretagne. Très récemment un échange a eu lieu avec deux associations danoises, Daghojskolen (Silkeborg) et Kultur Kaelderer (Randers) qui offrent participation et stages, à travers les arts, aux réfugiés et émigrés. Avec aussi Fablevision à Glasgow, Écosse. En travaillant avec les gens d'autres cultures, les participants enrichissent leur expé-

rience et sont confrontés aux problèmes du racisme et de l'inégalité raciale. Un spectacle de musique et de lumière a été monté en juillet dernier à Limerick pour créer de la solidarité entre la ville et Mostar, entre les communautés bosniaque et irlandaise. Deux mille cinq cents étoiles ont été réalisées, accrochées au pont de O'Halloran et dédiées aux enfants bosniaques.

### Un professeur d'arts graphiques, Lucy Tonney, témoigne...

Lucy Tonney enseigne les arts graphiques, principalement à des jeunes ou des adultes qui ont des difficultés pour apprendre. Sa participation au stage *Learning Wheel* lui a permis de consolider ses connaissances et d'acquérir de nouveaux outils pédagogiques.

#### Commencer par soi-même

« Avant ma participation au stage *Learning Wheel* je n'avais qu'une idée vague sur la nature d'une bonne pratique. Cette formation me permet d'avoir des repères, de consolider mes connaissances et de savoir précisément ce qui est juste. J'ai confiance en moi maintenant et je sais que mon travail en tant qu'artiste des *community arts*, a une réelle valeur. Je travaille principalement avec des personnes qui ont des besoins spécifiques, notamment avec un groupe au Centre social de Siol, deux fois par semaine. J'ai éminemment conscience que la base d'un bon travail commence par soi-même. Je dois être capable de comprendre qui je suis avec les groupes et je pense que cette prise de conscience est la clé.



"Comment les médias perçoivent le racisme", par le dessinateur Evans

#### Découvrir ses maladresses

Je viens d'avoir une expérience avec un groupe dont c'était le premier atelier. L'ambiance était plutôt au rire et au bavardage. Un des participants arriva en retard, avec sa guitare qu'il laissa immédiatement dans un coin. J'ai tout de suite senti qu'il n'avait nullement l'intention de prendre part à l'atelier. Nous nous sommes présentés et je lui ai expliqué le programme de l'après-midi. Il est resté assis tranquillement pendant une heure, jouant avec le matériel. Six mois plus tôt, je me serais approchée de lui, j'aurais essayé de lui dire quelque chose de drôle - qui aurait été plutôt ridicule - et lui aurais gentiment conseillé de participer. Au lieu de cela, je n'ai rien dit. J'ai tenu compte de lui, tout simplement. Je l'ai vu se lever et aller retrouver les autres. Si je lui avait dit ce qu'il ne fallait pas faire, j'aurais bien pu l'agresser, envahir sa timidité, et le dissuader même de continuer l'atelier. Dans mes ateliers j'avais aussi souvent l'habitude de demander aux participants de parler de leur travail. C'était une erreur, une intrusion très malhabile car mon intervention pouvait bloquer ce désir, en fait souhaité, de s'exprimer librement.

#### La créativité, une révélation

Je sens que j'ai beaucoup à apprendre cette année. Bien sûr ma pratique ne changera pas du jour au lendemain mais ce stage me donne déjà une direction pour mon travail. J'ai eu aussi une très importante révélation en ce qui concerne la créativité. Ici je travaille avec des pinceaux, des crayons, et une multitude d'autres instruments et je ne m'étais pas aperçue combien ces éléments pouvaient être puissants, influents. Ce n'est que lors d'un déplacement à l'étranger que j'ai soudainement réalisé ce que nous voulons signifier en disant que l'art est un langage visuel. À une époque où de multiples théories sur l'intelligence gagnent en crédibilité et où notre système éducatif a tant besoin d'une révision importante, il m'apparaît que le bienfait de toutes ces expressions artistiques (peinture, musique, danse, théâtre...) pour l'ensemble de la société devient de plus en plus clair. Je pense que nous sommes sur le bon chemin et que notre travail comme animateurs et "facilitateurs" est porteur d'avenir dans nos systèmes éducatifs et sociaux et dans le monde entier. ■

## “Le chaudron d’Aifric” : CAFE coordonne le projet artistique de la parade

Le 17 mars, toute l’Irlande fête la Saint-Patrick, saint patron de l’île. À Dublin, le réseau ICON, soutenu par CAFE, organise une grande parade, s’inspirant d’une légende celtique : le chaudron d’Aifric (*Aifric’s cauldron*). S’y mêlent des influences africaines et afro-brésiliennes.

Le projet est mené dans les quartiers nord de la ville (*North Inner City*), un quartier où plus de sept cents africains de l’Ouest viennent de trouver asile. Depuis plusieurs mois, deux cent cinquante jeunes et adultes participent à des ateliers de percussions, de danse, de chants, de fabrication de costumes et d’accessoires. Le projet artistique, coordonné par Mel MacGiobiún, rassemble des artistes de talent : un maître de samba Dudu Tucci, une danseuse brésilienne, Fernanda Amaral, une costumière, Pamela Hill, Jim Hughes de Belfast avec ses constructions flottantes, des artistes africains comme Bisi Adigun du Nigeria, Camilla Dorcey du Lesotho, des danseurs africains de Liverpool, le groupe Motsibi ; également des *community arts workers*, des élèves issus de deux écoles de Samba, la ZEB de Liverpool et la *Happy Samba City Samba School* de Dublin... Plus de cent cinquante personnes défilèrent.

ICON (*Inner City Organisation Network*) est un réseau d’associations, de groupes et de *communities*, créé il y a cinq ans. Sur le terrain de la lutte contre le trafic de l’héroïne et du soutien aux toxicomanes ou anciens toxicomanes, elle s’investit dans le champ de la formation et de l’emploi, œuvre pour le développement culturel et artistique.

« La parade, pour l’équipe de CAFE, est une occasion supplémentaire de mettre les gens en lien et de créer des solidarités autour d’une approche multiculturelle de la vie des quartiers. Elle est aussi un grand moment festif, à vivre ensemble. » ■

Parade “brésilienne” pour la Saint Patrick en 1997



### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR CAFE

#### Personnel

Direction : 10 personnes  
Équipe administrative : 8 à temps plein  
Publication : CAFE News (bimensuel)

#### Financements de CAFE

- Fonds européens, de 95 à 98 :  
Pour “Learning Wheel” :  
Programme Pic ADAPT (95 à 97) = 270.000 Ecus  
Pour AAI 2 :  
Fonds social européen, article 6 (96 à 98) : 413.600 Ecus  
Fonds européen de Développement régional (FEDER),  
programme de développement local urbain et rural (objectif 2) = 70 000 IR£ (2 ans)
- Ministère de l’Art, de la Culture et de la Langue gaélique (créé en 1958) = 70 000 IR£
- Arts Council = 60 000 IR£ (livres irlandaises) en 1997 et 95 000 IR£ en 98

#### Repères

Créés en 1958, le FEDER et le FSE sont des instruments financiers communautaires pour la cohésion économique et sociale.

- Le FEDER a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les régions dans le cadre des programmes établis avec les États membres et les autorités locales. Il participe au financement d’investissements productifs, en infrastructures, dans le domaine de l’éducation et de la santé (zones objectif 1), d’actions contribuant à la recherche et au développement, d’opérations collectives de soutien à l’activité économique.

- Le FSE a pour mission de lutter contre le chômage, faciliter l’accès au marché du travail, promouvoir l’égalité des chances, favoriser le développement de l’emploi. Le développement des compétences et qualifications, notamment pour aider l’adaptation des travailleurs aux mutations, la lutte contre l’exclusion sont à présent de son ressort. Son action est centrée sur la formation professionnelle et les aides à l’embauche.



# Ouverture d'un débat sur le Droit à l'initiative, à partir de l'expérience du Sous-Marin de Vitrolles

Bruno Colin

**L**e Sous-Marin, lieu de concert, entreprise d'insertion par l'économique et d'accompagnement de projets de jeunes, a récemment été délogé des locaux municipaux qu'il exploitait à Vitrolles par la nouvelle majorité Front national. Nous connaissons depuis plusieurs années cette initiative et sommes particulièrement attachés à l'énergie et l'engagement proprement « résistant » de l'équipe qui l'anime. Aussi, le droit de réponse demandé par la municipalité sur l'article que nous avons publié dans *Culture & Proximité* n°6, (p. 64), nous invite à développer ici quelques-unes de nos positions.

On a beaucoup entendu parler du Sous-Marin ces derniers mois. Or, à notre humble avis, ce qui mérite d'être dit sur cette aventure humaine a été un peu laissé de côté, alors que sa propulsion sur le devant de la scène politique et médiatique devait fournir l'occasion de mettre en lumière l'exemplarité de sa démarche. La fermeture d'un équipement consacré aux jeunes et à la culture est un événement qui prend valeur de symbole, parmi d'autres, des orientations idéologiques et des méthodes employées par le Front national pour la gestion des affaires locales. En ce sens, il éveille l'attention, intéresse les grands médias. Mais qui se préoccupera demain de cette initiative associative, lorsque les contingences de l'actualité emporteront l'attention de l'opinion vers d'autres horizons ? Et qui s'inquiète des nombreux Sous-Marins qui subissent un traitement approuvé dans d'autres villes de France, même si les options politiques de leurs élus sont théoriquement plus nuancées ?

La véritable portée symbolique de l'histoire du Sous-Marin ne se résume pas uniquement à l'édification d'une opposition entre les milieux culturels et le Front national. Elle nous livre des enseignements sur certains dysfonctionnements de l'organisation de la vie dans la cité, en amplifiant la résonance d'une problématique aujourd'hui cruciale : la pression pouvant être exercée par les décideurs locaux dans leur exercice du pouvoir sur les initiatives de citoyens.

L'actualité vitrollaise nous donne ainsi matière pour illustrer quelques thèmes d'un débat sur le droit à l'initiative, s'adressant à l'ensemble du corps social. L'histoire du Sous-Marin nous montre à quel point l'absence de ce Droit peut engendrer un gaspillage invraisemblable des capacités d'une jeunesse généreuse, citoyenne et responsable, à inventer de nouvelles activités productrices d'économie locale, de rencontres culturelles et de lien social.

**L**e Sous-Marin est à l'origine une initiative militante de jeunes. Cette expérience témoigne des dynamiques portées par la jeunesse, de son désir de s'engager dans la vie sociale, pour faire entendre et reconnaître des idées, des valeurs dans lesquelles elle se reconnaît, pour faire naître des espaces publics de rencontres, de débats, de création, ouverts à tous.

**En 1987**, trois jeunes Vitrollais de 17-18 ans (Loïc Taniou, Thierry Curbelie, Alain Pozzo Di Borgo), lycéens, se lancent dans l'organisation de concerts, pour permettre à des groupes musicaux engagés, qui savent décrire le quotidien de la vie urbaine, militer contre la ségrégation, la xénophobie et le racisme, de prendre la parole. Ils réalisent également des émissions pour des radios associatives antiracistes et antifascistes, comme Radio Bayard à Vitrolles, Radio Galère à Marseille.

On peut citer, comme groupes programmés, Les Béruriers Noirs, encore peu connus à l'époque, ou l'organisation à la salle des fêtes de Vitrolles d'un concert antiraciste, avec Parabellum, Nuclear Device, Ludwig Von 88..., manifestation qu'ils intitulent : « *Pour les droits de l'individu et de la jeunesse* ».

L'ouverture d'un débat sur le Droit à l'initiative nécessite, en préalable, quelque pétition de principe. Il s'agit de savoir si l'on admet, si l'on reconnaît ou si l'on croit, que les personnes qui vivent au quotidien dans un environnement soumis à de fortes tensions sociales sont les mieux à même d'inventer des réponses aux besoins de leurs concitoyens, de produire de nouvelles activités pour améliorer leur cadre de vie.

La question primordiale est par conséquent celle de la confiance, les moyens mis en œuvre pour favoriser le déploiement des initiatives en découlent. Et si confiance il y a, elle suppose que les décideurs, les agents du développement local, sauront se porter à l'écoute des dynamiques collectives des habitants, des projets et des ambitions qu'ils formulent.

Déclarer, prôner la confiance ?

Écouter, prendre en compte les initiatives d'habitants ?

**En 1989**, Loïc, Thierry et Alain créent l'association *Destination Demain* pour développer leurs activités : organisation de concerts, ventes de 45 Tours ou K7 auto-produits et de fanzines. En juillet-août de cette même

année, ils obtiennent une première reconnaissance par les élus de leur travail, et reçoivent, via le Centre communal de Prévention de la Délinquance, une subvention de 30 000 F pour organiser une série de soirées et de concerts dans la salle Gilles Camus de Vitrolles, qui deviendra plus tard le Sous-Marin.

Réussissant à gérer ces fonds au plus serré, ils parviendront à garder un petit budget pour prolonger après l'été des activités au rythme d'un concert par mois. L'accueil du public se fait avec les moyens du bord, c'est-à-dire dans une salle dépourvue de chaises, de tables et d'installations techniques. Ils risquent de perdre 4 à 6 000 F à chaque soirée, mais les 120 spectateurs qu'ils enregistrent en moyenne leur permettent d'équilibrer approximativement les dépenses artistiques.

À cette époque, l'association commence à s'étoffer et est animée par l'énergie bénévole d'un noyau dur d'une dizaine de personnes. Les trois initiateurs poursuivent en même temps leur cheminement professionnel. Le premier suit une licence d'information et de communication à la Faculté de Lettres, et une maîtrise des Sciences et Techniques, option image et son. Le deuxième est embauché comme maquettiste ou sur divers petits boulots dans différentes entreprises. Le troisième alterne entre périodes de chômage, travail en usine, animation pour enfants pour des classes vertes ou des Maisons de quartier.

Les projets de création d'activités socio-économiques et culturelles ont besoin de se tester. Ils ont généralement besoin de disposer d'espaces, de lieux où ces tests pourront s'organiser. Il ne s'agit donc pas uniquement de salles de réunions, mais de lieux où l'on peut fabriquer quelque chose (atelier), et où l'on peut recevoir des visiteurs (pour une exposition, un spectacle, une réception, un repas...). Le mouvement des friches industrielles occupées par de jeunes artistes, pour en faire des lieux de création et de diffusion artistique aussi bien que des espaces de confrontations, de croisement de publics, témoignent de cette volonté de disposer d'un toit pour organiser la rencontre entre une offre nouvelle et des usagers afin de la valider.

La mise à disposition de petits budgets, faisant l'objet d'une contractualisation précise mais d'accès relativement aisé et rapide (contrats types évitant la complexité de certains formulaires, existence de crédits relais pour éviter de longs délais de règlement), est également souhaitable pour couvrir certains frais relatifs à la fabrication d'un produit ou à l'organisation d'une manifestation publique, même modeste.

## le Droit à l'initiative, à partir de l'expérience du Sous-Marin de Vitrolles

Promouvoir la valeur du "test" d'activités ?  
Faciliter les mises à disposition d'espaces adaptés et de budgets pour couvrir les frais de production, afin d'offrir à des collectifs ne disposant pas de capital, de ressources propres initiales, la possibilité de produire de l'activité et d'accueillir, de rencontrer des usagers ?

**En 1990**, l'arrivée d'un nouveau directeur au service socio-éducatif de la ville de Vitrolles va donner un coup d'accélérateur au projet. Il comprend que les jeunes de Destination Demain ont beaucoup de mal à travailler correctement dans un espace sombre, non équipé, « glauque et presque indécent », selon leurs propres termes, pour recevoir du public. L'espace est situé en sous-sol, appelé « Sous-Marin » par les employés municipaux à la suite d'inondations.

Dans les négociations qui vont suivre, les directeurs des Maisons de quartier soutiennent l'équipe, même si l'on distinguera dans leurs propos quelques accents de récupération, certains textes formalisant cet appui comme une démarche liée à l'insertion des jeunes. « *On a rigolé en lisant ça, nous diront les fondateurs du Sous-Marin, car on savait s'insérer tout seuls.* »

Une nouvelle étape de leur projet global va pouvoir se construire : une école de rock, ouverte aux groupes musicaux de Vitrolles. Le Sous-Marin met gracieusement la salle à leur disposition, une ou plusieurs fois par semaine, et des intervenants artistiques ou techniques les aident à travailler les répétitions, la mise en scène, à enregistrer leurs productions. Seuls ces intervenants sont rémunérés, l'ensemble de l'équipe restant bénévole. Des échanges artistiques s'organisent avec d'autres groupes résidant à Mörfelden-Walldorf, ville allemande jumelée avec Vitrolles.

C'est pour les fondateurs du Sous-Marin le début d'une réelle reconnaissance de l'intérêt culturel et social de leurs activités : le Maire, Jean-Jacques Anglade, signe avec Destination Demain une convention, porte la subvention à 60 000 F, laquelle va être complétée par une aide du conseil général de 30 000 F. La salle leur est mise à disposition, ainsi qu'un équipement de sonorisation, et des interventions de techniciens de la ville. Les subventions leur permettent de s'informatiser, apprendre à utiliser eux-mêmes cet outil, qui leur sera très rapidement précieux pour composer leurs dossiers, leurs affiches, tracts, etc.

À l'issue d'une phase de test réussie, la prolongation de l'expérience doit conforter la mise à disposition d'outils de

travail. Bien qu'il soit nécessaire à chacune des phases de développement d'une initiative, s'élargissant et se précisant tout à la fois au fur et à mesure des évolutions, le contrat est ici fondamental.

Pour éviter aux auteurs d'une initiative d'être emprisonnés derrière la sempiternelle connotation d'assistance qui s'accroche à l'idée de subvention, il est indispensable de reconnaître, au travers du contrat, que la collectivité publique déclare avoir besoin du service rendu par l'association, tandis que cette dernière s'engage à rendre un service conforme aux besoins et demandes des usagers. C'est déjà l'idée de « délégation de service public » qui se profile, sans encore renvoyer au système complexe de conventionnement que ce terme évoque.

La mise à disposition contractuelle, sur une période plus longue que la phase de test, d'outils de production, revêt également des aspects intéressants sur le plan de la formation. Les dynamiques de projet, l'expérience de la création d'activités permettent en effet à leurs auteurs de réaliser des apprentissages rapides et adaptés aux situations ; car les acquisitions progressives de compétences (gestion, utilisation de l'outil informatique, répartition des rôles et responsabilités au sein d'une équipe, etc.) s'accomplissent au fil de l'action, en surmontant telle ou telle difficulté, en franchissant une étape... chacun de ces actes ayant une influence concrète et immédiate sur les résultats, le développement des activités.

En plus de cette mise à disposition d'outils de travail, l'ouverture d'un droit d'accès à des conseils ou des formations facilitant la maîtrise de ces outils (formations ponctuelles, *in situ*, liées aux besoins précis de l'activité), peut favoriser la productivité, la réussite de l'initiative. Ce qui nous renvoie à l'idée de dispositifs d'accompagnement individualisés, à la carte, des initiatives socio-économiques. Ces dispositifs ont souvent du mal à se mettre en place, ou, quand ils existent, à faire reconnaître leur importance et obtenir les financements requis.

Nécessité du contrat et de la clarification des engagements réciproques ?

Mise à disposition d'outils de travail et de production, et si possible d'un accompagnement-formation individualisé pour aider à maîtriser ces outils ?

**En 1992**, l'équipe du Sous-Marin prend connaissance de l'existence du programme interministériel café-musiques,



qui pourrait lui permettre de faire reconnaître la dimension culturelle de ses activités, et mobiliser des soutiens financiers de l'État pour entreprendre une transformation de la salle et en faire une vraie salle de spectacle. Elle réalise alors un dossier complet, comprenant un descriptif du projet, des plans de réaménagement de la salle, des comptes prévisionnels, qu'elle transmet à la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC).

Le conseiller à l'action culturelle de la DRAC en charge de la politique de la Ville reconnaît la qualité de leur dossier, leur recommande de convaincre dorénavant la ville de Vitrolles, et se déclare prêt à participer aux négociations.

Quelque temps plus tard, alors qu'ils n'ont pas encore obtenu de rendez-vous auprès des responsables municipaux, ils se voient invités à une réception organisée par l'Office municipal de la Culture (OMC). Ils découvrent là une plaquette de quelques pages, sommaire et sans contenu véritable, présentant un projet de café-musiques initié par l'OMC. Furieux de n'être pas même mentionnés dans ce document, de voir une sorte de rivalité ou de non-coordination entre les services culturels et socio-éducatifs se manifester ainsi, ils jettent à terre les documents avant de quitter bruyamment la salle.

Il ne faudra que quelques jours pour qu'ils se voient convoqués à une réunion avec le directeur de cabinet, les maires adjoints chargés de la jeunesse et de la culture, à l'issue de laquelle un accord de principe sera conclu pour mettre le projet du Sous Marin sérieusement à l'étude.

Deux ans seront nécessaires pour aboutir à l'ouverture du café-musiques en octobre 1994. Pendant ces deux années, les aides au fonctionnement seront maintenues. Un architecte est mandaté par la ville pour travailler sur les plans, « *mais il n'écoutait rien de ce qu'on disait. Il a juste amélioré nos plans, nous prévoyait une sono de kermesse... avec trois spots pour éclairer la salle* ». L'Agence des lieux musicaux et de spectacle, mandatée par le ministère de la Culture pour accompagner les projets de cafés-musiques, permettra de mettre en exergue les exigences techniques pour un accueil public de qualité.

Les travaux d'aménagement coûteront environ un million de francs, financés pour un tiers par la ville, un tiers par l'État (ministère de la Culture), un tiers par le conseil général des Bouches-du-Rhône pour l'équipement son et lumière.

Quand la preuve est faite de la capacité d'équipes associatives à conduire des activités répondant à des besoins et des demandes d'habitants, la structuration et le développement

de celles-ci n'en sont pas pour autant résolues et restent complexes, en particulier lorsque l'édification d'un équipement relativement sophistiqué est requise. Des négociations doivent être menées avec divers partenaires institutionnels, et les porteurs de projets sont rarement rompus à ce genre d'exercice.

Pour le Sous-Marin, un faisceau de circonstances a permis d'aboutir : une collectivité locale rassurée par une expérience de collaboration avec l'association, qui a permis de valider le sérieux et l'efficacité de son travail, un programme d'État spécifiquement adapté à ce genre de projet, et la présence sur le territoire d'un représentant du ministère de la Culture particulièrement volontaire pour animer le programme et le faire fonctionner.

En ce qui concerne les cafés-musiques, rappelons brièvement, pour mémoire, que ce programme interministériel fut lancé en 1991, à la suite d'un séminaire gouvernemental sur les problèmes des banlieues urbaines : parmi différentes mesures, les cafés-musiques devaient être des projets d'équipements où « *l'essentiel est qu'ils soient gérés par une équipe de jeunes du quartier et que les horaires d'ouverture soient conçus pour accueillir du public en soirée* » (Lettre de Matignon, février 1991).

Quatre à cinq années plus tard, ce programme avait permis de soutenir la création ou la rénovation d'une soixantaine d'équipements, implantés sur (ou en lisière) de quartiers d'habitat social, en centre-ville tout en élaborant des projets avec les associations développant des activités sur les quartiers périphériques, ou encore en milieu rural.

Devant la complexité du montage institutionnel et entrepreneurial de ces structures, qui demandent pour établir leur équilibre économique une gestion attentive de leur fonctionnement, de leur productivité, et l'instauration de conventions de financement avec des partenaires publics, le cahier des charges des cafés-musiques s'est peu à peu assoupli. La plupart des créations ont été impulsées par des municipalités, des associations structurées de longue date, ou des entrepreneurs culturels forts de plusieurs années d'expérience professionnelle.

Le Sous-Marin, quant à lui, fait partie de ces quelques rares expériences, dénombrables sur les doigts d'une main, répondant de très près aux objectifs initiaux du programme interministériel : des jeunes qui se professionnalisent et parviennent à maîtriser la coordination et la gestion d'une entreprise complexe, mêlant des objectifs économiques, culturels et sociaux.

Pour l'État comme pour la collectivité locale, les fondateurs du Sous-Marin ont réalisé d'importants investissements bénévoles, développé des compétences et des éner-

gies telles qu'ils ont été en mesure de répondre aux attentes institutionnelles, menant à bien un projet en prise directe avec les problèmes sociaux et les demandes culturelles d'une partie de la population.

À un tel stade, il faut se hâter de renverser le discours dominant. Ce ne sont pas les porteurs de projets qui sont redevables aux pouvoirs publics des aides financières obtenues, mais c'est au contraire la collectivité publique qui est redevable aux porteurs de projets de s'être montrés capables de formuler une réponse adaptée aux besoins du public.

Quand les élus frontistes de Vitrolles « récupèrent » cet outil de travail, que reste-t-il aux jeunes du Sous-Marin en contrepartie des efforts et du temps passé pour mener à terme le projet d'aménagement ? Le droit de se mettre à genoux et recommencer, trouver un autre local, renégocier des crédits d'investissement ? Les entreprises de second œuvre et les vendeurs de matériel ont été payés, la municipalité retrouve un bâtiment rénové et des installations cofinancées par l'État et le département... et les Sous-Mariniens sont remerciés !

Est-il indécent d'imaginer qu'il serait possible de :

Valoriser les investissements immatériels (temps de travail) des bénévoles associatifs ?  
Prévoir contractuellement des dédommagements pour le cas où le droit d'exploitation de l'outil de travail dont ils auront conduit la création leur serait ôté ?

Enfin, pour ceux qui initient des projets sans que toutefois ces derniers ne s'inscrivent dans des programmes-cadre, ne pourrait-on :

Concevoir des cadres souples d'aide à l'investissement pouvant s'adapter à la variété des initiatives ?

**En 1994**, lors de l'ouverture du café-musiques, une convention élaborée par le Sous-Marin à l'aide de conseillers juridiques, bâtie sur le principe du contrat d'affermage, est proposée à la Mairie. Elle n'acceptera pas le document en l'état, mais dressera néanmoins une convention de 30 pages, prévoyant la mise à disposition des locaux et une aide au fonctionnement de 100 000 F, cela sur une période de trois ans, renouvelable selon le principe du 3-6-9.

Pour le fonctionnement, une aide dégressive de l'État intervient également, sur la base théorique de 80 000 F la

première année, 60 000 l'année suivante, 40 000 la troisième année. En réalité, la subvention passera à 100 000 F sur cette troisième année, conformément aux nouvelles orientations du ministère de la Culture, qui décide en 1997 de soutenir au fonctionnement les *Scènes de musiques actuelles* sur des durées conventionnelles de trois ans, avec au minimum 100 000 F par an.

En 1996 et 1997, la subvention de la ville sera réévaluée et portée à 200 000 F, l'engagement du Sous-Marin dans le débat politique ayant sans doute été plus remarqué que la qualité et l'adéquation de son offre aux demandes des usagers.

Les fondateurs des *Productions du Sous-Marin*, association créée pour gérer le café-musiques, vont travailler bénévolement et subsister grâce au RMI les deux premières années. Ils parviendront peu à peu à se rémunérer une semaine par mois, puis à temps plein en utilisant les CIE (Contrats initiative emploi), lancés par le gouvernement d'Alain Juppé. Leur rémunération, aujourd'hui encore, n'a pas dépassé la base du SMIC.

Leurs activités se déclinent en plusieurs axes :

- un espace de création et de diffusion artistique, avec programmation de qualité, aide aux groupes régionaux et de la ville en particulier, ateliers de répétition, d'apprentissage et de pratique des musiques actuelles ;
- un espace d'accueil, animé grâce à des collaborations avec de nombreuses associations culturelles et sociales locales ou Maisons de quartier, un accompagnement de projets jeunes ou associatifs, un lieu de vie conçu comme « l'arbre à palabres » africain, régulièrement ouvert sur la ville ;
- une entreprise, qui se préoccupe d'insertion par l'économique (l'agrément « entreprise d'insertion » de la Direction départementale du travail a été obtenu en 94, demandé par les jeunes Sous-Mariniens pour remettre en situation de travail, et sur des activités motivantes, des jeunes de leur entourage connaissant la même situation de précarité qu'eux quelque temps auparavant), génère des emplois, s'insère dans le tissu de l'économie locale et des commerçants du quartier.

On note, dans les pratiques du Sous-Marin :

- valorisation des subventions comme moyens de réduire les tarifs d'accès aux spectacles, qui vont de 70 F à la gratuité pour les jeunes les plus démunis ;
- formation professionnelle des jeunes et accompagnement social ;
- ouverture, respect des usagers, un lieu idéal pour permettre de mieux adapter l'offre publique en matière d'équipements et d'animations aux attentes et aux pratiques des usagers. →



Les budgets restent modiques et ne permettent pas de stabiliser complètement le fonctionnement économique de la structure, sécuriser les emplois, faire face à une éventuelle chute de fréquentation sur un spectacle, ce à quoi tout programmateur est un jour confronté. Aussi, dans son rapport d'assemblée générale de l'année 1996, le Sous-Marin demande pour 1997 à être soutenu par une politique volontariste. Car : « *Il ne faut pas oublier que nos structures ont pour objectif, à travers les activités proposées dans le domaine culturel et leur engagement au quotidien avec les acteurs de la société civile, de réduire les inégalités et de lutter contre les exclusions.* »

Notre expérience et notre connaissance du réseau des cafés-musiques, acquise au terme de cinq années de travail de contacts avec leurs responsables et d'analyses de leurs activités, nous permettent de reconnaître et affirmer l'excellente qualité du bilan du Sous-Marin en fin d'année 1996, tant au niveau du mixage des activités économiques, sociales et culturelles, que des résultats enregistrés en terme de gestion. (Le lecteur peut consulter, pour plus d'informations, le hors série de *Culture & Proximité* intitulé « Bilan, économie et programmation des cafés-musiques en 95 », édité par Opale).

Le taux de financement de l'activité par le chiffre d'affaires est de 50 %, ce qui place le Sous-Marin dans une très bonne moyenne par rapport aux cafés-musiques, et au meilleur niveau par rapport à l'ensemble des établissements culturels.

Leurs résultats parlent d'eux-mêmes. Sur ses deux premières saisons, le Sous-Marin totalise 14 000 entrées pour 80 concerts, soit pour une salle de 200 places un taux de fréquentation de 85 %. L'association compte 700 adhérents, 20 bénévoles actifs. Environ 30 associations locales ont engagé avec le Sous-Marin des coproductions, et les groupes locaux ont bénéficié de l'équipement et d'un accompagnement pour un total d'environ 800 heures de répétition.

L'origine des spectateurs et adhérents n'a pas fait l'objet d'une étude précise, mais leur répartition est estimée à un tiers de Vitrollais, un tiers sur Aix et sa périphérie, un tiers sur Marseille et ses environs.

Les équipements à vocation culturelle et sociale ne peuvent économiquement subsister qu'avec l'appui du secteur public, et en particulier de la collectivité locale. Si à la direction des affaires de la collectivité les têtes changent, les priorités en matière culturelle et sociale changent aussi. Peu importe qu'une relation saine, aboutie, entre offre et

demande locale se soit instaurée, la légitimité que confère au pouvoir exécutif l'élection au suffrage universel lui donne le loisir de réorienter ses soutiens, ses attributions de crédit. Les 14 000 spectateurs et les 700 adhérents du Sous-Marin ne comptent pas, ils n'ont rien à dire. Ces participants, ces usagers, doivent assumer les conséquences du choix populaire caractérisé par l'issue du scrutin majoritaire. Le fait d'exprimer par un acte de consommation leurs demandes, et leur besoin d'accéder à la pratique culturelle, n'est pas un message valide et perçu comme tel. Le bulletin de vote a manifestement beaucoup plus de poids et de valeur que l'usage et la participation. Alors, le seul message que les responsables du Sous-Marin sont en mesure d'adresser à leurs concitoyens, au travers de leurs bulletins actuels d'information, c'est « *Vous plaignez pas, votez !* »

Rétablir un droit à l'obtention d'aides au fonctionnement pour des activités socio-économiques à dominante culturelle, qui ne peuvent en aucune manière équilibrer leurs comptes sur la base des règles simples du Marché, est un sujet très délicat. Car les élus ou les administrateurs des différentes collectivités publiques resteront toujours détenteurs du pouvoir de décision quant à l'utilisation des fonds qu'il leur a été donné de gérer par mandat. Et la maîtrise du secteur culturel, qui véhicule des idées et des valeurs, reste toujours plus convoitée par les politiques que d'autres services, d'autres activités répondant à des besoins de la population réputés plus essentiels ou urgents, moins sensibles.

Il devrait pourtant être possible, pour contrebalancer les systèmes de financement de l'action culturelle essentiellement basés sur le principe bien connu du « fait du Prince », de définir des indicateurs plus objectifs de quantification (même s'ils ne peuvent pas évidemment écarter totalement l'influence des appréciations subjectives) pour valider l'utilité d'une activité, le degré d'assentiment des usagers : heures d'ouverture et fréquentation, entrées aux spectacles, heures de répétition ?

Dans le cas du Sous-Marin, une subvention de 200 000 F, pour une ville de 38 000 habitants, c'est un peu plus de 5 F par habitant et par an. Pour permettre à des jeunes Vitrollais d'accéder plus aisément à 2 500 entrées au spectacle (un tiers du public et sur une année), est-ce trop cher payer ?

En établissant des comparaisons avec d'autres villes, avec d'autres types d'équipements culturels, on s'apercevrait rapidement que cette participation des contribuables est bien modique, et pourrait aisément être réévaluée.

Cette instauration d'indicateurs de mesure ne pourrait résoudre la question des options politiques prises aux différents échelons territoriaux de pouvoir. Mais elle pourrait

donner aux diverses collectivités publiques des instruments d'évaluation des besoins, permettant, par exemple, au Département, à la Région et à l'État, de calculer le montant minimum de leur participation, s'ils souhaitent assumer l'équilibre de fonctionnement de l'initiative en cas de défection de la municipalité.

Elle permettrait également d'inscrire dans les différents contrats, comme celui passé entre la collectivité locale et l'association gestionnaire, un montant minimum et un système automatique de réévaluation du montant annuel en fonction des résultats obtenus en terme de participation des usagers.

Introduire, en partie, dans les contrats associations-collectivités publiques, des réévaluations des aides publiques au fonctionnement en fonction d'indicateurs quantifiant les volumes de services rendus aux usagers ?

**En janvier 1997**, le Sous-Marin renforce son action militante, pour prévenir des dangers de l'élection possible du Front national. De multiples soirées de rencontres et de débat sont organisées, ainsi qu'un concert avec Noir Désir, Massilia Sound System, No One Is Innocent, Ludwig Von 88 et des groupes de Vitrolles, suivis par une rencontre des artistes avec les jeunes.

Le Front national envisageait dans son programme d'ouvrir un lieu pour les jeunes en centre-ville, mais ne mentionnait pas le Sous-Marin. Une opposition, de fond, était bien évidemment latente. Après son élection, l'équipe de Catherine Mégret se met en place, laisse passer les élections législatives, et ne traite pas immédiatement la question du Sous-Marin. La convention liant la ville de Vitrolles à l'association, qui arrivait à échéance en juin 97, aurait dû être dénoncée 3 mois à l'avance. La majorité municipale ne s'en est pas rendu compte, et dès lors la convention était automatiquement reconduite jusqu'à l'an 2000.

Le Sous-Marin choisit alors, après réflexion, de demander à la ville sa subvention annuelle, considérant que cette démarche revenait à solliciter un soutien auprès des contribuables vitrollais, et non auprès du Front national. Si elle refusait, la nouvelle équipe municipale devrait en expliquer publiquement les raisons.

À l'issue d'un conseil municipal en juin, les associations de Vitrolles voient leurs subventions diminuées de moitié, et celle du Sous-Marin est supprimée. Dans une conférence

de presse, la municipalité va rendre publiques ces décisions. Le Sous-Marin en organise une à son tour, où sont présents le député, des représentants de la DRAC et du Conseil général, qui sera suivie en juillet par une rencontre entre les fondateurs du Sous-Marin et le ministre de la Culture, Catherine Trautmann. La DRAC et le Conseil général vont s'engager à combler la perte de subvention de la ville, en apportant 100 000 F chacun.

À l'automne l'affrontement se précise. Le samedi 4 octobre, le Sous-Marin organise un concert de soutien au Stadium de Vitrolles avec entre autres Noir Désir et Massilia Sound System pour 4 500 personnes. La municipalité n'a pas réussi à annuler le concert, mais ce jour même, le mari de Madame le Maire, Bruno Mégret, déclare à la télévision qu'au Sous-Marin « *la drogue circule sous le manteau* ». Par la suite, les arguments se développeront également autour du fait que le Sous-Marin programme des groupes incitant à la violence et à la délinquance, réveillant ainsi « *les mauvais instincts de la jeunesse* ».

Le lundi 6 octobre, les locaux du Sous-Marin sont murés et des employés municipaux s'y introduisent pour fouiller les archives et les fichiers informatiques. Tandis que l'huissier visite les bureaux, des employés municipaux prétendent découvrir derrière le bar trois barrettes de haschich et trois faux billets de 50 F, qu'ils remettent à la sortie à la Police nationale.

Le 7 octobre, le Sous-Marin publie un tract qu'il distribue aux Vitrollais. Face aux accusations d'incivisme, de violence et de délinquance, le Sous-Marin répond qu'aucune plainte de parents, de riverains, de commerçants... n'a été déposée au commissariat de Vitrolles depuis leur ouverture. Contre l'accusation de « *manque de transparence, détournement de fonds publics* », ils répondent que leurs comptes, établis par leur expert-comptable, ont été remis par quatre fois à la Mairie avec preuves. Contre les accusations portant sur l'alcool et les boissons, ils rappellent être titulaires d'une licence, avoir continuellement mené une action de prévention contre l'alcoolisme, la toxicomanie et le Sida.

Une bataille juridique va s'engager, sur laquelle il ne nous semble pas nécessaire de s'étendre. Des plaintes ont été portées par le président des Productions du Sous-Marin pour propos calomnieux envers les responsables et salariés de l'établissement... mais les interventions de la commission communale de sécurité auront le dernier mot. La situation est bien évidemment intenable, on le comprend, pour les jeunes du Sous-Marin, qui n'auront aucune latitude pour fournir les rapports de

→



sécurité manquants, par exemple la vérification des extincteurs, mettre éventuellement en œuvre quelques travaux complémentaires de rénovation.

Les jeunes remettent donc symboliquement les clés à la municipalité, en présence de la presse, le 12 novembre.

Depuis, les responsables du Sous-Marin ont envisagé de se réinstaller dans d'autres locaux sur la ville de Vitrolles, la prise en charge de l'achat et de l'aménagement de cet espace ayant été évoquée par le conseil général et le ministère de la Culture, un complément pouvant être apporté par un appel à souscription organisé par la Fondation de France. Des aides au fonctionnement pourraient également être attribuées par le Ministère et les conseils général et régional, mais pour l'instant rien n'a été entériné. L'équipe est encore loin d'avoir terminé le dossier pour préparer cette éventualité, qui restera très complexe, prendra inévitablement beaucoup de temps. De plus, dans leurs derniers contacts avec les institutions, les montants des aides prévues commençaient à être revus à la baisse.

Les Sous-Marinières, à la fin du mois de mars 1998, ont achevé leur tournée sur le thème *Musique et Citoyenneté* dans de multiples lieux de concerts du pays. Ils considèrent avoir été très bien accueillis, tant par les lieux eux-mêmes, que par les associations et les élus locaux, et en commentent ainsi le résultat : *« Apparemment, nous manquons d'espace de parole en France. Elle a été confisquée, il faut la redonner. On sent partout une volonté de réagir, et le plaisir d'associer une dimension festive aux temps consacrés aux luttes sociales. Mais il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour activer de nouveaux réseaux de solidarité, les faire entendre, et pour cela construire des argumentaires toujours plus clairs et plus précis. »*

Qu'en est-il aujourd'hui de l'aventure du Sous-Marin ? Des jeunes cassés, épuisés d'avoir été soumis à tant de pressions. Plusieurs années avaient été nécessaires pour professionnaliser l'équipe, régler, harmoniser les rapports entre les salariés et les bénévoles. L'année 1996, malgré différentes remises en cause, des difficultés budgétaires persistantes qui ne permettaient pas, par exemple, de dégager quelque budget que ce fût pour l'affichage, avait néanmoins consacré l'aboutissement d'une dizaine d'années d'efforts. Le lieu était fréquenté, fonctionnait bien, parve-

nait à fabriquer l'alchimie de la convivialité et à conjuguer création d'emplois, prévention sociale et expression culturelle des habitants.

Aujourd'hui, les fondateurs du Sous-Marin considèrent que l'équipe est en pleine implosion. Des projets de concerts sont reportés, les conditions de travail sont détestables, de nouvelles tensions naissent au sein de l'équipe elle-même.

Au lecteur de se faire une idée sur ce que nous avons appelé, en introduction, un véritable gaspillage des énergies citoyennes de la jeunesse. Certes, l'expérience qu'ont connue ces porteurs de projets leur donnera des armes pour prolonger leur parcours professionnel.

Mais n'ont-ils pas besoin, aujourd'hui, d'être protégés, suivis, accompagnés, pour ne pas prendre en pleine face les agressions issues du jeu politique et de l'absence d'un Droit à l'initiative cohérent, juste, équitable ? Les responsables politiques et institutionnels peuvent-ils les laisser seuls s'engager dans un processus de création d'un nouveau lieu à Vitrolles, qui sera en permanence soumis aux pressions de la municipalité ? L'argent ici ne suffit plus, il faut des boucliers, des systèmes de protection, des conseils éclairés et des engagements des détenteurs de pouvoir pour que les porteurs de projets socio-économiques ne soient pas transformés en balles de ping-pong entre les raquettes des politiques et des médias.

Doit-on les aider à quitter Vitrolles, en les dégageant de tout sentiment de culpabilité par rapport à cette impression qu'ils pourraient avoir de désertier la scène du combat citoyen ?

Ce n'est pas là la vraie question. La vraie question est dans la suppression des moyens qui leur sont donnés pour construire, avec leurs usagers, avec les jeunes, des espaces décents de vie sociale. Ils peuvent recréer un Sous-Marin ailleurs, sur une autre ville, et leurs usagers sauront les suivre. Encore faudra-t-il, si tel est le cas, qu'on ne les oublie pas, et que la machine administrative sache accompagner et garantir un peu plus rapidement que de coutume. Car il faut faire vite.

Protéger les porteurs de projets des conflits de puissance au milieu desquels ils seront toujours perdus et perdants ?

Vos contributions à ce débat, comme à l'accoutumée, sont les bienvenues. ■



## Droit de réponse

Nous avons publié, dans *Culture & Proximité* n° 6, le texte intégral du dernier bulletin d'information de l'entreprise culturelle et sociale « Les Productions du Sous-Marin » sous le titre *Le Sous-Marin refait surface partout en France*.

M. Hubert Fayard, premier adjoint au maire de Vitrolles, nous « requiert » de publier le droit de réponse suivant :

« *Contrairement à vos affirmations, les deux arrêtés municipaux pris concernant l'association "Les productions du Sous-Marin" sur :*

- *la fermeture pour raison de sécurité (le 5 mars n'ayant pas répondu aux normes de sécurité exigées par la commission communale de sécurité), le secret sur la nullité de la convention liant la ville au Sous-Marin (celui-ci n'ayant pas respecté ses engagements notamment en refusant de transmettre les comptes de l'association visés par un commissaire aux comptes, condition sine qua non de la convention).*

*Ces deux arrêtés sont légaux, la meilleure preuve c'est qu'à ce jour, le préfet n'a pas saisi le tribunal administratif.*

*Les locaux municipaux, autrefois gérés par le Sous-Marin, sont en cours d'aménagement, et prochainement une Cyber Maison de quartier y prendra place. »*

## Petites annonces

### Offres d'emploi

#### • Le théâtre 95 de Cergy-Pontoise recherche

UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE) de préférence âgé(e) de plus de 35 ans

##### Missions :

- responsabilité du personnel et de la gestion administrative et financière,
- relation avec les pouvoirs publics et la profession,

Type de contrat : CDI

Candidatures : envoi CV + lettre de motivation à  
Joël Dragutin, directeur

Théâtre 95 - BP 98 - 95021 Cergy-Pontoise cedex - Fax : 01 30 38 73 32

#### • L'Arsenal, salle de spectacle, Metz, cherche son :

##### RÉGISSEUR LUMIÈRE

- **Formation requise** : Bac + 2, formation électronique (BEP, BTS...), pratique d'une langue étrangère, maîtrise de l'informatique (dessin technique, bureautique...)
- **Expérience professionnelle** : 5 ans d'expérience dans un poste similaire, pratique des jeux d'orgues-pupitrage
- **Profil de poste** : responsabilité globale du service lumière, coordination d'une équipe technique lumière, prise en charge du parc lumière, exploitation des régies.

Candidatures (lettre + CV) à :

M. Larpenteur, Directeur général

Avenue Ney - 57000 Metz - Renseignements : 03 87 39 92 00

#### • L'association "Les Amis de l'Écomusée" d'Alsace propose un poste de :

##### CHARGE DE MISSION

- **Profil** : technicien rodé aux circuits de financements publics, expérience du développement local, capacité de montage et de négociation de dossiers
- **Missions** :
  - se tenir informé des aides et concours publics existants
  - rédaction des projets, suivi administratif
  - pilotage du suivi interne
  - gestion des conventions existantes

Contact : Les amis de l'Écomusée

BP 71 - 68190 Ungersheim - Tél : 03 89 74 44 74

### Demande d'emploi

• **Chargé de développement culturel** (Bac + 5 et formation en gestion de projet culturel). Responsable 4 ans d'une association d'appui aux projets inter-culturels, médiateur dans le cadre des Transculturelles de Roubaix.

**Cherche poste de médiateur** ou administrateur au sein d'une municipalité, association ou centre culturel en Ile-de-France. Aptitude à la coordination de projets, à la gestion. Connaissance des dispositifs politiques de la Ville, du milieu associatif notamment issu de l'immigration.

Contact : Bertrand Turquety

28, rue Hermel - 75018 Paris - Tél : 01 42 55 11 85

## Appels à projets

• La Fondation MACIF, sous l'égide du Pôle européen des fondations de l'économie sociale, lance un :

Appel à projets intitulé "**Les jeunes, l'emploi et l'économie sociale**", en direction des jeunes ayant entre 18 et 30 ans. Les projets sélectionnés auront pour finalité la création d'emplois durables et qualifiés dans les domaines des services sociaux et de la vie quotidienne, du cadre de vie et de l'environnement, de la culture et des loisirs. Les projets transposables dans d'autres pays de l'Union européenne seront particulièrement appréciés. Ils pourront être conçus par un jeune ou un groupe de jeunes, une structure de l'économie sociale mais aussi une organisation syndicale, une collectivité territoriale, un établissement scolaire ou une université.

Dossier de candidature :  
à retirer dans tous les points d'accueil du réseau MACIF  
ou auprès des organismes paritaires.  
Dépôt des candidatures avant le 31/08/98

## Début de tournée

### Le Mousse au chocolat *Spectacle à biscuire*

culpteur de l'éphémère, **Boris Tissot** met en scène un monde poétique attachant avec des matériaux simples empruntés au quotidien (sucre, biscuits, chocolat). À l'occasion d'une création avec le Théâtre à Bretelles et Anne Quesmand, un spectacle, *Le Mousse au chocolat, spectacle à biscuire* vous fait découvrir un monde musical et odorant qui s'adresse à tous, petits et grands gourmands.

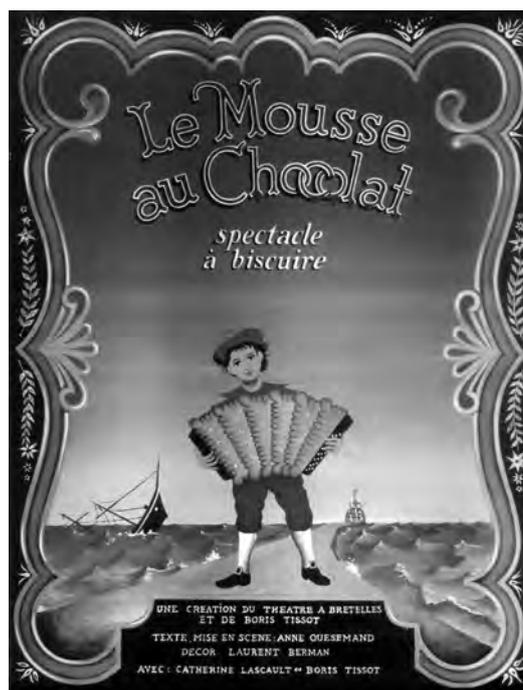
### Biscotto, Tarabiscotte et l'Ogre

Biscotto, petit mousse d'un bateau naufragé, doit avec l'aide de la fée Tarabiscotte, qu'il a lui-même suscitée (le cuisinier est un magicien, la cuisine une alchimie) ruser pour n'être pas dévoré par l'ogre vorace et pressé. Impuissant à lui enseigner les délices de la gourmandise et les cheminements de la patience, il le piège en lui livrant sa toute dernière création : une nouvelle et délicieuse fiancée avec laquelle il a auparavant comploté. Ce spectacle, interprété par deux comédiens enchanteurs, des gâteaux à taille humaine, permet de voyager dans un univers poétique, ludique, féérique où se mêlent ombres chinoises, cinéma 16 mm, musique, lanterne magique, chanson et cuisson en direct.

• Le Centre de la Chanson (théâtre de Vanves) présente dans le cadre de la découverte de nouveaux interprètes :

**Le concours "Vive la reprise !" 1998** ouvert aux chanteurs interprètes professionnels ou amateurs, français ou étrangers sans limites d'âge chantant en langue française, et n'ayant pas enregistré de disque sur une major.  
Inscriptions et règlement complet sur demande :

Contact : "Vive la reprise !" 1998  
Centre de la Chanson  
24, rue Geoffroy l'Asnier - 75004 Paris  
Tél : 01 42 72 28 99



### Le Mousse au Chocolat cherche escale

Ce spectacle sera créé au Théâtre Dunois le 17, 18 et 19 juin 1998. La suite vous appartient, vous pouvez l'accueillir aussi dans votre lieu afin qu'il puisse rencontrer d'autres esprits gourmands.

Contact :  
Boris Tissot - Tél : 01 43 67 88 90  
Théâtre à Bretelle - Tél : 01 45 31 33 11  
Théâtre Dunois - 108, rue du Chevaleret - 75013 Paris



Réédition - Février 98

## n°1

58 F (TTC franco de port)

- Des Alsaciens sans frontières friche, l'art dans la nature ou les bars...
- Régies de quartier entre paroles et mémoires
- Des cafés-musiques aux scènes de musiques actuelles



## n°2

58 F (TTC franco de port)

- Arrimages en pays bretons champs de sculptures, café-livres, cafés-cabarets...
- Livres en campagne des relais-livres aux villages du livre
- Actualité des scènes de musiques actuelles et des cafés-musiques
- Utilité sociale des associations culturelles



## n°3

58 F (TTC franco de port)

- Horizons culturels en Nord-Pas-de-Calais théâtre citoyen, cinéma et vidéo, intercommunalité...
- Rencontres artistiques et santé mentale de douleurs en désirs
- Les réseaux de l'économie solidaire en mouvement
- Des Zones pour tous ?



Réédition - Février 98

## n°4

58 F (TTC franco de port)

- Chemins de traverse en Pays de la Loire initiatives d'entreprises, histoires de paroles, culture et pays...
- Musiques actuelles en résidence
- Du mécénat au partenariat : solidarité associations - entreprises
- Sociétés à but non lucratif, en Europe, une question de statut ?



## n°5

58 F (TTC franco de port)

- Balade en région Centre danse, associations de quartier, musées atypiques...
- Vidéos Des Pays et des Quartiers
- Les cafés-musiques pour l'emploi des jeunes
- Les réseaux de l'économie solidaire en mouvement



## n°6

58 F (TTC franco de port)

- Musiques et danses traditionnelles et ateliers d'écriture en Languedoc-Roussillon
- Le renouveau du bal
- Scènes musicales sur la toile
- L'avis de René Rizzardo sur les sociétés à but non lucratif
- Dynamiques des réseaux européens

## Hors-série



## n°1

85 F (TTC franco de port)

### Bilan :

Économie et programmation des cafés-musiques

- Tableau général
- Indicateurs économiques
- Programmation avis d'artistes, liste des spectacles

## n°2

120 F (TTC franco de port)

### Banlieues d'Europe



- Politiques culturelles en Europe
- Hip-hop opéra
- Politique culturelle belge
- L'art dans les quartiers
- Politique culturelle française
- L'artiste dans les quartiers
- Quartiers en crise
- Tables rondes
- Politique culturelle européenne
- Réseaux



## n°3

95 F (TTC franco de port)

### Vies entre vies

- Des habitants, accompagnés par des photographes professionnels, nous donnent à voir et à lire des images de leur ville et de leur vie

Toutes ces publications sont disponibles par abonnement ou au numéro.

**C**onsacrée à des témoignages et des échanges de points de vue, la lettre trimestrielle *Culture & Proximité* se veut un instrument de liaison entre tous ceux qui ont fait le pari de placer l'expression artistique au centre des projets de développement local dans nos quartiers de villes et dans nos villages.

Elle apporte des outils de réflexion et d'action aux élus, représentants de l'État, entrepreneurs et professionnels de la culture, travailleurs sociaux... et citoyens curieux.

## ● Chaque saison

- Région** Des lieux vivants, des initiatives culturelles inédites
- Dossier** Les liens culturels au cœur des mutations humaines et socio-économiques
- Actualité des SMAC et Cafés-musiques**
- Débat** Entre lois et pratiques, recherche de nouvelles perspectives

- Et chaque année...  
2 numéros hors-série thématiques

## Direction de la publication

Bruno Colin

## Comité de rédaction

Luc de Larminat  
Réjane Sourisseau  
Bruno Colin

## Ont collaboré à ce numéro

Blandine Delcroix, Frédérique Planet,  
Émilie Giandre, Valérie Marchand,  
Thierry Lavignon, Olivier Bailly

## Couverture, mise en page

Pierre Henri Fabre

## Photo de couverture (Détail)

Alain Chatenet

## Relecture

Bernard Teboul

## Imprimerie

COMPÉDIT BEAUREGARD

Photos page 5 (petites de droite à gauche) ; P. Lecat,  
Comité Régional de Tourisme Poitou-Charentes  
(Fond) ; Jean-Louis Neveu, Collection Métiève

Photos page 25 à 31 : Anaïs Masson

Photos page 32 et 37 : Christian Flag

Dépôt légal : Mars 1998

Commission paritaire : 77319 AS

ISSN : 1253 - 0816

Reproduction interdite  
sans l'autorisation de la revue

La Lettre "Culture & Proximité" est réalisée  
par l'association OPALE, avec le soutien

- du ministère de la Culture et de la Communication
- du Fonds Social Européen
- de la Délégation Interministérielle à la Ville
- du Fonds d'Action Sociale



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
Fonds social européen



DÉLÉGATION  
INTERMINISTÉRIELLE  
À LA VILLE



Nom  Prénom  Tél  Fax

Nom de la structure

Adresse

Code postal  Ville  E-mail

Secteur d'activité  Fonction

Je m'abonne à "Culture & Proximité"  
et recevrai 4 numéros + 2 hors-série

Je commande le(s) numéro(s) paru(s)  
(Tarifs voir page précédente)

Commande groupée au numéro, à partir de  
5 exemplaires (-10 à -30%), nous consulter

Si l'adresse de facturation est différente, pensez à nous le préciser

## Nouveaux Tarifs

Institutions, organismes, sociétés soit : 350 F (TTC)

Particuliers (-20%) soit : 280 F (TTC)

Étudiants\*, demandeurs d'emploi\* (-40%) soit : 210 F (TTC)

N°1  N°2  N°3  N°4  N°5  N°6  N°7 soit :  F (TTC)

Hors-Série 1  Hors-Série 2  Hors-Série 3 soit :  F (TTC)

Total de la commande =  F (TTC)

\* Sur justificatif

Dans tous les cas, vous recevrez une facture correspondant à votre paiement

Tout règlement par chèque doit être libellé à l'ordre d'OPALE et joint à la commande

RIB OPALE : BIMP - 40458 / 00001 / 00546875003 / 68

Réservé à Opale

la lettre

# CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Prix du numéro : 58 F

opale — Editions

46, rue des cinq diamants 75013 PARIS  
Tél. : 01 45 65 2000 • Fax : 01 45 65 2300  
E-mail : opale@dub-internet.fr

organisation pour projets alternatifs d'entreprises